
CR - ALAC and Regional Leadership WG
Sunday, March 11, 2012 – 09:00 to 18:00
ICANN - San Jose, Costa Rica.

Olivier Crépin-Leblond: Merci à tous de votre présence. Je vais commencer par faire un bref tour de table.

Yaovi Atohoun: AFRALO.

Yrjö Länispuro: EURALO.

Segio Salinas Porto: LACRALO.

Matt Ashtiani: Staff ICANN.

Silvia Vivanco: Staff ICANN.

Gisela Gruber: Staff ICANN.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Heidi Ullrich: Staff ICANN.

Jean-Jacques Subrenat: Membre ALAC.

Fatima Seye Sylla: AFRALO chair.

Titi Akinsanmi: Membre AFRALO et ALAC.

Aziz Hilali: Secrétariat AFRALO.

Rinalia Abdul Rahim: ALAC.

Alan Greenberg: ALAC liaison GNSO.

Salanieta Tamanikawaiwaimaro: ALAC et APRALO.

Edmon Chung: ISOC Hong-Kong, APRALO.

Ganesh Kumar: ALAC Amérique du nord.

Beau Brendler: Amérique du Nord.

Dev Anand Teelucksingh: Secrétariat LACRALO.

Cheryl Langdon-Orr: APRALO et ALAC liaison ccNSO.

Olivier Crépin-Leblond: Merci beaucoup. Pour mémoire Darlene Thompson est là aussi mais elle a du aller chercher son ordinateur.

Sivasubramanian Muthusamy: ISOC Inde ALS et APRALO.

Holly Raiche: Vice président APRALO.

Olivier Crepin-Leblond: Il me faut partir bientôt aussi je vais laisser la présidence de cette séance a mon vice président Carlton Samuels:

Carlton Samuels: vous parlera des activités prévues ce matin.

Carlton Samuels:

Merci monsieur le président et bienvenu à tous, nous allons, pour la séance de ce matin, avoir une personne en charge de faire respecter l'ordre du jour. L'ordre du jour d'aujourd'hui se trouve sur la page wiki. Nous allons commencer par parler du groupe de travail «At-large» ensuite nous parlerons des étapes suivantes.

Nous verrons les défis qui nous attendent, groupe de travail dirigé par Evan Leibovitch: et Jean-Jacques Subenat. Nous verrons ensuite le groupe de travail WHOIS et IDN avec Edmond chung. Nous passerons alors aux règles de procédure de l'ALAC (Cette présentation sera faite par Cheryl Langdon-Orr) ensuite nous entendrons le groupe de travail sur les droits et les responsabilités des registrants (Beau Brendler), enfin nous entendrons le groupe de travail sur la technologie avec Dev Anand Teelucksingh

Nous allons commencer par le groupe de travail pour les nouveaux défis.

Jean-Jacques Subrenat:

Merci Monsieur le président. Je vais vous parler en préalable des raisons pour lesquelles nous avons créé ce groupe de travail.

Ce groupe de travail a été formé à la suite d'une suggestion faite à la réunion de L'ICANN de Los Angeles par certains d'entre nous, dont moi-même qui pensons que malgré le travail qui avait été réalisé au sein de L'ALAC la façon de travailler était une façon « réactionnelle » pour faire face à des problèmes qui surgissaient dans d'autres Parties de L'ICANN.

Nous avons pensé qu'il était nécessaire pour L'ALAC de proposer une vision d'ensemble concernant, non seulement la façon de travailler mais aussi les défis à relever. C'est la raison pour laquelle nous avons créé ce groupe de travail des nouveaux défis.

Nous allons commencer par un L'ordre du jour très ouvert et compréhensif. Nous avons fait un appel de suggestions aux membres de ce groupe de travail et aux membres « at large » en général.

Nous avons procédé à l'élaboration « d'un livre blanc » dont nous avons rédigé une version préliminaire qui résume les idées à l'origine de la création de ce groupe. Il s'agit des défis à relever pour ICANN et L'internet

Ce travail traite de la meilleure façon de relever ces défis ainsi que les solutions que nous pouvons proposer. Il s'agit de questions importantes comme, par exemple l'amélioration du modèle « multi partie prenante » de façon à ce que le rôle et

la contribution des participants auprès de l'ICANN soit plus efficace.

Evan Leibovitch:

Bonjours à tous je voulais aborder la question principale car je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps. Nous avons essayé d'identifier au niveau le plus élevé les besoins d'ICANN en ce qui concerne le modèle « multi partie prenantes » son engagement public mondial et ce qui doit être fait dans le futur.

Nous avons consciences des menaces, des pressions venant de personnes qui pensent que l'ICANN n'est pas suffisamment représentatif de l'intérêt public. Ce document essaie d'avoir une vision proactive et examine les changements à apporter à L'ICANN.

Ce document se trouve dans la salle adobe et sur Wiki. Ce n'est pas la version finale du document car le groupe de travail a voulu s'assurer que nous avons abordé tous les points et que nous étions d'accord sur ces derniers avant de poursuivre son travail.

Nous allons tout d'abord présenter le document, ensuite nous inviterons la communauté à apporter sa contribution puis nous formerons un atelier dans le but de présenter le document à la communauté dans son ensemble.

Ce document émet des recommandations visant à rendre l'ICANN plus responsif et plus respecté.

Nous avons divisé le document en cinq parties. L'intérêt public mondial. L'approche gouvernementale.

L'approche locale. Les problèmes de gouvernance. La coopération institutionnelle technique non limitée à ICANN mais avec incluant la communauté mondiale.

Comme vous le constaterez ce document contient une série d'idées importantes. Il y a aussi un deuxième document « document de soutien » qui va vous être envoyé. Nous avons estimé qu'un livre blanc ne doit pas être trop long (5 pages maximum). Une réunion du comité est prévue demain à 10 heures malheureusement au même moment que la cérémonie d'ouverture. La réunion se tiendra donc dans cette salle demain à 10 heures pour toutes les personnes intéressées. Nous vous invitons tous à venir car nous avons besoin de vos suggestions et du soutien de la communauté.

Une des questions abordées est la question de la diffusion et de la publication du document. Nous ne voulons pas d'un document définitif mais ne souhaitons non plus le présenter au monde en l'état.

C'est un groupe de travail ouvert à la participation, avez-vous prévu de l'ouvrir au regroupement aussi?

Actuellement nous conservons la participation au niveau « At large » les personnes ici présentes peuvent se joindre à notre réunion de demain et nous allons inviter le reste de la communauté à participer. Ce document ne va pas rester bien longtemps en l'état il s'agit d'un document « at large »

Nous voulons travailler avec ICANN mais aussi à l'extérieur d'ICANN. Nous pensons que nous aurons une participation des communautés, très large.

Pour le moment, c'est à dire cette semaine nous restreignons la diffusion au sein d' »AT large » pour être sur que le message est bien passé. Je voudrais préciser que nous avons fait ce choix, celui d'être ouvert au reste de la communauté pour une question de transparence mais aussi dans un souci d'efficacité de notre approche. C'est pour cette raison que nous pensons qu'il faut de limiter le nombre de participant à l'élaboration du document puis de l'ouvrir à la discussion. Notre objectif est d'avoir une version finale qui sera présenté à la communauté dans son ensemble au mois de juin à la réunion de l'ICANN 44 de Prague.

Je vous encourage à participer à la réunion qui se tiendra demain. Je voudrais aussi préciser que l'accès au document, qui se trouve dans la salle adobe a été restreint au membre du groupe de travail. I sera bientôt accessible à tous mais pour le moment nous avons restreint son accès et il nécessaire

d'entrer un mot de passe pour accéder à la page. Je répète, ces restrictions seront bientôt levées.

Sergio Salinas Porto:

Je voudrai obtenir quelques précisions. Lorsque vous dites que nous allons tous avoir accès au document s'agit il de nous tous ou seulement des membres de l'ALAC?

Evan Leibovitch:

Jusqu'a présent l'accès ce document était limité aux membres du groupe de travail. Nous allons maintenant permettre l'accès à ce document par URL.le document ne sera plus réservé qu'aux seul membres du comité. Avez vous d'autre questions?

Salamanieta Tamanikaiwaimaro: Je voudrais féliciter Jean-Jacques pour son travail et souligne encore son importance pour l'intérêt général, toutes nos félicitations.

Evan Leibovitch:

Je voudrais signaler que le travail vient de commencer et que le document que vous pouvez voir sur l'écran comporte seulement 4 pages. Il y a plus de documentation à venir, elle sera la base de notre travail de façon et le rendra plus concis. Si vous voulez nous aider je vous engage vivement à le faire.

Cintra Sooknanan: La question du non renouvellement du contrat IANA va t elle aussi être traitée dans ce document?

Jean-Jacques Subrenat: Non l'objectif de ce document n'est pas de répondre à des questions spécifiques quelque soit leur importance. Pour l'instant nous n'avons pas l'intention d'aborder la question du contrat IANA.

Yaovi Atohoun: Dans le lien url je vois « structure future, responsabilité et transparence de l'ICANN, si le groupe travaille sur des défis futurs...

Evan Leibovitch: Il ne s'agit pas du même document, attention. Le document indique les défis futurs, vous êtes en train de regarder un autre document. Passons maintenant au chapitre suivant.

Carlton Samuels: Passons aux problèmes de WHOIS. Il semble que comme la plupart d'entre vous le savent nous avons un groupe de travail permanent « at large » pour WHOIS. Pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas tous ces problèmes c'est quelque

chose de très complexe qui existe depuis longtemps d'ailleurs. Il s'agit de problèmes de données, de processus, d'accès, des questions concernant la vie privée...Il y a beaucoup de travail qui a été fait et par beaucoup de groupes.

Nous avons fait un briefing la semaine dernière et Gonzales Gaston et compagnie y compris Seth Reiss nous ont apporté un bon travail recherche. Il s'agit d'un sujet très complexe. Il y a déjà eu une équipe de révision qui a travaillé sur Whois et le résultat en a été une réaffirmation des engagements de l'ICANN à tenir ces réunions périodiquement.

Cette équipe de révision a travaillé périodiquement et elle a fait un très bon travail. L'équipe a réuni des informations auprès de la communauté, elle a fait des effort de en ce qui concerne la sensibilisation et a rédigé un rapport que vous pouvez consulter dans sa totalité sur la page Wiki >.

Avant même, que le groupe whois ne se mette au travail il y avait eu des réunions avec le leadership de « at large » et nous avons exprimé certaines attentes par rapport à ce travail. Nous avons obtenu les réponses attendues et il y a un rapport qui est actuellement soumis aux commentaires public. Nous avons maintenant une déclaration préliminaire du rapport d'ALAC qui est disponible sur l'écran comme vous pouvez le voir.

En prenant connaissance de cette déclarations vous remarquerez qu'elle confirme les positions d'At large ; positions historiques que nous avons adoptées.

Les recommandations encouragent une perspective plus globale une perspective pour le changement. On reconnaît aussi que jusqu'ici on n'a pas toujours eu une politique WHOIS très cohérente. On recommande donc de mettre en place auprès de la communauté une politique d ICANN et la promotion de WHOIS.

On entre dans le détail en tenant compte des différents facteurs dont celui de l'opinion de la communauté. Il étudie plus précisément le problème de la vérification des données WHOIS.

Il s'agit de l'accès des données WHOIS ainsi que les besoins..... de et la parti légale, du respect de la loi par WHOIS. Une feuille de route est proposée pour répondre à tous ces problèmes concernant le WHOIS.

Nous somme en accord avec cette déclaration et nous voulons mettre en évidence que les points majeurs sont: la confidentialité des procurations et la portée des règlementations. Ceux-ci devraient avoir un impact majeur sur la disponibilité des données WHOIS pour les utilisateurs finaux.

La position que nous avons prise jusqu'à maintenant est qu'il y a bien des services de confidentialité et de procuration (proxy) mais que ces services ne sont pas reconnus.

Nous demandons à ce que ces services soient formalisés et régularisés et nous allons même jusqu'à dire que si vous avez des fournisseurs de confidentialité et de service de procurations nous aimerions que l'on conserve l'intégrité des données WHOIS pour les utilisateurs finaux et pour que les services de procurations et de confidentialité puissent respecter les engagements concernant la vérification des données WHOIS des fournisseurs de données WHOIS. Si on a un système ou le fournisseur de proxy et de confidentialité peuvent adapter leur accès aux données WHOIS cela risque de miner les principes de base sur lesquels « at large » se base et fonctionne. Les commentaires publics sont ouverts jusqu'au 18 mars et je pense qu'il serait très intéressant que ces commentaires amendent la déclaration. Je vous engage tous vivement à vraiment examiner en détail cette déclaration et à faire vos commentaires afin que nous puissions en tenir dans la rédaction notre déclaration finale d'ALAC.

Nous avons le temps de prendre une question.

Alan Greenberg:

Ce n'est pas une question ; c'est une suggestion, une déclaration. L'équipe de révision a choisi d'aborder les

questions de confidentialité et service de procuration (proxy) qui sont des choses très différentes.

Donc si on choisit de mettre en place ce type de chose on peut aller voir son avocat et demander aux services proxy de faire quelque chose. Il faut donc faire attention dans ce domaine à ne pas utiliser ces deux termes de façon interchangeable car ils abordent des questions très différentes.

Carlton Samuels:

Oui vous avez raison. Cet avis émane de quelqu'un qui est très au fait de ces questions aussi il nous faut en tenir compte.

Holly Raiche:

J'ai écouté toute la discussion qui s'est tenue au Sénégal à ce propos et ce que nous voulions dire un service de confidentialité et qu'il y a des règles à ce sujet. On voulait que soit envisagé la responsabilité des agents de bureaux d'enregistrement. On voudrait que la responsabilité de ces agents soit établie.

Edmond Chung:

Merci Carlton, je serai bref.

Le groupe de travail des IDN vient de recommencer à travailler à Singapour et on essaie d'avoir un groupe de travail pour les

IDN ainsi qu'un groupe de liaison que j'ai aidé à mettre en route.

Une réunion s'est tenue à Dakar et je vais essayer de la résumer brièvement. Nous avons décidé de devenir plus proactif de parler des problèmes d'IDN du point de vue d'At large et pas seulement de réagir aux commentaires publics. Nous ne voulons pas seulement nous contenter de commenter mais voulons aussi essayer d'avoir de l'influence sur les décisions.

Nous avons deux téléconférences et nous avons été et c'est regrettable « réactifs » dans notre travail. Nous avons quand même été à même d'apporter deux réponses. La première à propos des problèmes du projet de rapport final IDN et la seconde à propos de l'acceptation universelle de IDN TLD.

Dans une téléconférence récente nous avons commencé à préparer notre meeting ici au Costa Rica bien que nous ayons été en mode « réactif » pour répondre aux différents problèmes du projet IDN ainsi que pour les questions budgétaires.

Dans notre réponse FY 13 nous avons inclus un paragraphe spécialement à cet effet et nous aimerions le développer. Il semblerait que le budget VIP est assez important et cela nous inquiète.

Donc en ce qui concerne la réunion a venir en plus des membres du groupe de travail qui se sont déjà porte volontaire vous êtes tous les bienvenus.

Nous aurons notre réunion ici au Costa Rica Lundi 12 mars de 5:00 a 6:00 PM dans la salle Heliconia.

Nous avons nous avons définis trois sujets dont nous voulons débattre. Le premier est la réponse au projet VIP dont je viens de parler et pour les deux autres nous essaierons d'être un peu plus proactifs. Nous parlerons de la façon dont nous voulons travailler avec la communauté ICANN sur ces questions et autres problèmes IDN.

En ce qui concerne la réunion de lundi Je comprends qu'il y a un conflit d'horaire avec d'autres réunions. Il est très difficile de trouver un créneau horaire dans les meetings ICANN. Je suggère donc de commencer la réunion à 5 heures et de la poursuivre jusqu'à 6:30. Donc pour ceux qui ne peuvent pas se joindre à nous à 5:00 pm faites le a 6:00 pm.

J'ajoute qu'au vu du travail formidable effectué par le groupe de travail des défis futurs nous aimerions (nous le groupe de travail IDN) produire un document de la même nature tourne vers les défis futurs de façon a devenir un peu plus parti prenante dans IDN.

Ceci est une question qui compte beaucoup pour ALAC.

Carlton Samuels: Merci Edmon. Des commentaires? Non? Nous passons donc aux règles de procédures des groupes de travail ALAC et pour le groupe de travail des améliorations d'ALAC.

Cheryl Langdon-Orr: Je commencerai avec le groupe de travail « mise en place des améliorations » d'ALAC parce que cela englobe une grande partie du travail qui a été effectué avec un groupe de travail inter-régions ALAC.

Le AIITF s'est réuni 12 ou 13 fois de façon hebdomadaire depuis la fin de l'année dernière et a examiné 13 recommandations du comité d'amélioration ALAC. Toutes les recommandations ont maintenant été définies exactement en terme de date, d'étapes et d'attribution à d'autres parties de ICANN ;.Par exemple si des membres du personnel sont concernés par les mesures d'amélioration Ou bien Si le groupe de travail ALAC au complet est concerné ou encore seulement une partie du groupe de travail comme le comité exécutif d'ALAC. Les tâches ont été réparties de façon à ce que les mesures émanant de ces 13 recommandations aient été distribuées en totalité.

Maintenant ce que vous voyez sur l'écran vous montre le statut de chacune de ces recommandations.

En premier nous avons les changements de statuts de l'ICANN rendu nécessaire pour différentes raisons: Certaines pour clarifier la mission d'ALAC d'autres associé à la sélection des membres conseil d'administration de la communauté At-large. Cette tâche est complétée.

Nous savons que la sélection du membre du conseil d'administration At-large #15 du conseil d'administration de l'ICANN est terminée mais il s'agit en fait d'un processus toujours en cours parce que en fait a la fin de cette année nous devons commencer a convoquer les sous comites pour commencer le processus de la prochaine étape de sélection.

La structure RALO ALAC qui a été révisée a travers des schémas et des tables a déjà été compliquée.

En quatrième lieu l'engagement des régions en est de 75 % et sera complété j'espère entre Costa Rica et Prague. La responsabilité sera des sous secrétaire et sera régionale. Le groupe de travail sur les règles de procédure devra s'y mettre aussi et nous espérons pouvoir en finir avec ceci. Je ne sais pas si je pourrai assister à la prochaine réunion.

Numéro 4: l'éducation et l'engagement. Il s'agit d'une autre recommandation qui a été remplie a 75 %. On a déjà vu les affectations et tous les objectifs futurs pour pouvoir y parvenir et on espère avoir beaucoup plus de précisions en ce qui

concerne les résolutions nécessaires aux programmes d'engagement.

Nous avons aussi beaucoup de bonnes opportunités pour ICAAN. Beaucoup des guides supportent l'utilisation des ALS. Ce qui nous manque c'est le nexus pour connecter les ressources disponibles par les différentes régions. Sylvia va donc essayer de trouver ces 25 % d'information et d'établir ce nexus.

Le point numéro 5 est aussi complété à 75 %. Il y a beaucoup de modifications nécessaires que l'on devra faire pour y parvenir. Je sais que vous n'allez pas le voir sur l'écran aujourd'hui. Vous trouverez un appendice de trois ou quatre pages qui a été préparé par le groupe de travail sur la mise en place des améliorations. Vous trouverez tous les liens pour la semaine sur le site wiki. Nous avons l'outil de communication à 75% ce qui ne veut pas dire que le travail ne continue pas.

À 50 % nous avons le nouveau système qui va être mis en place. Les améliorations précisent que ce modèle en particulier ne sera pas disponible sur cette structure et on observe des différences entre nos recommandations et ce que nous sommes en train de faire. Je sais qu'Olivier travaille sur des questions de communication et de participation du public. Nous espérons un 100% pour le meeting de Prague.

Les processus de traduction sont a 100% mais ca ne veut pas dire que les informations ne doivent pas être considérée par l'ALAC. Le point 10 et 11 se rapporte au point numéro 1. Ce sont des recommandations spécifiques aux statuts qui ont en fait été complétés. Il s'agissait de s'assurer qu'on avait établi un ADN pour ICANN. Nous avons le conseil d'administration qui réaffirme son rôle et sa mission, Nous avons aussi des observations venant des consommateurs. Nous avons les retours des consommateurs ainsi que le mécanisme de conseil aux consommateurs a 75% car il y a encore beaucoup de travail à faire.

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que nous ne sommes qu'18 mois de notre prochaine réunion de révision. Il est absolument essentiel que pour la prochaine réunion qui sera aussi une réunion de révision externe audite que nous aillons répondu au premières recommandations.

Nous avons choisi de publier ceci comme un groupe wiki. Ce dont nous avons besoin se sont des commentaires de chacun d'entre vous dans les ALS et les pôles régionaux pour s'assurer de notre compréhension mutuelle.

Pour en finir avec ce groupe de travail de mise en place des recommandations.

Lors de la réunion du Sénégal on parlait de groupe de travail séparé mais maintenant on peut parler de groupe de travail

coopératif. Matt va annoncer plus tard aujourd'hui la convocation d'une réunion pour la participation au groupe de travail sur les procédures.

Il serait essentiel que la direction régionale soit représentée et de préférence par plus d'un représentant. Deux ou trois personnes dans ce groupe de travail serait préférable. C'est un sujet très important car il s'agit d'harmonisation entre les régions. Il va s'agir de données ALS donc il est très important que ALS soit représenté dans ce groupe. Il n'y a pas de maximum si nous avons 60 personnes ca sera parfait car 13 personnes travailleront quand même. Nous avons besoin d'un minimum.

Il est essentiel que la direction de RALO soit implique dans cette révision parce que cela sera notre cadre de travail dans les trois ou cinq prochaines années à venir. Je vous encourage à participer à ce processus. Ce sera un travail WIKI et cela se traduira par des réunions hebdomadaires. C'est travail très important et le membres ALS doivent savoir a quoi ils s'attendent avant de s'engager a faire ce travail.

A la réunion de l'ALAC Nous avons eu quelques volontaires mais nous avons besoin d'une large base de volontaire pour faire ce travail. Nous avons beaucoup de travail a faire cela va être des mois très intenses.

Carlton Samuel:

Merci Cheryl pour ces explications. Sergio?

Sergio Salinas Porto:

Cheryl je voudrais souligner la qualité du travail que vous avez fourni avec ce groupe de travail. Je voudrais préciser car nous avons eu le cas dans notre RALO.

Nous avons eu des problèmes avec l'interprétation en ligne et aussi avec les emplois du temps. Nous aimerions que l'on tienne compte des différentes parties de la journée dans les différentes régions.

Cheryl Langdon-Orr:

Une des différences importantes entre le groupe de travail régional et le groupe de travail des procédures est que le premier n'a pas été ferme. Il y a toujours beaucoup de travail à faire. Ce groupe de travail ne va plus se réunir de façon hebdomadaire mais il se réunira encore une fois ou deux pour préparer son rapport final.

Donc ceci est très différent du groupe de travail sur les paramètres et règles de procédure.

Pour la commission sur les règles de procédure e il sera important de travailler avec les différents fuseaux horaires et les question d'emploi du temps. Cela reste un problème difficile. En ce qui concerne l'interprétation simultanée il s'agit

d'une question de nombre des participants. Si il y a deux ou trois personnes qui participent et trois au moins qui ont besoin d'une langue en particulier (Français ou anglais) nous pourrons en bénéficier.

C'est une décision qui sera prise au cas par cas à chaque réunion.

Sala Tamanikaiwaimaro:

Merci Cheryl En ce qui concerne la rotation des meetings spécialement pour les régions APRALO cela favorisera la participation des ALS.

Cheryl Langdon-Orr:

Je pense qu'il est important de préciser pour ceux qui ont du mal a prendre les appels que leur contribution via Wiki est tout a fait valide et fait partie du procès verbal.

Carlton Samuel:

Merci Cheryl de préciser que Wiki est toujours disponible et que vous n'avez donc pas besoin de téléphoner pour participer. Il est temps maintenant de passer au groupe de travail suivant. Beau Brendler va nous parler des droits et des responsabilités des registrants.

Beau Brendler:

Vous avez peut être déjà vu sur certains Email et document que j'ai déjà publié sur le chat. Nous sommes en train de travailler sur les droits et les responsabilités des registrants. Ce groupe, et il est important de le souligner, n'est pas constitué de la même façon que le dernier. Le dernier groupe de travail était une tentative du GNSO de modifier le RAA en 2009. Ce groupe de travail était plus limité que ce que l'on avait cru. Nous n'avons pas ces limitations dans ce groupe donc pour ceux d'entre vous qui ont vu le document que j'ai envoyé ce matin et nous avons la chance d'accéder à des versions en différentes langues.

Si vous êtes intéressé par la participation à ce groupe de travail j'ai publié un lien sur les débats du RAA qui sont particulièrement intéressant parce qu'il y beaucoup de retour de la communauté. Nous allons aussi revoir un guide sur les bureaux d'enregistrement. Si vous connaissez le guide actuel, il est un peu vieux et interprète les données WHOIS qui sont le sujet d'inquiétude.

Notre collègue Garth Bruen a fait beaucoup de recherche sur les registres et s'ils devaient ou non signer les accords à ce sujet.

Nous allons donc travailler sur ceci ensemble avec le membre du groupe de travail. Nous allons commencer juste après le Costa Rica pour créer une structure plus traditionnelle.

Je vous invite a nous rejoindre et si vous este avocat je vous ajouterai sur ma liste Skype pour que vous puissiez nous donner votre conseil légal.

Je souhaite que le groupe émette une série de recommandations concrètes sur la modification du processus actuel.

Il me semble qu'il n'y a pas grandes choses de plus à ajouter.

Olivier Crepin-Leblond:

J'ai note que vous avez besoin d'aide juridique. Ayant fait partie de LACRALO j'ai remarque qu'il y avait plusieurs juristes.J'espère que ces juristes membres de LACRALO Répondront à votre invitation.

Jean-Jacques Subrenat:

J'ai une question a poser a Beau au sujet du RAA. Je suis frappé par le fait qu'il y a deux réalités et deux contraintes. La première est que les bureaux d'enregistrement son situés ou opèrent des Etats-Unis. La deuxième chose la plupart dépendent de la loi Californienne. Les choses vont devoir changer. Je serai donc curieux de savoir si votre groupe de travail va réfléchir sur cette question. On nous parle constamment de l'internationalisation d'ICANN mais c'est un des domaine dans laquelle nous allons devoir évoluer. Sinon il y aura une forte tentation a créer d'autre système.

Beau Brendler: Je vais répondre brièvement. C'est une question très intéressante à laquelle nous n'avions pas pensé. Nous allons en tenir compte.

Evan Leibovitch: J'espère que ce groupe va pouvoir offrir un résultat sur les résolutions de l'ICANN pas seulement sur le RAA mais aussi sur tout ce qui concerne les politiques et procédures et leur respect. Il faut donc aider ICANN à aller de l'avant.

Carlton Samuels: On me signale que nous sommes en retard. Je vais donc donner la parole à Siva.

Sivasubramanian Muthusamy: Beau dit que les avocats de ACRALO sont invité a participer. Pourquoi tant d'attention sur le droit quand il s'agit d'une question sur les droits et responsabilités. Il faut plutôt s'intéresser aux utilisateurs plutôt que de demander aux juristes ce qu'on peut ou ne peut pas faire.

Beau Brendler: J'espère que je n'ai pas donne la mauvaise impression. Nous ne voulons pas seulement des avocats ou des juristes. Nous

devons avoir une bonne compréhension des documents légaux pour bien représenter les usagers et il nous faut lutter contre la fraude internet.

Carlton Samuels:

Merci Beau je voudrais ajouter que nous sollicitons l'aide des juristes de notre communauté.

Nous avons donc maintenant le groupe de travail sur la technologie.

Dev Anand Teelucsingh:

Le groupe sur la technologie a été recommandé par le groupe d'amélioration d'ALAC. Le groupe de travail sur la technologie va revoir la possibilité d'avoir des nouvelles technologies. Il y a eu des recommandations faites au niveau d'at large. Les discussions ont concerné la répartition de ces informations par ALS. Donc at large doit bien comprendre les outils dont elle dispose de façon à remplir sa mission.

Donc concernant le groupe de travail pour le projet d'améliorations d'At large nous avons établi un espace Wiki qui va offrir des liens avec les outils technologiques. Nous essayerons au maximum d'éviter le langage trop technique. Nous allons proposer des plateformes sur les différentes perspectives, les ordinateurs et téléphones portables. Cela concernera aussi les tablettes.

Nous étudions les traductions instantanées pour téléphone portable. Nous cherchons aussi des personnes capables de nous donner des conseils en matière de technologie. Nous espérons commencer très vite après le Costa Rica.

Sivasubramanian Muthusamy: Je pense que c'est très important le travail que fait le groupe de travail mais je pense que le wiki est compliqué au niveau technique. Il y a des complications concernant les archives les rapports préalables. Il est difficile de trouver les informations que l'on cherche même si l'on suit ce processus depuis des années avez vous pensé à créer une page spéciale pour les nouveaux arrivant qui ne sont pas des experts en technologie.

Matt Ashtiani Rapidement à la page « At-Large conférence Wiki guide » Il y a un guide pour les usagers. C'est une page sur laquelle vous trouverez de l'aide.

Olivier Crepin-Leblond: Une réorganisation de la page wiki est en cours et Matt ne peut y travailler que sur ces heures de temps libre.

Salanieta Tamanikawaiwaimaro: Je voudrais d'abord féliciter Dev et le groupe de travail sur la technologie pour l'excellence de leur travail. Je voudrais aussi

remercier Matt pour son travail de réorganisation de Wiki. Je pense qu'il y a une responsabilité de la part du groupe de travail d'aider le groupe de travail sur la technologie. Par exemple notre espace IDN lorsque nous avons joint l'ALAC a rassemble les informations.

Yaovi Atohoun:

Je voudrais ajouter que tout le groupe de travail doit être en contact avec le staff ICAAN. A ce sujet je pense que les listes d'Email sont très importantes. Je vais demander à ce que les informations importantes soient transmises par Email.

Avri Doria

Ce groupe a été très actif et s'est rencontré très fréquemment pour effectuer le travail qui lui avait été assigné. Nous étions responsable de trois taches importantes. La première était le suivi du JAS le deuxième qui nous a pris le plus de temps était de créer un processus d'objection. Le troisième sur lequel il y a beaucoup à faire encore est la surveillance le contrôle du processus de candidature des nouveaux GTLD.

Tijani Ben Jemaa:

En ce qui concerne Le ASP? Nous avons demandé des experts en dehors de la communauté mais cette demande n'avait pas été acceptée. On nous a dit que la communauté avait des

experts. Nous pensions quand même qu'un avis en dehors de la communauté pouvait être bénéfique.

Carlton Samuels:

Merci Tijani. Je vous invite maintenant à prendre une pause café. Olivier assurera la présidence lorsque la séance va reprendre.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien. Merci à tous. Bienvenue après donc cette pause café, j'espère que vous avez assez de caféine pour les heures avenir, nous revenons à Avri pour continuer donc les groupes de travail et pour les nouveaux GTLD. Avri vous avez la parole. Merci.

Avri Doria:

Je vais commencer à parler donc du processus d'objection, j'ai parlé avec quelques personnes pendant la pause qui voulaient présenter leurs demandes le 21 mars et je les encourage à le faire. Bien.

Notre groupe de travail a travaillé avec Dev et pour mettre en place donc la révision des RALOs, nous avons reçu différents commentaires des changements des faits. Notre groupe de travail a pu réviser les documents préliminaires, faire des changements. Un dernier changement a été fait pour donc modifier les propositions préliminaires, cette proposition va

être adoptée, va être présenté au président de l'ALAC et elle sera ensuite envoyé au reste des membres.

Pour les membres d'ALAC on va maintenant faire une révision dont je vais vous parler, je vais parler de ce document, je ne rentrerais pas dans le détail mais... parce qu'il y a un groupe de travail sur les nouveaux GTLD d'AtLARGE qui va faire une présentation lundi, qui va travailler lundi, on va travailler sur les détails de la proposition pour ceux qui s'intéressent.

Pour cette proposition le document le voilà, donc c'est un processus assez complet pour le processus d'objection avec une introduction contenant les raisons pour lesquels on a fait cela qui viennent du guide du candidat et se basent sur la mention selon laquelle ALAC fait des objections dans le secteur, dans le domaine en termes de l'intérêt public limité et les objections de la communauté.

Et donc là aussi il a été dit que pour que le guide du candidat soit fonctionnel, ALAC n'a pas besoin de payer pour cela, c'est ICANN qui va les payer, pour cela dans la mesure où ALAC a accepté un processus de structure pour présenter cela. Donc c'est la raison pour laquelle ce processus a été mis en place.

La partie suivante de ce document comprend un résumé de ce processus et puis il y a une description du processus. Le processus est divisé en 2 sous processus, le premier est pour les premiers 60 jours après donc la candidature, ALAC et toute

personne du monde peut envoyer des commentaires sur l'objection. Et un commentaire peut être fait dans tous les domaines différents, pour qu'ALAC puisse présenter un commentaire il faut qu'il soit écrit, révisé, les RALOs doivent le voir et ensuite il faut qu'il soit présenté à ALAC pour le vote.

Il y a une tâche qui se fait étape par étape et vous remarquez que cela est décrit pour les personnes qui sont intéressées, cela est décrit à travers un tableau qui montre les étapes à suivre. Donc ça c'est la première partie du document qui décrit cela.

La deuxième partie du document, on a 7 mois pour la production de la présentation d'une objection. Les objections sont des documents beaucoup plus formels, il y a un processus, une équipe, un groupe qui est mis en place pour gérer le processus, un groupe ADOBE qui va être mis en place pour écrire, rédiger ces objections puis ces objections seront envoyées au RALOs. Si une objection est approuvée par 3 RALOs, à ce moment là elle va passer à ALAC pour être approuvée et pour devenir une objection, donc c'est un processus de 7 mois ou un processus de 5 mois en réalité parce qu'il commence à la fin de la période des commentaires.

Et en parallèle avec cette structure que le GAC possède...d'avertissements pré-cause qui permet de faire des objections, de donner des conseils, on peut faire des

objections sur des choses qui ont déjà été... Ce n'est pas toujours le cas, on part du principe que cela peut l'être mais ce n'est pas toujours le cas.

Dans ce document on va avoir à suivre ce processus étape par étape, décrit par un tableau et suivi d'un appendis qui comprend toutes les documentations du guide des candidatures qui décrit les différentes étapes pour une objections et l'ALAC est mentionné. On dit qu'il y a 2 étapes, l'une pour l'objection de la communauté et l'autre c'est l'AtLARGE, c'est les RALOs et c'est ALAC. Au moment de ces objections qui décideront exactement dans quelle mesure la communauté d'ALAC veut faire cette objection, est ce que c'est seulement ALAC? Est ce que cela correspond seulement à ALAC? Est ce que cela correspond au RALOs? Est-ce que cela correspond à une ALS? Soit à quelqu'un d'autre?

Donc l'objection de la communauté va requérir certaines discussions, certains débats pour être sûr que les points de vue d'ALAC et celles de la communauté figurent et sont pris en compte.

Voilà, ça serait donc un peu le processus d'objection en résumé je dirais sans rentrer dans le processus, dans le détail. Mais si vous voulez lundi on a une heure pour en parler et en ce moment là on pourra rentrer un peu plus dans le détail.

Bien. La troisième tâche que notre groupe a réalisé était les préoccupations concernant les GTLDs et comme le vice président du groupe a pris la responsabilité de réaliser ce travail, je vais lui donner la parole.

Jean-Jacques Subrenat: Je sais, c'est une question de café, les interprètes ont aussi bu du café mais ils ont du mal à vous suivre.

Avri Doria: Bien. Je continue donc. Comme je l'ai dit, Cintra est la vice présidente du groupe, elle a pris la responsabilité de tous ce qui concerne les préoccupations liées au GTLDs, donc c'est elle qui va s'en occuper.

Cintra Sooknanan: Merci et le lancement donc des nouveaux GTLDs. Alors nous allons voir un petit peu cette partie là. Ici il y'a un résumé des objectifs du groupe de travail. Je vais voir quelques problèmes à identifier jusqu'à maintenant, c'est un document préliminaire. Vos commentaires seront très appréciés et si vous avez d'autres questions que vous voulez aborder pour notre groupe de travail, dites le nous et nous en tiendrons compte.

Bien. Donc le premier problème que nous avons trouvé était une évaluation du guide de candidature en nous basant sur les préoccupations exprimées par ALAC, AtLARGE et par les communautés, donc les objections concernant les...

Sandra Hoferichter:

... au niveau du curriculum et ensuite je donnerais la parole à Tijani qui va nous parler des potentiels et les prochaines étapes pour notre académie de l'ICANN ensuite vous aurez la parole pour poser les questions, ça sera la partie principale de cette mise à jour sur l'académie de l'ICANN.

Alors d'où nous venons, on m'a dit avant que je commence à travailler à ALAC, les discussions concernant les développements de compétences et les programmes au sein d'ICANN avaient toujours été un problème et on m'a dit qu'il y avait eu des débats lors du sommet de Mexico et ailleurs à ce propos. En tous cas, la première proposition concrète a été faite à Cartagena et je pense que c'était ma première réunion dans l'ICANN et comme beaucoup d'autres c'était ma première expérience et pour moi c'était très confus la structure d'ICANN, ce processus de développement de politique était très compliqué pour moi, cette question de débattre sur chaque point. Donc dans l'équipe de travail j'ai fait une proposition pour établir une espèce d'académie comme d'autres organisations internationales ont un système

pour permettre de rentrer dans le processus à un niveau spécifique et comprendre quelque chose.

La première proposition concrète a été développée au mois d'aout de 2011 et c'était fait en collaboration avec les équipes de l'ICANN et cette proposition a été ouverte au mois d'aout pour la présenter aux communautés publiques. Et ensuite nous avons tenu compte des commentaires et des demandes faites par les équipes de l'ICANN pour nous concentré sur le point B pour avoir une proposition vraiment inclusive, et ce groupe de travail était formé pendant la réunion de Dakar en automne 2011, mois d'octobre 2011.

Et à nouveau je voudrais souligner le fait que la première proposition, la première initiative pour développer une académie de l'ICANN était une proposition très large très vague, on a proposé d'inclure un système dit leurs nits des réunions [présentielles] pour les responsables nouvellement élus, on s'est proposé d'inclure des systèmes de formation de compétence dans l'académie de l'ICANN mais de toute façon on nous a demandé de nous concentré sur le point B, de travailler à des réunions [présentielles] pour les responsables nouvellement élus seulement, et cela était notre point de départ donc en octobre 2011, et je suis heureuse de vous dire que des membres de notre groupe de travail, nous avons 40 membres sur la liste de notre groupe de travail et l'avantage de ce groupe de travail c'est que nous n'avons pas un vis

président, nous avons un comité de programme qui est formé d'un membre qui représente chaque région dont moi je représentais l'Europe et Avri de l'ORALO, Carlos de l'ACRALO, Tijani pour l'AFRALO et Sala pour l'APRALO. Et notre travail était mené et avec le comité de programme qui a fait le travail de base et nous a ensuite présenté pour la liste de travail qui était ouverte aux commentaires.

Je suis convaincu que cette procédure a été très bien organisée et les propositions étaient vraiment des propositions qui sont basées sur un processus inclusif qui tient compte des idées des 5 régions de l'ALAC et des suggestions de ces 5 régions.

Vu les délais que nous avons, les problèmes de budget et pour l'exercice 2013, nous avons commencé à travailler sur le budget, à développer un budget l'aspect budgétaire, ce n'était peut être pas la meilleure chose à faire mais nous n'avons pas d'autres choix, nous avons donc commencé à travailler sur le budget avant de travailler sur les contributions à faire au niveau des régions des CV, etc. Donc une fois que le budget était présenté dans l'espace du groupe de travail d'AtLARGE et nous avons présenté le programme qui a été développé par la suite et je pense qu'Olivier va en parler plus longuement à savoir les possibilités de sensibilisation dans les réunions d'ICANN que nous allons faire dans les jours avenir et maintenant je vais donner la parole à Avi qui est la

représentante académique de notre groupe de travail avec Tijani et Carlos et je vais donc lui donner la parole pour qu'elle présente un petit peu notre programme.

Avri Doria:

Le programme donc qui va être mis en place pendant ces réunions [présentielles] et avec les responsables d'ICANN récemment élus. C'est un programme de 3 jours avec une demi-journée de suivi, le programme doit être organisé avant la réunion de Toronto d'ICANN, avant la réunion annuelle avec les nouveaux responsables, donc ces nouveaux responsables assument leurs responsabilités donc il y a 3 points essentiels.

Le premier est qu'il sera les points centraux des questions comme l'histoire de l'ICANN, les points principaux de l'histoire de l'ICANN, les points basiques du DNS, le modèle multipartites prenantes avec ses concepts, les rôles des différentes parties prenantes, les opérations d'ICANN, la définition de la gouvernance de l'ICANN et la question du droit des candidatures, les droits de marques et les questions qui peuvent y avoir entre les conflits de marques de façon à ce que tout le monde puisse avoir ces concepts de base bien compris, bien comprendre ces concepts de base.

Ensuite la concurrence, le choix du consommateur, l'intérêt public mondial. On veut que tout le monde sorte de ce cours de formation en connaissant les bases des points les plus

importants de l'ICANN. Donc tous les responsables qui vont sortir de ce cours doivent avoir une idée de ces points là, donc ce sont les points qui vont être abordés par des professeurs à travers des cours.

La deuxième partie de cette formation de l'ICANN, l'organisation, l'architecture de l'ICANN, la structure d'une réunion de l'ICANN, les statuts, les plans stratégiques, les processus de développement que nous avons, les opérations et la planification du budget qui est un mystère pour beaucoup d'entre nous et même pour ceux qui sont ici depuis longtemps. Et j'ai commencé à comprendre tous ça seulement l'année dernière, et le processus de développement de politique, comment ça fonctionne, la fonction des groupes de travail.

Les groupes de travail sont vraiment la base du travail qui est réalisé au sein de l'ICANN, comment il fonctionne, la partie de la conformité dans l'ICANN, l'introduction, la présentation, les nouveaux comités, les conseils des nouvelles organisations de soutien, comment ils fonctionnent, quelles sont leurs dynamiques, la présentation du rôle du directoire de ses fonctions et le travail entre les différents regroupements. Donc tous cela et ce que ça signifie, c'est un petit peu ce dont nous allons parler et les gens qui vont parler sont des gens qui travaillent au niveau de leadership des personnes qui ont un poste élevé et qui s'y connaissent et qui vont pouvoir donc

travailler comme professeurs pour ces cours de cette formation. Ensuite les questions spécifiques au sein de l'ICANN.

Si l'on regarde le programme, certains aspects sont statiques, la structure de l'ICANN, la formation de l'ICANN, cela peut changer mais ça change de façon lente et puis il y'a les questions de l'ICANN qui se répètent en permanence mais qui peuvent changer. Donc les commentaires publics qui viennent de terminer, de quoi est ce que les gens ont parlé, qu'est ce qui inquiétait les gens, quels étaient les questions, les décisions qui ont été faites et les questions qui ont été abordées, les questions qui ont été présentées au directoire dans ces 12 derniers mois. Ça va vous permettre de comprendre les problèmes qui sont abordés par les groupes de travail, avoir donc une vision de ce qui peut arriver et de ce qui peut paraître au cours de l'année suivante, les processus en cours de politique et les différentes révisions faites par les ALS qui sont en cours de progression, quels sont les résultats et comment est ce que cela fonctionne avec le reste des problèmes de l'ICANN et puis les programmes de nouveaux GTLD qui vont continuer dans les années avenir.

Et puis les programmes de CCTLD IDN avec les processus de développement, donc on va rentrer dans tous ces détails.

La dernière chose que je voulais mentionner c'est que le dernier jour on va avoir une conclusion. Une fois que ces personnes ont reçu un cours de formation, ils ont vu la réunion, ils sont devenus des leaders, ils vont donc se réunir pour voir un petit peu ce qui leur a plu, ce qui les intéressait, ce qui a bien fonctionné et ce qui 'a pas bien fonctionné, donc en échange entre eux et pour que les personnes qui donnent ce cours, les professeurs finalement les formateurs puissent savoir comment améliorer ce cours dans le futur à donner et puis pour nous permettre de réviser un petit peu le problème de commentaires qui ne sont pas fait souvent dans notre groupe.

Sandra Hoferichter:

Je voudrais mettre l'accent sur le fait avant de passer la parole à Tijani, les 2 éléments clés de cette académie c'est le transfert de connaissance et le fait de tirer partie d'une réunion [présentielles] pour se connaître au niveau social, et pour les participants qui sont élus pour la deuxième fois c'est de toute façon une bonne chose de participer à ces académies parce qu'il ne s'agit pas seulement de participer au cours mais de se connaître aussi, de prendre contact avec les différents autres RALO pour collaborer ensuite pendant le reste de l'année pendant leurs période de fonction. Maintenant je vais donner la parole à Tijani pour qu'il nous parle des potentiels

que cette académie peut avoir pour la formation de compétences au sein d'ICANN.

Olivier Crépin-Leblond:

Je pense qu'il y a peut être des questions donc Tijani qui va avoir la parole d'abord pour poser une question.

Tijani Ben Jemaa:

Je voulais féliciter Cintra et Avri et tous les collègues qui ont travaillé avec elles pour la mise en place de cet ambitieux programmes, je pense que c'est une des choses les plus utiles à long terme que notre comité puisse faire. J'ai quelques remarques que je voudrais vous offrir.

La première c'est que même dans ce domaine de l'académie nous entrons maintenant dans un monde concurrentiel, i y a quelques année ICANN était à peut près seule à proposer une telle approche de formation. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. La semaine dernière, j'étais invité à faire une conférence dans une des grandes universités de Beijing sur un thème de gouvernance de l'internet et je remarquais un panneau qui annonçait dans quelques mois la tenue de quelque chose comme une académie c'est-à-dire une formation de futur dirigeant de l'internet, non pas seulement pour des chinois mais pour des gens du monde entier et je sais que des programmes équivalents sont mis en place au Brésil, en Inde,

en Russie, etc. D'ailleurs c'est intéressant de noter les pays qui se sont inscrit ou qui ont pris l'initiative de proposer de tels programmes sont précisément ceux qui parfois remettent en cause le modèle de multi parties prenantes, le « Multi Stake Holder Model ».

Je voudrais attirer votre attention sur cette conjonction, ce n'est pas un hasard, je crois donc qu'il faut que vous soyez encore plus conscient que jamais de l'élément concurrentiel. Si vous accepter mon analyse quels en seraient les conséquences pratiques, j'en voie plusieurs. La première c'est que notre programme doit être évolutif et tenir compte de l'offre des autres parties prenantes que ce soit en Chine, en Inde, au Brésil ou ailleurs, il faut éviter d'offrir simplement le même programme avec simplement l'étiquette ICANN.

Je crois qu'il faut choisir de plus en plus des créneaux porteurs et c'est là où je crois ICANN a vraiment 2 points originaux ou 2 points ports qu'il faut souligner, le premier point c'est notre mention de ce qui est l'intérêt général « the global public interest » parce que je crois que nous sommes mieux classé que d'autres pour proposer une ou plusieurs définitions de cet intérêt général et aussi d'orienter ou d'inspirer un débat de qualité sur ce thème car je crois que nous avons vu au Etat Unis, en Australie et ailleurs récemment des atteintes extrêmement graves portées au principe de l'intérêt général, de la forme par exemple du projet de loi SOPA au Etat Unis qui

est une remise en cause de l'intérêts général subordonné à des intérêts particuliers. Quand je dis des intérêts particuliers je ne suggère pas qu'il soit légitime, je dis simplement qu'ils sont particuliers.

La deuxième conséquence que je vois c'est que votre comité ou votre groupe de travail aurait intérêt à faire rapidement un catalogue de l'offre concurrente émergente. Vous devez savoir ce qui se prépare dans ces différents pays ou dans des institutions par exemple l'UIT, ITE pour savoir au fond quel est l'horizon à un an, à deux ans, à trois ans et adapter l'offre d'ICANN et l'offre d'AtLARGE à cette réalité là. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Tijani. Nous avons maintenant 2 personnes de plus et on fermera ce sujet parce qu'on n'a plus le temps.

Salanieta Tamanikaiwaimaro:

La proposition pour l'académie d'ICANN pourrait commencer comme un programme de 3 jours, je pense qu'il s'agit d'une proposition excellente mais quand à l'intérêt général je pense qu'on pourrait concevoir l'idée de l'élargir autant que possible et donc les défis pour le modèle de multi parties prenantes tel que la SOPA que Tijani l'a mentionné viennent d'une compréhension insuffisante des politiques existantes et les parties prenantes et particulièrement les gouvernements et

ceci crée la nécessité d'éducation et de formation, et donc je pense que l'ICANN afin d'être une organisation responsable d'internet doit comprendre sa responsabilité sur les détails ne pas imiter les programmes ou les cursus d'autres institutions, et donc on pourrait élargir cette idée et penser plus tard à offrir un programme structuré pour les modèles multi parties prenantes.

Je pense que ceci nous provoquera beaucoup de modifications mais je pense qu'on devrait le considérer sérieusement. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci. En fait avant de commencer à courir, on devra marcher et donc je pense qu'on devra considérer comment ceci fonctionnera ou même peut être, ramper avant de marcher. Alors il y a Yaovi qui a la parole.

Yaovi Atohoun:

Je suis totalement d'accord avec ce que Jean Jaques a dit concernant l'aspect contenu qui doit être évolutif et tenir compte des réalités, et au même moment je voulais m'assurer que j'ai bien compris parce que ce que fera la spécificité de ce programme d'ICANN académie c'est le public cible. Même s'il y a des programmes en cours que les gens pensent mettre en œuvre, je crois que le public cible de ce programme ICANN

académie c'est un public particulier, spécifique et c'est ça qui fera toujours la spécificité de ce programme. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Yaovi. Je pense que Jean Jaques voudrait prendre la parole. D'accord on pourra passer directement à Tijani Ben Jemaa.

Tijani Ben Jemaa:

Merci Olivier. Je parlerais anglais. C'est plus facile pour mon président.

En premier lieu je voudrais faire attention sur le fait qu'il s'agit ici d'une initiative non pas AtLARGE mais plutôt qu'il s'agit d'un cursus de la communauté ICANN, c'est-à-dire que ceci inclus tous les regroupements de la communauté ICANN.

La première proposition comme Sandra a dit était très inclusive, très large ou vague. Vous avez proposé tous genre de programme et de formation dans l'académie mais l'équipe ICANN avait un besoin urgent et il nous on demandé de nous focalisé sur cette activité et sur ce programme et ce programme fus préparé pour l'équipe pour pouvoir satisfaire leurs besoins, et l'académie a été conçu comme un grand outil dans lequel tous type d'apprentissage au sein de l'ICANN devait être incluse. C'est-à-dire que le programme devait inclure toutes les activités d'ICANN et de l'apprentissage en

général et de la formation, il devait inclure d'autres types d'apprentissage en même temps tel que l'apprentissage virtuel c'est à dire le e-Learning et les web binaires aussi, etc. et donc l'académie ICANN n'est pas seulement pour les leaders futurs de l'ICANN tel qu'il est maintenant, notre programme en ce moment est une petite partie de l'académie tel que l'on a conçu et donc ceci ne devrait pas être vu comme un projet final, ce n'est qu'une partie du projet. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Alors Sandra a la parole encore une fois et je voudrais terminer avec ce sujet.

Sandra Hoferichter:

Merci. Je crois que Tijani a mentionné quelque chose de très importante, on devra avancer non pas lentement mais pas à pas. Je pense qu'on est déjà sur la bonne voie et on a l'intention et l'attention de la communauté ICANN ce qui sera démontré lors de la prochaine réunion ICANN parce qu'on a aussi des espaces pour que la communauté participe et Olivier présentera l'idée de l'académie ICANN. Je pense que ce sera un grand sujet lors de la réunion demain avec les NCUC et je sais parce que j'ai vu que les autres commentent aussi des propositions et qu'ils ont déjà reçu notre proposition de l'académie. On travaille déjà sur un premier programme pilote pour la réunion de Toronto, on devra travailler sur le budget

et avoir l'approbation de ce budget et puis travailler sur un projet qui devrait être fini pour Toronto.

Le développement que Tijani vient de mentionner sera à moyen terme ou alors un processus à long terme même et donc on aura besoin s'un sous groupe qui sera proposé par Sala aujourd'hui plus tard et d'autres sous groupes. Sala corrige si je me trompe sur la portée et la convocation, etc. Et donc je pense qu'on a d'avantage de temps pour discuter ce processus avec d'autres groupes mais c'était nécessaire et absolument important que lors de cette réunion à Costa Rica l'ALAC supporte cette proposition au lieu de ne pas la supporté, c'est-à-dire ceci ne peut être tenu en compte que pour le moyen ou le long terme. Je crois qu'on est déjà sur la bonne position pour profiter de cette opportunité et pour promouvoir cette proposition au sein de la prochaine réunion ICANN. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sandra et merci pour cette approche de pas à pas que tu mentionnais, c'est très mature. On a déjà parlé avec le conseil de la GNSO avec l'académie de l'ICANN aussi hier et on a parlé aussi aujourd'hui ce matin avec le sous comité de partenariat public avec le conseil d'administration et le conseil d'administration avec la réunion de PPC, donc le partenariat qui aura lieu à 9 heures du matin.

On a déjà vu les diapos ce matin, c'était bien accueilli, bien reçu et on devrait penser qu'on est les ambassadeurs pour l'ICANN à ce sujet et on devrait tous comprendre qu'il s'agit d'un projet qui appartient à tous l'ICANN, il ne s'agit plus de l'ALAC ou d'AtLARGE et je ne voudrais pas dire comment nous laisser dehors mais on devrait le concevoir comme un projet de tous l'ICANN et non pas de l'AtLARGE et penser qu'on est entrain de faire l'histoire. C'est juste une préoccupation que j'ai pour les autres et donc notre premier pas je le suggère qui va être de trouver des personnes qui s'ajoutent à ce groupe de travail et qui d'initient à ce groupe de travail pour passer à la prochaine étape qui est la rédaction d'un cursus où on choisira les professeurs.

Il y'a une préoccupation quand au choix des professeurs parce que ce sera eux qui vont apprendre aux élève ce qu'est l'ICANN et donc on essaye de capturer de bon professeurs, c'est une préoccupation très valable et on doit la considérer sérieusement non seulement par nous mais par toute la communauté et toute l'organisation parce que si tout le monde ne participe pas, ce sera xxx de l'adopter et on aura besoin que les autres organisations de support et les comités consultatifs participent aussi, donc c'est très important.

On va en finir avec ce sujet, merci beaucoup Sandra pour tous ton travail, vous avez fait un grand travail toi et tous ton groupe de travail.

Olivier Crépin-Leblond: Merci à l'équipe. Puisque nous en somme toujours sur la construction de compétences, on a beaucoup travaillé ce matin et cet après midi on va passer directement au processus AtLARGE de construction de capacité et je vais demander à Sala de passer à la prochaine étape et pour qu'on puisse inclure plus de personnes dans AtLARGE et pour qu'ils deviennent des membres actifs et non pas des gens qui sont sur une liste et qui ne parlent jamais. Donc Sala tu as la parole.

Sal Tamanikaiwaimaro: Merci Olivier. Comme je disais je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les participants qui participent à distance et à toutes les personnes qui sont dans la salle, c'est un grand plaisir d'avoir la parole pour pouvoir parler de la construction de capacité, et je voulais mentionner l'académie ICANN comme Olivier vient de dire c'est un projet de toute l'organisation et ce matin je parlerais tous simplement du processus de développement de compétence à l'organisation et je vais inclure Jean Jaques ici pour qu'il fasse des commentaires s'il veut sur ce que je dis.

C'est très important d'établir un paramètre en termes de développement de compétence et pourquoi on veut développer des compétences. Je crois qu'Heidi a déjà inclus un lien que vous voyez sur l'écran et la version préliminaire de

la proposition que j'ai rédigé fus éliminé après la réunion de Dakar et vous verrais que toutes les fonctions sont en fait 6 points principaux et 3 identifiants principaux pour internet, et donc lorsque je parle de développement de compétences au sein de l'ICANN, en fait c'est ça que je mentionne. Et je voudrais savoir pourquoi aussi on a ce processus de développement de compétences. Bon, on en a déjà discuté mais bien avant que je me joigne à vous je crois que vous considérez déjà ceci mais ça serait important d'adresser ce sujet, de traiter ce sujet, mais Jean Jaques a dit qu'on a besoin d'avoir une participation active à ce sujet pour résoudre les problèmes et avoir un dialogue solide au même temps et comme vous verrez, la communauté AtLARGE participe dans cette communauté et on a beaucoup de problèmes variés des politiques complexe, etc.

En fait pour contribuer à travers le forum AtLARGE pour ce qui est des politiques qui émergent et des règles de procédure de l'organisation, je pense qu'on pourrait considérer ceci et sous aucun point de vue, je n'aurais jamais m'imposé sur ceci mais je pense que la communauté AtLARGE devrait décider qu'est ce qu'ils voudraient voir au sein des RALO, qu'est ce qu'ils voudraient développer et peut être comme ça on pourra avoir un apport plus cohésif et je crois que vous avez tous reconnu au sein de vos groupes de travail lorsqu'on vous a demandé des confrontations, des objections. Au sein des RALO vous

avez tous vu les défis qui existent pour ces langues et pour ce qui est de la compréhension des composantes techniques, etc.

Je voudrais passer directement au point suivant pour ce qui est du développement des compétences. Ce n'est pas un point neuf, on l'a déjà fait même ici même au sien de l'ICANN, si vous observez le partenariat global on a fait un travail incroyable, excellent pour travailler avec les NOG, les groupes de la région, avec le NOC du sud est asiatique, de l'Afrique, etc. et donc tous ceci n'est pas limité mais ce sont peut être des groupes qui adressent plutôt les aspects techniques et les problèmes des IPG et de DNS Sec et je crois qu'on pourrait voir comment coordonner mieux et travailler mieux avec le partenariat global et voir comment chaque région traite ceci et comment on peut coordonner le travail de tous et peut être organiser une initiative pour que tous puissent participer, que ce soit de APRALO ou de AFRALO ou de l'ACRALO.

Donc voilà le composant de face à face pour encourager le développement de compétences entre les membres des ALS et peut être même encourager les nouveaux membres pour les ALS à travers certains mécanismes. Jean Jacques a déjà dit qu'on a des formations qui sont disponibles autour du monde. Les RALOs devraient savoir ceci et je pense qu'on ne devrait pas le leurs faire savoir ici mais que ça devrait être une initiative coordonné.

Pour ce qui est de l'internet on à un problème taxe par exemple. Si on pense à un pays qui n'appartient pas à la communauté AtLARGE encore mais j'espère qu'ils le sont tous et le Népal et ils ont accès à internet pendant 4 heures par jours parce qu'ils ont beaucoup de problèmes d'énergie. Et donc tous ces problèmes qui sont très complexes autour du monde et donc vous voyez qu'il y'a différentes raisons pour ces limitations qui sont liées à l'accès internet. Donc le monde est divisé en régions comme je disais. Pour ce qui est de méthodologie, je ne vais pas en discuter, elle est déjà incluse sur le document et vous pouvez faire vos propres commentaires, on va avoir les systèmes de déploiement possibles. Je vois que ça déjà était proposé sur le Wiki par Glen et les mécanismes, les systèmes disponibles pour nous pour pouvoir développer tous ce travail, je vais mentionner quelques uns, c'est les plates formes pour le e-commerce, la formation de e-commerce, la plate forme pour les problèmes, la fondation des plots, les programmes sur internet de e-commerce et d'autres organisation.

Et simplement pour me rassurer que ce n'est pas quelque chose que je dis sans raison, j'ai les chiffres ici, et lorsque je les ai vu pour voir quel était le taux de pénétration des RALOs. J'ai vu que les chiffres après Dakar devrait être mise à jour, et bien sur on a de nouveau membre d'ALS qui viennent de nous

rejoindre mais je voudrais vous donner une brève idée de ce qui est le taux de pénétration.

Quand à la quantité d'ALS au sein d'AFRALO on a 21.5% dans la région, pour AFRALO 27.78 de taux de pénétration, l'ACRALO 25.54%, L'ACRALO 5.6% de pénétration EURALO 18.2 % de taux de pénétration.

Il est important de comprendre que même avec cette marge de taux de pénétration par compétence d'extraire les apports de qualité à la politique, devoir qui est révisé pour voir quel était son considéré ou les bureaux d'enregistrements et les registrant, les registres. C'est essentiel de souligner l'importance de l'initiative des RALOs pour encourager les moyens de mettre en place ces travaux pour chaque RALO. Il ne s'agit pas simplement de le faire mais si on pouvait tous travailler dessus ensemble et coordonner ensemble et discuter la façon de le faire, bien sur on a plusieurs régions au monde qui se trouvent face à dilemme, par exemple l'Arménie doit décider entre l'Asie et l'Europe et ce n'est pas simplement un dés-atout mais notre principale force est la capacité de partager des habilités et des expériences au sein de la communauté AtLARGE on a des ingénieurs, des experts en IPv6, on a des avocats, on a des gens de différents trajets dans la vie et donc on devra faire un processus de développement de compétence et le mettre en place.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Sala. Est-ce qu'on a des questions dans la table? Oui.

Salanieta Tamanikaiwaimaro: Je prend la parole alors, j'ai déjà discuté avec Sola lors d'une pause et Sala me racontait de ce processus de développement de compétence et Sala me disait que pour fournir des séances de développement de compétence on devrait commencer à travailler sur l'académie ICANN et sur le programme de l'académie ICANN et donc je voulais traiter ceci avant de continuer et dire simplement que pour le développement de compétences, on pourrait commencer à partir d'un cursus de ICANN pour que les gens reçoivent la formation adéquate, on doit voir quelle est notre cible et inclure le modèle de multi partie prenante et de la gouvernance internet, donc Sola je voudrais te remercier pour avoir travailler dessus. Merci.

Sal Tamanikaiwaimaro: J'ai un commentaire bref à faire à Siva parce que si tu te souviens quand j'ai commencé à travailler à ICANN, on avait au sein de l'organisation un périmètre restreint et donc voilà certaines des capacités que je mentionnais, on devra être limité par ceci mais bien sur on a des membres qui viennent de différent champ de connaissance, de différents trajet et c'est important de comprendre les intersections entre les

différents secteurs, c'est très important parce que par exemple pour ce qui est des noms de domaines on a des aspects légaux, des aspects d'ingénieries et techniques. Et donc encore une fois c'est un sujet ouvert pour que les membres d'AtLARGE puissent décider.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sala. Est-ce qu'on a d'autres questions ou des commentaires? Oui Sandra vas-y.

Sandra Hoferichter:

Merci Olivier. C'est juste un commentaire que je voudrais dire plutôt qu'une question. Je pense qu'ici on montre comment on peut travailler ensemble, on a d'un coté l'académie ICANN et le groupe de travail pour l'académie ICANN et Sola était un membre du comité du cursus et pour continuer à travailler dans ce groupe de travail le pas suivant serait de développer le programme et je pense que ce serait une bonne façon et je proposerais de poursuivre ce chemin.

Je pense de mon point de vue que le modèle est un outil pour qu'on puisse apprendre et on puisse passer à l'étape suivante et donc le modèle devrait être mis en place pour l'académie dès maintenant même si ce n'est pas le type d'outil pour lequel l'académie a été conçue pour les rayures en face à face mais je pense qu'on devrait mettre en place ce modèle avec

ce que Sola proposait et avec ce document qu'on a déjà partagé avec tous. Merci.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Sandra. Est-ce qu'on a d'autres questions? Sala je voudrais demander quel sont les pas suivant que tu pense on devrait prendre d'ici jusqu'à la prochaine réunion?

Sal Tamanikaiwaimaro: Je suis d'accord avec Sandra, il ne s'agit pas de quelque chose à laquelle on devrait sauter directement mais je pense à partir de Costa Rica maintenant qu'on a déjà ouvert ce sujet à tous le monde on devrait commencer à penser qu'est ce qui se passe dans notre réunion et quels sont les besoins dans notre région et je vous proposerais monsieur le président de créer un groupe de travail de bénévoles peut être qui puisse réunir ces informations et qui puisse créer un chemin à suivre.

Olivier Crépin-Leblond: Peut être qu'on devrait l'avoir comme un point à suivre réunions un groupe de personnes de bénévoles et je pense qu'on n'a pas de professionnels à ce sujet ici mais un groupe de bénévole qui poursuit ceci jusqu'au pas suivant.

Tijani Ben Jemaa: Je voudrais vous faire penser à la proposition de Cheryl. Est ce qu'elle fait partie de ceci?

Olivier Crépin-Leblond: On va établir un sous comité pour travailler, oui c'est le point suivant à suivre et peut être on pourrait continuer à parler sur ce sujet mais on a rattrapé, on est 40 minutes en avance ce qui n'est pas fréquent. Oui Sola Vas y.

Sal Tamanikawaiwaimaro: J'ai oublié de mentionner quelque chose qui vient de me venir à l'esprit. Vous savez qu'un des défis qu'on a tel que communauté globale parce qu'on a déjà parlé de problème de langue et je crois qu'on a ici un autre point qu'on devrait discuter, et si les RALOs particulièrement... je crois que pour tous les RALOs on a tous des défis par apport aux langues et je pense qu'on devrait décider entre nous comment discuter ceci avec les RALOs et comment encourager les différents ateliers même au sein des ateliers existants dans nos régions et le faire en la langue pertinente et on devrait voir sis ceci implique un niveau de formation et on pourrait en parler avec l'équipe ICANN ou les représentants du partenariat global de ICANN dans chaque région même si on se prépare pour le IGF arabe, le président d'AFRALO Charles a contacté Baher Esmat pour le partenariat global dans cette région et ils ses sont connecté. Donc, en fait on devrait se rassurer que tout le

monde travaille ensemble, les ALS et c'est essentiel qu'on développe ce type de travail non seulement au sein des RALOs mais aussi au sein des ALS.

Et donc c'est une suggestion humble que je fais pour que l'on considère ceci particulièrement pour les régions qui ont des défis par rapport à la langue. Pour nous par exemple même en termes d'IDN et de consultation de politique l'équipe doit aussi continuer à faire traduire les documents et en fait les documents étaient traduits mais c'est nous les RALOs au sein de l'AtLARGE qui devrait recevoir les contributions et pour nous même si c'est de la Korai, de la Chine ou du Pacific, le niveau d'extraction dépend des RALOs et si les ALS disent qu'ils veulent mieux comprendre ces contributions, on devrait travailler d'avantage sur ceci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sala. On a Jean Jacques maintenant.

Jean Jaques Subrenat:

Une remarque, je ne sais plus si Sandra mentionnait cela mais j'imagine qu'au cours de ces travaux pour la formation d'une académie, elle a été en contact à la fois avec le personnel d'ICANN notamment David et Feliz d'une part et d'autre part avec le comité de participation public que préside Mike.

Si ce n'est pas le cas je recommanderais vivement que ce ne soit fait pas continuellement bien sur mais disant aux étapes importantes peut être tous les 3 mois ou tous les 6 mois car ce qui me fera c'est que nous avons besoin des mêmes instruments dans les 2 cas, c'est-à-dire les services linguistiques traduction ou fourniture d'interprétation mais aussi le support technique pour la transmission, pour la participation distance et donc ce sont des aspect que nous n'avons pas à reproduire chaque fois nous même, il existe des outils, il faut s'en servir.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Jean Jaques. Je dois répéter, ce que j'ai déjà dit l'académie sera présenté à l'audience d'ICANN dans le cadre du sous comité de participation et c'est ce que j'ai présenté ce matin d'ailleurs lors de la première session. Donc ils ont les documents en mains depuis un moment et la réception était très bonne je dois dire.

Il y'a aussi un deuxième aspect qui sera présenté par les équipes d'ICANN et pour voir le contexte dans son ensemble et permettre aux participants d'ICANN de monter dans l'échelon de l'ICANN pour être des membres actifs et avoir des positions dans la hiérarchie les plus élevées à travers toutes les ALS. C'est quelque chose qui est importante qui nous permet d'arriver au niveau le plus élevé, et la question est que

le sous comité de participation publique a réalisé 2 choses dans ce domaine déjà. Est-ce qu'il y'a d'autres commentaires, des questions sur ce point là?

Evan Leibovitch:

Il y avait une discussion portant sur une présentation de model 1. Qui va être faite par Mack.

Olivier Crépin-Leblond:

On fera ça dans la session de conclusion. Bien, donc Cheryl doit arriver. Je peux faire un petit peu de commentaires en attendant qu'elle arrive.

Nous sommes en avance sur notre programme c'est vraiment quelque chose d'anormale à tel point qu'on ne sait pas quoi faire et je ne sais pas quoi vous dire, normalement je vous dis toujours dépêchez vous, avançons, soyez bref et tout à coup je vous demande de prendre votre temps. Cintra.

Cintra Sooknanan:

Merci Olivier. Je remercie Sala pour sa présentation. Je pense que c'est un groupe de travail essentiel pour AtLARGE. Je sais que vous avez cité ici quelques chiffres de statistique, je veux en savoir quel est le mécanisme pour avoir ce type de données pour le groupe de travail qui travaille sur les

paramètres. Les chiffres ne signifie pas obligatoirement, la participation plus.

Olivier Crépin-Leblond:

Oui Cintra vous avez raison et Sola vous avez la parole.

Sal Tamanikaiwaimaro:

Oui en termes des statistiques que j'ai utilisé, je pense que si vous regardez les propositions vous verrez que j'ai utilisé les pays pour comparez le nombre d'ALS qu'il y a par pays, combien de pays dans chaque région et je ne suis pas tout à fait d'accord avec Cintra parce que ce n'est pas parce qu'il y a un niveau de pénétration élevé que ça veut dire obligatoirement qu'on a eu une efficacité au niveau de la politique et donc une des questions qu'il faudrait présenter au niveau des paramètres, c'est des paramètres concernant l'efficacité politique. Et je pense aussi qu'il est essentiel pour nous en tant que communauté avant de commencer à réglementer, à faire des politiques, comparer les politiques, nous devons considérer l'efficacité des systèmes et des paramètres que nous utilisons et l'efficience de l'efficacité des informations et à envoyer au niveau des bases. Donc voilà, tous cela est très important. Merci.

Olivier Crépin-Leblond: Siva vous devez vous présentez d’abord, je dois vous donner la parole. Allez-y Siva.

Salanieta Tamanikaiwaimaro: Sala disait que 5 personnes représentent l’Amérique, peut être qu’on a un représentant pour chaque état aux Etat Unis, je dirais que dans le NRALO c’est plus difficile pour des raisons évidentes, mais en termes de chiffres je dirais que la proposition originale que j’ai envoyé.

Sal Tamanikaiwaimaro: Il y avait une note en bas de page qui nous envoyait donc un tableau et ce tableau montrait les statistiques que j’ai utilisé, je pense qu’il est important de souligner que ces statistiques sont post Dakar, ils ont été recueilli donc après Dakar.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Sala. Oui ces statistiques ont été recueilli par les RALOs eux même et ne sont pas vraiment mis à jour.

Sal Tamanikaiwaimaro: C’est une bonne question Olivier. Oui en fait j’ai fait 2 appels sur la liste d’AtLARGE, le premier appel était fait au niveau du bord et des réponses qui sont arrivés, le seul RALO qui était à jour était la région de l’ACRALO. Je dois dire que les autres RALOs ont indiqué et qui voulaient de l’aide pour la mise à

jour de ce type de tableau de données, et le deuxième appel que j'ai fait sur la liste demandant des statistiques fraîches et demandant la confirmation des statistiques à savoir si elles ont été mis à jour ou pas, je n'ai pas reçu d'email en réponse, mais je dois dire que les personnes étaient en voyages donc ils avaient d'autres choses à faire. Donc à nouveau je vous demande si je peux encourager différents RALOs à mettre à jour les tableaux de bord de l'ARALO parce que nous avons besoins des indications concernant notre situation actuelle.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sala, et je vais demander si vous voulez une action à suivre pour qu'on continu à pauser cette question pendant les réunions de RALO et au niveau des leaderships, au niveau des dirigeants. Je vois que Mathis veut prendre la parole.

Mathis:

Donc les dirigeants du RALO pour parler de la possibilité de mettre à jour leurs tableaux de bord, les tableaux de bord de leurs RALO. Je crois que c'est bien comme action à suivre. Bien, un commentaire de plus Sala. Si l'on pouvait aussi ajouter a cette action à suivre la possibilité de mettre à jour les tableaux de bord et avoir aussi une certaine cohérence dans les tableaux de bord pour que ces tableaux de bord soient pertinents les uns avec les autres parce qu'il y avait des différences. Merci.

Olivier Crépin-Leblond: Et vous pourrez peut être aussi prendre la parole lors de la réunion et suggérer cela. Ce n'est pas AtLARGE qui doit demander aux RALOs mais les membres des RALOs qui peuvent suggérer cela. Bien. Nous voyons que Cheryl est dans la salle, donc nous allons pouvoir avancer et suivre donc le fil de notre ordre du jour. Apparemment il serait une bonne idée d'avoir un sous comité sur la sensibilisation et je vais donner la parole à Cheryl pour cette partie de la discussion.

Cheryl Langdon-Orr: Merci Mr le président. Je m'excuse, nous ne sommes pas la seule réunion qui a eu lieu actuellement et donc c'est pour cela que je suis en retard. Je voudrais aussi vous dire que vous serez heureux de savoir que nous avons passé les 2 dernières heures dans une tente alors qu'ici il n'y a pas de fenêtre. Bien.

Est-ce qu'il y'a des personnes qui veulent prendre la parole sur cette question, proposer des questions? Excusez moi je n'ai pas entendu.

Olivier Crépin-Leblond: Je comprends vous êtes très loin. Nous avons besoin d'un quorum ici.

Oui ça c'est votre rôle. Si vous voulez établir cela, nous allons voter à ce propos, nous allons dire oui ou non. Donc on va demander aux équipes d'oublier Rodrigo et de commencer à compter les personnes, donc Cheryl va ensuite discuter ou présenter la proposition. Je vois que Dev lève la main et je ne suis pas sûr que c'était parce qu'il voulait prendre la parole. Dev est-ce que vous voulez répondre à ce que Sala vient de dire? Est-ce que vous voulez prendre la parole à ce propos?

Dave Anand Teelucksingh:

Merci. Le tableau de bord a été créé en tant que concept. Pour le tableau de bord de l'ACRALO, je serais heureux de travailler avec les RALOs et pour voir comment mettre à jour cela et les aider à travailler sur le tableau de bord pour faire une transition dans ce domaine.

Cheryl Langdon-Orr:

Bien. A nouveau donc Cheryl et laissez moi recommencer, donc Cheryl pour la transcription.

Je m'excuse, je vais demander au président et ce qu'il veut que je fasse maintenant. Est-ce que nous avons xxx? Est-ce que je peux prendre la parole dans ce cas là? Merci.

Nous proposons pour cette réunion d'ALAC et d'AtLARGE qu'une mention soit présentée à ALAC pour voter dans ce meeting pour former un sous comité permanent dont le

travail serait la question de la sensibilisation. Est-ce que quelqu'un veut modifier cette mention tel quel a été lu? Sinon je vais demander à une personne de l'ALAC de présenter cette mention et à quelqu'un d'autre de soutenir cette mention. Je vois Sala qui présente cette mention, je vois qu'Olivier soutient cette mention.

Nous ne sommes pas encore entrain de voter, attention. Toutes les régions sont d'accord? D'accord.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, nous pouvons faire une liste des régions et dire que toutes les régions soutiennent cette mention.

Cheryl Langdon-Orr: Est-ce que vous voulez organiser le vote?

Olivier Crépin-Leblond: D'abord nous allons demander des commentaires avant de passer aux votes. Est-ce qu'il y'a des commentaires? Evan.

Evan Leibovitch: Merci. Est-ce que ce groupe de travail va travailler dans un contexte d'AtLARGE seulement ou est ce qu'il y a un désir de travailler avec d'autres groupes, regroupement d'ICANN et pour partager certaines vision parce que j'ai constaté qu'il y a

d'autres regroupements dans ICANN qui ont aussi des problèmes de sensibilisation qui font des efforts dans ce domaine et je me demande s'il n'y a pas la possibilité de voir ce qu'on peut faire avec d'autres groupes de parties prenantes, peut être faire un effort conjoint qui pourrait être utile ici parce qu'il me semble que nous avons tous des défis pour travailler dans ce domaine, ils ont tous des difficultés dans ce domaine.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci. Si je peux en parler je dirais que si l'ALAC vote affirmativement pour former ce sous comité permanent, à ce moment là il faut le mettre en place. Si l'on veut avoir une opportunité pour travailler entre les regroupements dans ce groupe de travail à ce moment là, ce n'est pas la même chose.

Evan Leibovitch:

Est-ce que vous êtes d'accord? Ou est ce que vous avez une vision plus limitée?

Cheryl Langdon-Orr:

Je dirais que je pense que je serais un petit peu égoïste dans les premiers mois parce que le cycle budgétaire que nous avons déjà établi au sein de l'ICANN, je pense qu'il nous amène d'être égoïste pour garder notre propre ALAC et notre propre région et notre propre secteur d'ALAC et d'AtLARGE.

Ensuite le cycle budgétaire nous permettra... ça sera une bonne occasion parce que d'autres groupes ont besoin de se focaliser aussi sur ce problème. Donc nous allons probablement travailler de façon plus large dans les prochains cycles, dans les prochaines années.

Donc je suggère qu'on travaille d'abord avec une première vision de 12 mois de façon plus égoïste et puis après d'accord on s'ouvrira au reste.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl. Est-ce qu'il y'a d'autres commentaires, d'autres questions? Tijani vous avez la parole.

Tijani Ben Jemaa:

Merci. Je m'excuse Evan mais je pense qu'il faut que ce soit un sous comité d'AtLARGE parce que nous avons nos propres besoins de sensibilisations et si nous avons besoin d'une sensibilisation commune avec d'autres regroupements, avec d'autres groupes nous pouvons mettre quelque chose qui sera inte-communautaire, un groupe de travail qui sera commun à tous les regroupements.

Sal Tamanikaiwaimaro:

Oui je suis d'accord avec Tijani et avec Cheryl. Je pense qu'il faut nous focalisé sur AtLARGE d'abord mais j'espère que ça

nous n'empêchera pas de travailler sur un partenariat global. J'aimerais aussi faire un commentaire sur les 3R et PINIC, etc. et donc ils veulent travailler avec nous en termes de formation sur le terrain, donc je pense que c'est quelque chose qui peut être très utile si le sous comité pouvait considérer cela.

Cheryl Langdon-Orr:

Mr le président, il est important de se limiter ici. Je pense qu'on va prendre le désir d'Evan et le besoin donc qui a été présenté par les régions.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl. Est-ce qu'il y'a d'autres questions? Sandra.

Sandra Hoferichter:

Cheryl une question. Est-ce sous comité de groupe de travail va avoir une vision globale des problèmes ou est ce qu'il va aussi être déplacé pour développer des programmes de formation de compétences?

Cheryl Langdon-Orr:

Je suggère que ce soit le deuxième et non pas le premier.

L'un serait un groupe de travail large, global qui aurait une vision globale des choses parce que les bénéfiques seront pour la communauté de l'ICANN dans son ensemble mais ici nous

devons nous focalisé sur les besoins régionaux au niveau de la région. Donc si on a besoin de formation de développement de compétences, se sont ces occasions qui vont nous permettre de travailler avec les autres parties de la communauté ICANN et de l'environnement internet et la communauté des CCTLD par exemple peut aussi toucher des questions qui sont à l'extérieur de l'ICANN sur ces problèmes là que nous devons nous focalisé.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions, d'autres commentaires avant qu'on passe au processus suivant? Cintra.

Cintra Sooknanan:

Merci Olivier. Cheryl, votre vision de la sensibilisation comprend aussi ce que l'on appelle la sensibilisation interne pourtant que les personnes de nos groupes.

Cheryl Langdon-Orr:

Mon opinion personnel, rappeler vous que ça va être ensuite le groupe qui va prendre la décision finale mais je dirais que nous devons nous focalisé sur la sensibilisation au niveau de la communauté. Il peut y avoir des bénéfices au niveau de formation interne en parallèle mais je pense que nous avons besoin de séparer ces 2 fonctions et mon raisonnement est qu'il faut qu'il y ait des points séparés concernant les budgets

et cela peut être portée pré-judiciaire dans notre communauté si nous ne travaillons pas comme cela.

Olivier Crépin-Leblond: Nous avons une question de nos participants à distance.

Matt Ashtiani: Nous avons une question de Faiçel. Est-ce que quelqu'un pourrait... Excusez-moi. Il dit qu'il a déjà posé une question. Je ne vois seulement qu'un commentaire pour vous.

Olivier Crépin-Leblond: Je pense que c'était lié à ce qu'a dit Sandra. Donc on peut laisser ça de coté. Bien Siva.

Salanieta Tamanikaiwaimaro: Cheryl vous avez parlé d'autres regroupements, de la possibilité de consulter ces autres groupes pour la formation de compétences. Nous avons fait une formation de compétence AtLARGE mais est ce qu'on peut... nous pensons que la formation de compétence pour chaque groupement risque de réduire, d'imposer des choses ICANN et donc si on parle par exemple du GAC, ça va donner lieu à des pays qui ne sont pas présentés auprès du GAC et qui pourraient inclure des bureaux d'enregistrement qui n'appartiennent pas aux groupes des bureaux d'enregistrement et donc dans

l'ensemble ça risque d'apporter d'avantage de diversité et chaque nouveau participant va comprendre le model multi partie prenante et le processus d'ICANN va mieux le comprendre disant si on parle de formation de compétences pour chaque AC et SO. Ça serait donc adapté à la demande. Est-ce que vous pouvez nous expliquer cela?

Cheryl Langdon-Orr:

Oui je dirais qu'on peut tenir compte de cela mais pour répondre à la première partie de votre question, oui. Tous les AC, tous les SO, tous les comités consultatifs et les organisations de support vont participer aux équipes de rédaction, etc. sur ces questions, sur la formation et la formation de compétences parce que on va augmenter la sensibilité des gens et on va l'inclure dans notre programme. La maturité de chacun de ces processus est différentes bien sur. Donc je ne pense pas de ce que nous devons faire maintenant serait négatif pour ICANN. Je pense que nous sommes entrain de construire les bases pour qu'ensuite nous soyons plus près pour avoir une approche plus large d'ICANN.

Nous allons d'abord considérer un futur proche pour le moment ma réponse est oui.

Olivier Crépin-Leblond: Merci. Est ce qu'il y a d'autres questions, commentaires de la salle. Je ne vois personnes donc en ce qui concerne la question faites, je vais demander à Sandra de répondre en ligne. Nous sommes maintenant prêt pour le vote et donc la proposition tel quel a été enregistré. Cheryl est ce que vous pouvez nous dire si c'est correct?

Cheryl Langdon-Orr: Est-ce que je peux demander à Aidy de la lire?

Heidi Ullrich: Oui la mention tel quel a été enregistré est ALAC reformé d'un sous comité de sensibilisation pour discuter les questions de sensibilisation. C'est bon?

Cheryl Langdon-Orr: Oui c'est tout à fait correct. Ça était soutenu par Sala et Tijani. On pourrait ajouter cela à la mention cela figure sur l'écran main on est très loin donc c'est très difficile à lire. Donc nous avons un quorum et nous pouvons donc présenter cela aux votes, tous ceux qui sont pour la mention s'il vous plait levez la main.

Seulement les membres d'ALAC. Est-ce qu'on peut recompter, 2 membres des équipes s'il vous plait compter indépendamment et comparez vos résultats. Carelton n'est

pas là, c'est pour ça que nous sommes 14. Bien, il y a une seule personne qui manque, donc il n'y a aucune personne qui est contre. Donc c'est bon. Merci et la mention est adopté.

Nous allons passer à la prochaine étape. Sharon s'il vous plaît. Je suis sur de savoir que nous avons 3 personnes dans cette conférence Cheryl.

Une des prochaines étapes, nous avons Rodrigo qui est aussi dans le partenariat. Pour le partenariat, en Amérique latine partenariat global. Rodrigo va discuter avec nous. Si vous prenez un micro, asseyez vous, et si vous ne parlez pas espagnol, prenez des écouteurs. Vous devez dire votre nom s'il vous plaît avant de commencer à parler. Merci.

Rodrigo:

Je suis Rodrigo et avant toute chose je voudrais vous remercier pour votre invitation et pour tous ceux ici qui ne savent pas qui je suis ou pour quel département je travail dans les équipes d'ICANN, je vous dirais que ma position est le vis président d'Amérique latine et j'appartiens à une partie d'ICANN qui s'appelle le partenariat global, nous avons un vis président et je suis aussi le vis président pour l'Amérique latine et une des choses que nous faisons c'est de la sensibilisation. Et pour les utilisateurs internes, les associations, les organisations qui peuvent être intéressé à travailler avec AtLARGE mais aussi nous travaillons avec des

gouvernements, des secteurs commerciaux, etc. Donc c'est un effort de sensibilisation pour tous les regroupements, pour toutes les parties prenantes qui peuvent travailler avec ICANN. Donc je suis heureux de savoir qu'AtLARGE a créé ce sous comité, que cette décision a été adoptée, je vois qu'il y'a beaucoup de place pour la coopération entre ce sous comité et le travail que nous réalisons au niveau des équipes d'ICANN et donc je pense que nous aurons le temps au court de cette réunion de voir comment nous allons continuer à travailler dans le futur, mais essayons en tous cas d'avoir le temps de le faire.

Je suis convaincu que Mandy va aussi nous aider au niveau du bureau et elle sera peut être heureuse aussi, elle veut peut être aussi prendre la parole ici.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Rodrigo, nous apprécions l'interaction avec donc le partenariat global.

Donc je dois dire qui je suis avant de prendre la parole. Mandy est ce que vous êtes là? Est ce que vous voulez prendre la parole.

C'est important que vous preniez la parole, c'est une règle établie pour l'ALAC alors allez y prenez la parole.

Mandy Carver:

Vous m'entendez? Je suis en ligne, je suis dans la connexion Adigo. Donc je peux suivre le chat et je suis d'accord avec Rodrigo et je souhaite la bienvenue au sous comité sur la sensibilisation et je pense que ça sera important pour la formation, le dialogue concernant la sensibilisation, c'est une discussion qui existe depuis un bon moment au sein de l'ICANN. Et concernant la sensibilisation puisque la sensibilisation veut dire faire participer d'avantage de gens de différents groupes et faire passer des messages de partie prenante et sensibiliser la communauté sur l'existence de l'ICANN.

Donc la formation de compétence est quelque chose qui est très importante dans tous cela. Donc je souhaite la bienvenue et je suis heureuse que ce dialogue, cette coopération soient mis en place et j'espère que beaucoup d'entre vous participerons à cela. Je pense vraiment que la participation et l'engagement est très important et je pense que Kart pourrait nous parler un petit peu de la sensibilisation des travaux de sensibilisation qui sont réalisés au sein des équipes d'ICANN. Je suis heureuse d'apprendre de chacun d'entre vous.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Mandy. D'abord je veux savoir si vous avez des questions? Je vois qu'Olivier a une question. Est-ce que quelqu'un d'autre? Allez-y Olivier, vous avez la parole.

Olivier Crépin-Leblond: Je voudrais vous dire que cet après midi, cette session aura lieu entre 16 heures et 16 heures 30.

Cheryl Langdon-Orr: Oui s'il n'y a pas d'autres points à aborder pour cette question, nous devons un petit peu avoir ici des points à suivre, nous devons passer à des choses un peu plus sérieuses. Alors en tant que sous comité d'AtLARGE, par définition ALAC va nommer une série de personnes y compris les liaisons dans ce sous comité, le président, le vis président. Donc ça c'est la base, le règlement pour ce type de sous comité permanent.

Donc maintenant que j'ai dit cela, je pense qu'il est essentiel le leadership, les dirigeants régionaux nomment une ou deux personnes, de représentants pour qu'ils participent à ces sous comités. La raison est que le motif de cela est que la plus part du travail et le travail fait en collaboration, le travail fait vraiment en partenariat aura lieu au niveau régional ou au niveau local, se fera au niveau régional ou local et donc c'est ce qui se passe sur le terrain au niveau de la région qui va être essentiel pour notre travail en particulier, pour le travail en sous comité.

Est-ce que les équipes d'ICANN pourrait faire une annonce là-dessus et les régions aussi pour obtenir et pour éveiller les

intérêts de participants et si cela est possible, je voudrais que Darlin... Darlin n'est pas là.

Qui peut faire passer un message au secrétariat pour que le secrétariat s'occupe ou joue le rôle aussi au niveau de la région pour présenter les gens pour ce sous comité.

Une fois qu'on aura constitué ce comité, qu'on aura le nombre de personnes nécessaire entre 12 et 15 personnes je dirais, on fera une liste de mail la semaine prochaine après cette réunion de l'ICANN. Nous feront une page Wiki, on va publier des commentaires mais il faut réunir..., au moins faire un appel, réunir des personnes pour ce sous comité auprès des différentes régions pour avoir des représentants de différentes régions. C'est le point le plus important d'abord pour commencer. Donc peut être que vous pouvez travailler et essayer de trouver un moyen pour faire cela dans les semaines avenir. Je sais que vous avez travaillé énormément ces derniers temps mais il faut continuer à faire de notre mieux et vu les circonstances comme tous les groupes de travail, le Wiki sera la base pour nos archives et pour le matériel mais je me demande si Mr le président, si l'ALAC pourra participer à cet espace qui n'est pas ouvert au public et s'il peut y avoir une discussion de concept en cours, quelque chose dont on pourrait discuter et dans ce cas là j'apprécierais vraiment si le président de l'ALAC et les représentants de l'ex COM pouvait participer à cet appel et le soutenir. C'est

quelque chose qui n'est pas si organisé et dans cet espace privé.

Je pense que c'est important surtout si l'on veut commencer à travailler avec d'autres parties de la communauté de l'ICANN de façon informelle. On peut avoir des conversations informelles, quelque chose qui soit à l'extérieur des protocoles qui pourrait d'avancer aussi quelque chose qui pourrait être utile aussi et au niveau des régions si nous avons la capacité de faire au niveau des structures AtLARGE, leurs faire savoir que l'on organisait cela et que s'ils ont des idées et des suggestions, on a donc le secteur dans lequel ils peuvent apporter tous cela et proposer des contributions.

Je ne sais pas, je crois que c'est tout, il nous faut démarrer sous ce comité.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl. Oui vous avez raison. S'il y'a d'autres questions dans la salle? Rodrigo, est ce que vous voulez de nouveau prendre la parole? Oui Rodrigo vous avez la parole.

Rodrigo de la Parra:

Et finalement il ne me reste plus qu'à vous remercier et d'avoir xx cet espace de coopération entre les équipes d'ICANN et AtLARGE et je pense que oui je suis tout à fait d'accord avec vous, la prochaine étape c'est que dans les

semaines qui viennent on puisse donc organiser ce premier appel et pour le projet. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci beaucoup à tous et merci d'être venu pour la deuxième fois dans la journée aujourd'hui. Merci beaucoup. Donc nous vous en remercions et maintenant je crois que notre programme de la matinée est terminé et nous sommes à l'heure donc bravo.

Heidi Ullrich:

Vous avez 30 minutes pour le repas, s'il vous plait revenez dans 30 minutes, il y'a plusieurs options pour le repas, la première c'est quand vous sortez à droite, il y'a une salle dans laquelle vous devriez avoir des sandwichs à vendre et puis il y'a aussi à l'extérieur de l'hôtel et il y'a différents endroits où allez, différents fastfood. Donc vous pouvez y aller aussi. Il y'a un centre commercial où il y'a différents petit restaurants si vous traversez l'autoroute. Il y'a une passerelle pour traverser l'autoroute, il y'a une série de restaurants donc, il y'a Macdonald, il y'a des restaurants dans lesquels vous pouvez vous assoir mais si vous allez aussi à l'intérieur du centre commercial, il y'a des fastfoods de différent type, il y'a même un bar...

Olivier Crépin-Leblond:

On démarre avec l'enregistrement, merci. Bienvenue encore une fois. Bonjour à tous. C'est la première journée de la session de travail de leadership de l'ALAC. Nous avons eu un déjeuner très bref. C'est plutôt un marathon pour essayer de manger quelque chose. Nous vous demandons des excuses, vous les participants à distance. Nous avons l'honneur de recevoir Maguy Serad, directrice du respect contractuel et Pam Little nous accompagne aussi. Ils vont tous les deux répondre à nos questions concernant le respect.

Il y a aussi une présentation sur l'écran tel que vous le voyez. Maguy va nous guider le long de cette présentation. Maguy à toi.

Maguy Serad:

Bonjour à tous, je vous remercie de l'opportunité que vous me donnez. Vous êtes de notre première présentation de la semaine. Dans la salle, je suis accompagnée par Olivier et nous avons aussi un nouveau membre de notre équipe qui nous accompagne depuis très peu Jack Kawaga. Khalil devrait être au téléphone. Vous avez certainement travaillé avec lui ces dernières années. Il y a aussi plusieurs membres de l'équipe qui participent à ce que nous croyons qu'il s'agit d'un des forums critiques pour notre succès. Vous représentez un groupe de partie prenante qui est essentiel pour notre mission et pour nos souhaits.

Je vais vous raconter comment je vais faire la présentation. Il y a plusieurs mises à jour et nous avons aussi reçu des questions. Premièrement, je veux remercier l'ALAC de nous donner les questions très professionnellement et permettre d'avoir les diapos. Nous avons également une liste assez vaste de questions qui a été présentée. J'ai préparé un résumé pour que vous ayez une idée de quoi il s'agit.

La diapo suivante s'il vous plait... C'est un peu loin, non? Vous la voyez? Premièrement, les questions ayant trait à l'organisation. Deuxièmement les mises à jour de notre site web, les notifications. Et troisièmement, il s'agit d'une catégorie de 177 questions qui ont été reçues et regroupées. C'est ce que l'on appelle un groupe de questions, qui ont été présentées et mises à jour.

Voilà la diapo numéro 4 avec la première question concernant le respect de l'organisation. J'ai le plaisir de vous informer qu'à ALAC, il y a trois nouveaux membres de l'équipe plus les membres de Dakar... Quatre nouveaux membres.

J'applaudis et je suis vraiment heureuse. Si vous avez travaillé dans un groupe comme celui-ci, vous allez voir que le fait de trouver les capacités est assez rare. Mais si vous avez travaillé au sein de l'ICANN, c'est deux fois plus difficile. Parce que pour trouver le rôle, les capacités nécessaires pour pouvoir

travailler dans cet environnement et aborder les préoccupations qui nous arrivent, c'est difficile.

L'internet fait des progrès très rapides. Donc le fait d'avoir quatre nouveaux membres est très important et maintenant, nous pouvons couvrir sept langues. Nous essayons encore d'augmenter l'équipe d'ici les prochains mois. Notre croissance est basée sur le volume des préoccupations au sein de la communauté dans les différents domaines d'activité. Dans notre organisation, je suis le chef de département et nous avons une équipe du respect des bureaux d'enregistrement et des registres. Ceci est basé sur le volume, sur l'urgence et sur la demande.

Nous avons aussi Jack que l'on a présenté avant. Il a des années d'expérience pour ce qui est de la gestion et cela est très important. Nous voulons tous dire que nous faisons des audits. Nous nous demandons quels sont les risques que nous prenons et qu'est-ce que nous allons faire avec tout cela. Nous allons faire des mises à jour dans les prochains mois, quelle est notre stratégie etc. Mais l'important c'est notre engagement pour conserver l'élan pour tous ces travaux.

La quatrième catégorie est un monsieur qui s'appelle Paul. Et Paul a des années d'expérience, non seulement pour ce qui est de la gestion, les matrices, KPIs ou ce que vous voudrez. Aujourd'hui je suis ici et je peux vous assurer que l'équipe est

bien plus forte et bien plus capable qu'auparavant, quand j'ai commencé. Nous respectons de plus en plus toutes les sources et tous les travaux. Les ressources ne sont pas suffisantes. Il faut faire les mises à jour.

La deuxième question a trait aux mises à jour. Si vous avez regardé notre page du respect, je ne sais pas ce que vous pouvez trouver mais je sais qu'il y a des informations importantes. Nous avons beaucoup travaillé pour que ceci soit beaucoup plus convivial avec l'utilisateur. Si vous faites un clic sur le lien, vous irez dans la page web du respect et vous aurez de plus en plus d'informations et d'engagements pour la mise à jour.

Nous avons commencé à rédiger un bulletin d'informations, ou newsletter. Ce sont des questions très courtes sur lesquelles nous sommes en train de travailler. Nous voulons ajouter plus de données valides dans l'avenir.

Pour la question numéro trois, nous allons voir la diapo numéro six et je passe la parole à Khalil qui est le gérant sénior du domaine WHOIS et de l'UDRP. Khalil est avec nous depuis plusieurs années. Il a travaillé avec nous au sein de la communauté et il l'a connaît très bien. Je lui passe la parole.

On se base sur les plaintes qu'on a reçues. On a 177 catégories de questions et donc nous avons certaines mises à jour. Il y en a parmi vous qui ont participé aux séances avant la réunion

mais on va repasser certains secteurs pour vous mettre à jour.
Khalil?

Khalil Rasheed:

Ce que je veux faire en plus de traiter les plaintes particulières et les activités complémentaires de ce trimestre serait d'avoir l'accès aux nouveaux IP. Ceci serait important pour voir ce qu'on a fait pendant ce temps.

Parmi les options que l'on a, on va voir si les gens sont en train de respecter les responsabilités. Si vous regardez le slide, on a neuf mille et quelques plaintes et 6454 plaintes ont été répondues. On essaie de résoudre ceci sans interactions et les plaintes vont être résolues dans des délais appropriés. Ça devrait fonctionner. Quant aux plaintes, on n'a pas l'obligation de résoudre ceci. Dans certains cas, on ne peut pas le faire parce que dans notre système, ceci implique un choix de la personne qui présente la plainte. La plupart du temps, vous n'aurez pas une réponse du bureau d'enregistrement par rapport à cette plainte. Cela ne veut pas dire que le bureau d'enregistrement n'est pas responsable et qu'il ne peut pas le résoudre.

En plus, on est en train de générer un processus de données WHOIS pour rendre ceci plus efficace. On devrait savoir s'il n'est pas adéquat, s'il est en train d'être suivi et non pas d'évoluer simplement entre 25 et 30%. On voudrait montrer

depuis le début quelles sont les pas qu'on suit pour montrer la position de WHOIS.

Je ne sais pas si on pourrait passer à la diapo suivante? On voit là-dessus le volume de bureaux d'enregistrement. Je voulais voir quels sont les sujets systématiques quant à la mise en place de WHOIS. On va voir quels sont les bureaux d'enregistrement qui sont près à le mettre en place et c'est ce que nous sommes en train de faire. Et on est en train de voir où on a des problèmes systématiques avec le WHOIS, où ils sont systématiquement travaillés de façon directe avec les bureaux d'enregistrement.

Quant aux plaintes et à la localisation des gens, vous voyez que la plupart des plaintes sont en Amérique du Nord et en Europe. Ceci ne me surprend pas parce qu'en fait, c'est là où on a le plus de bureaux d'enregistrement pour les noms de domaine. Peut être que ceci ne reflète pas la position des registres pour WHOIS mais on essaie de donner une alerte plus systématique et de voir comment on peut faire face à ceci depuis le début. En plus, on devrait traiter du sujet de l'accès au WHOIS. On va passer à la diapo suivante.

Les bureaux d'enregistrement doivent suivre et fournir accès aux données WHOIS. De toute façon, l'une est à travers le port 43 et puis on a aussi l'accès à travers un site interactif. On essaie de déterminer si les bureaux d'enregistrement ont

accès à ceci ou pas. On va essayer de le faire d'une façon plus efficace. En 2009, notre système à commencé à recevoir des services des bureaux d'enregistrement WHOIS tous les jours. Et nous avons encore une fois des problèmes avec les bureaux d'enregistrement. Si vous voyez le dernier trimestre, vous allez voir qu'on a 29 cas de bureaux d'enregistrement qui ne semblaient pas fournir accès à ce port 43. On a mis en place un processus pour établir cette détermination.

On a reçu une notification sur les données WHOIS qui ne fonctionnent pas. Parfois on avait aussi des problèmes de trafic. Et sur les 29 cas, on a déterminé qu'on avait des raisons que pour des questions de respect, 7 n'étaient pas impliquées. 29 n'ont pas suivies le processus pour rendre ceci plus efficace et donc on a toujours des problèmes sur lesquels on travaille avec les bureaux d'enregistrement. Ce qui nous épate, c'est la façon dont les bureaux d'enregistrement ont fourni accès aux données WHOIS pour cette zone en particulier.

Vous voyez ici sur cette diapo pourquoi les bureaux d'enregistrement semblent être en train de fournir les données WHOIS. En fait, ils le font déjà. On a plusieurs raisons pour lesquelles on ne doit pas s'impliquer nécessairement lorsqu'un bureau d'enregistrement ne semble pas être en train de fournir les données WHOIS. Nous avons aussi un respect UDRP. Il s'agit ici d'un processus que tout le monde devrait respecter quant aux marques. On a des détracteurs qui

ont violé le nom de domaine ou la marque. Le bureau d'enregistrement doit alors décider de transférer le registre à la personne qui a enregistré la marque ou de lui passer le domaine.

Nous avons cas où la personne qui présente la plainte a des mesures qui n'ont pas été mises en place par le bureau d'enregistrement. Le processus d'ICANN verse plutôt sur les pas à suivre pour mettre en place la décision ou alors la rejeter. Depuis que j'ai rejoint l'ICANN, on a aussi vu des problèmes du non respect de l'UDRP et on a eu, je crois, 15 cas lors du dernier trimestre. La plupart a été résolue au début du processus et le bureau d'enregistrement a mis en place les décisions prises.

On a aussi un problème de l'UDRP, 4 cas où on a répondu à chaque fois qu'il y a eu un manque de respect par rapport au processus. On a plus de problèmes de respect. On considère aussi qu'il y a eu des plaintes d'UDRP sur un système de tickets généraux. Surtout pour ce qui concerne les responsabilités de l'ICANN. En fait, notre respect de l'UDRP est limité parce que les bureaux d'enregistrement ne mettent pas en place les décisions et qu'ils ne respectent pas le processus. L'ICANN n'assure pas particulièrement de s'impliquer lorsque l'on viole des marques.

Ayant dit ceci, je voudrais maintenant traiter un autre sujet. On pourrait ouvrir la séance des questions. Je voudrais parler des séances d'enregistrement des sites web. Pour les RAA de 2001 à 2009, les bureaux d'enregistrement devaient accrédi-ter les noms actifs pour un site web interactif mais ils ne peuvent pas déléguer ceci aux personnes qu'ils embauchent. Et donc, un bureau d'enregistrement doit fournir les données WHOIS pour pouvoir suivre le processus. Les bureaux d'enregistrement devaient fournir l'adresse postale et une adresse web sur le site. Donc, on devrait voir quels sont les cas d'accréditation pour pouvoir suivre le processus des sites web. Ceci dit, si vous avez des questions dans la salle?

Maguy Serad:

Khalil, on voudrait laisser les questions pour la fin de la séance plutôt.

Et si on continuait sur la mise à jour de la séance précédente pour vous informer des activités. On a déjà mentionné les ressources additionnelles que l'on voit maintenant sur la diapo numéro 13 sur l'écran. Vous avez déjà vu cette diapo mais qu'est-ce que cela veut dire pour nous en tant que communauté. Je ne parle pas de l'équipe ICANN mais plutôt de la communauté.

En fait, on essaie de mettre en place la structure de respect pour tous. On est tous important dans cette culture de respect

du processus et nous en sommes dans la phase de l'autoévaluation. C'est-à-dire que l'on est sur la base des obligations des parties contractantes et on a donc créé un questionnaire pilote pour les bureaux d'enregistrement. On est en train de travailler avec les registres en ce moment et on espère pouvoir apprendre beaucoup à partir de ce questionnaire. Il s'agit d'un outil, tout le monde doit tout comprendre, tout doit être clair et on conçoit ceci du point de vue du respect. On devrait voir quelle est la consistance, qu'est-ce qui est valable pour nous... Et tout ceci va appartenir à la catégorie du risque d'audit. On essaie de créer un pilote avec ceci dès maintenant pour le trimestre avant la réunion de juin. On espère avoir un compte-rendu pour vous lors de la réunion de juin pour voir quels sont les pas que l'on va suivre pour cette (inaudible, 19:00).

Dans la diapo numéro 14, encore une fois, vous voyez que les ressources veulent dire beaucoup de choses: des gens, des systèmes de ressource, des outils. Je suis fier de pouvoir vous dire que le long de cette semaine, nos présentations vont montrer qu'on est parvenu à mettre en place tout ces processus le long des domaines de respect. Si vous connaissez la carte des processus, on ne dirait pas qu'il s'agit d'une ligne droite mais voilà le processus de respect total. Si vous voyez les parties contractantes ou contractées que l'on est en train d'observer, indépendamment de ce que l'on voit, le processus

sera toujours le même. On a reçu un outil à travers ce système, ce pourrait être les e-mails, les appels, n'importe quel outil que ce soit. On pourra avoir une consultation de respect qui sera envoyée et ceci sera la phase préventive. C'est-à-dire les contrôles, les suivis, qu'est-ce qu'on est en train de regarder, les audits, si ceci respecte les obligations et le processus. C'est-à-dire que c'est un processus en trois étapes.

D'abord, on devra envoyer une notification pour voir si ceci est clair ou pas. Si ce n'est pas clair, on doit faire une consultation pour voir les épreuves et puis on continue. Mais en fait, ces trois étapes sont définies partout. Elles étaient définies par les parties contractées. On va envoyer un e-mail et si on n'a pas une réponse valable, on va faire un suivi dans cette marque temporelle sur la base du suivi des difficultés dans les domaines où on travaille.

On fait un suivi aussi au travers d'un e-mail ou par téléphone et on ne veut pas que ceci soit sous-entendu. Si on n'a pas eu assez de réponses à ce moment donné, on va envoyer un fax. Donc vous voyez qu'on a plusieurs façons de contacter les parties contractées. Et si on n'a toujours pas de nouvelles après avoir envoyé la troisième notification, on va le diviser en deux jours de travail et l'équipe a donc à relever le défi de voir comment on peut faire pour que ce point là se transforme en un manque de respect du processus et notre engagement

avec la communauté. Voilà une des questions qui est apparue est de publier sur le site web ce qui se passe mais c'est différent de se maintenir à jour. Donc on devrait voir quelles ressources vont nous servir pour le maintenir ainsi. Ceci porte donc sur le respect. Dès qu'on a envoyé une notification de respecte et que la période est déjà passée, on ne peut pas arranger ce processus de conformité. On a donc développé un processus qui profite des RAA de 2009 et on y a inclus un processus de suspens. On a un bureau d'enregistrement aujourd'hui qui a été suspendu et on a un délai spécifique pour pouvoir résoudre ce manque de conformité.

L'idée de ce processus est que le domaine d'où l'on vient ou qui est la partie contractée qui fait le suivi où le but n'importe pas. Notre but est de standardiser toutes les communications, toutes les bases, tout ce qui porte sur ce qu'on demande.

Avant de passer à la diapo suivante, ce processus amélioré serait effectif à partir des réunions suivantes où on commencera à nous rapporter à vous. Et comme Khalil l'a dit, on va demander plus de données, plus de faits. On va voir si ceci est efficace et on se demande combien de fois on va regarder ceci avant de prendre des décisions sur cette base. On va toujours voir la ligne du jour et essayer de communiquer, informer la communauté en ce sens.

Pam Little:

Je voudrais donc maintenant que la communauté nous dise comment il serait important pour le développement de nos processus et le développement de politiques puisque vous avez tous participé à ce processus de développement de politiques. On devrait voir comment mettre en place ou faire respecter ces politiques. C'est un cercle complet et on est engagé avec le processus de développement des politiques en même temps. Par exemple, vous pourrez avoir vu le IIRTP comme groupe de travail qui a beaucoup travaillé pour mettre en place toutes ces recommandations et toutes ces modifications à partir du 1er juin 2012, c'est-à-dire dans trois mois.

On a été engagé dans ce processus, on a donné des plaintes au groupe de travail pour qu'ils sachent où sont les problèmes, ce qui implique même de faire des commentaires sur les modifications de politiques. Et ceci, comme je viens de le dire, est la fin du cycle de la politique. On est engagé avec le développement de politiques, les modifications nécessaires et puis les faire respecter. Vous voyez qu'on a plusieurs groupes de travail pour les versions préliminaires. Vous allez suivre ce travail, je le sais, parce qu'il s'agit ici des recommandations qui viennent du groupe de travail sur les politiques du stage frauduleux ou abus. L'équipe préliminaire allait traiter ce sujet et on a beaucoup travaillé avec l'équipe de version préliminaire. On leur a fourni des questions, des informations

pour les options qu'ils avaient proposé et on a même recommandé d'autres options auxquelles ils n'avaient pas pensé.

Puis on avait la réponse au groupe de travail et les recommandations du groupe de travail RAP qui rapportent toutes les modifications. Je pense que ce groupe identifie les différentes communautés et utilisent différentes méthodologies pour faire des abus. Ils doivent chercher à harmoniser le processus dans ce domaine. Ils ont demandé des informations de la part de l'équipe de plaintes pour savoir comment cette équipe suit et rapporte les abus et les usages frauduleux. Voilà quelques exemples pour montrer qu'on est engagé, non seulement avec le respect des politiques mais aussi avec le processus de développement des politiques.

Sur la diapo suivante, on montre à la communauté quelle est la conformité des registres et les emplacements des registres et des bureaux d'enregistrement en Amérique du Nord. On en a une en Asie, dix en Amérique du Nord et on a un besoin de recevoir des rapports tous les mois. A partir de ces rapports, on voit que dans ces parties du monde, tout le monde respecte la disponibilité WHOIS, la disponibilité DNS et ils fournissent un accès égalitaire aux bureaux d'enregistrement au système d'enregistrement partagé. On n'a pas reçu de plaintes à partir de novembre 2007. On n'a pas de problème pour ce qui est du refus de service.

Sur cette diapo, on voit les emplacements géographiques des plaintes reçues. Entre octobre 2011 et février 2012, on a reçu 16 741 plaintes. Il y en a eu quelques unes que l'on n'a pas pu confirmer pour le remplacement et donc, pour les bureaux d'enregistrement remplacé dans cet emplacement géographique ou dans cette région.

Diapo suivante s'il vous plait. Ceci vous donne un panorama des différents types de plaintes que l'on reçoit. Voilà les plus grands groupes de plaintes que l'on reçoit. La plupart des plaintes porte sur le manque de précisions pour WHOIS mais on voit aussi les problèmes de service aux clients qui sont enregistrés. Ces plaintes, pour la plupart, ne peuvent pas être traitées mais comme vous voyez, on a plus de 4 000 plaintes sur ce sujet. On a des problèmes de transfert et comme vous le savez, on a passé beaucoup de temps à essayer de traiter ce sujet. On a d'autres sujets comme l'escroc de données ou le manque d'audits.

Pour les plaintes des différentes régions, peut être que ceci n'est pas conforme à ce que l'on demande mais on devrait vous présenter ces trois grands groupes. On voit des problèmes potentiels pour les plaintes. On enverra des premières notifications aux bureaux d'enregistrement et puis on passera à la deuxième et troisième étape. Mais si ceci ne fonctionne pas, on a un autre processus de l'étape préventive à l'étape de respect pour que la partie contractée doive

accepter ceci. On en voit deux qui ont surpassé le respect et donc on a suspension. On n'a pas fini avec ce contrat.

Ici, vous voyez donc les données sur la démographie des bureaux d'enregistrement par rapport aux plaintes et au volume et aux bureaux d'enregistrement. Sur cette carte, vous voyez que pour l'Amérique du Nord, on a 95 600 000 bureaux d'enregistrement et ils ont reçu 3939 plaintes. Vous voyez qu'il y a 683 bureaux d'enregistrement dans la région. On a 117 plaintes sur ces bureaux d'enregistrement. A partir des pourcentages, vous voyez la tendance où on a les plaintes des consommateurs ou des registrants. On a déjà mentionné ceci, on essaie d'être plus créatif et de faire ceci de façon plus intelligente pour identifier les domaines ou les régions de problèmes de façon plus efficace.

Diapo suivante. C'est encore une fois ce que l'on a déjà mentionné. J'ai déjà parlé des tendances pour les transferts. C'était l'un des sujets sur lequel on reçoit le plus de plaintes. Et si on a toutes les plaintes portées avec les cinq bureaux d'enregistrement les plus importants, on sait qui ils sont, où ils sont. On fait ceci pour traiter le problème de façon plus efficace. Dans notre jargon, on sait que c'est le plus grand problème que l'on a. Et donc ceci traite des problèmes de transfert et comment il les traite. On pourrait réduire la quantité de plaintes et on espère que le consommateur ou

l'utilisateur ait une meilleure expérience. C'est ce que l'on est en train de faire en termes de transfert.

Sur la diapo suivante, on a le volume des plaintes émises. On identifie encore une fois quels sont les dix principaux bureaux d'enregistrement pour ce qui est des plaintes. Donc vous voyez ici les bureaux d'enregistrement. Il y en a qui ont reçu plus de 1 200 plaintes pour celui qui en a le plus reçu. On est en train de travailler dessus pour identifier les causes principales et pour pouvoir résoudre le problème. C'est le principal qu'on est en train de faire et on essaie de le rendre plus efficace. Je passe maintenant la parole à l'audience pour les questions.

Olivier Crépin-Leblond:

Je vois qu'il y a beaucoup de mains qui se lèvent déjà. On va commencer avec Beau puis Holly puis Evan et en dernier Garth. Alors Beau? Il faut que tu te montre plus enthousiaste pour qu'on te passe la parole.

Beau Brendler:

J'ai trois questions et j'essaierai d'être bref. En premier, est-ce que vous conservez l'historique, est-ce que vous vous en servez? Quel est le patron que vous pouvez faire ici? Je suppose qu'il s'agit ici du tableau sur lequel on avait recouvert

avec un carré jaune? Oui, voilà. Qui sont-ils? Est-ce que vous pouvez enlever le carreau jaune au-dessus du tableau?

Maguy Serad:

Non, on ne peut pas parce que l'on a déjà partagé avec vous le processus de domaine, la communication avec le public n'est pas active à moins que cela soit nécessaire. Mais pour répondre à vos questions précédentes, comme je l'ai déjà dit avec les autres membres de l'équipe, on a des historiques et on les regarde, oui.

Beau Brendler:

D'accord, j'ai une autre question. Je vois que ce que vous essayez de faire ici est très semblable à ce que fait le bureau des affaires des Etats-Unis, comment il gère les plaintes, comment il les analyse et comment il travaille dessus. Est-ce que vous faites ceci ou est-ce que vous enregistrez des numéros, des chiffres? Vous parlez des données que vous recevez et que vous réunissez mais je n'ai pas entendu dire ce que vous allez faire avec ceci. Donc si vous pouvez nous aider ou suggérer les façons de recevoir les informations. Il apparaît ici qu'on a une liste des dix premiers bureaux d'enregistrement principaux pour les plaintes. Ceci devrait être disponible pour le public si ce n'est pas le cas dès maintenant.

Maguy Serad:

Je vais répondre à la première partie de ta question. Qu'est-ce qu'on fait avec ces données? On inclut l'objectif et le but de ce que l'on fait avec ces données. On l'amène directement à la partie contractée, on traite les raisons principales et que ce soit une formation ou un comportement de non-conformité. On traite le problème et on va essayer d'arriver à la phase de respect. Auparavant, on adressait le volume. Maintenant, on essaie de voir quelle est la cause.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci, on a Holly maintenant.

Holly Raiche:

Je vous l'ai dit, j'ai deux questions. En premier, je voudrais une précision de ce que vous avez dit sur les sanctions qui commencent avec la suspension et peut être même la fin du contrat. Pour moi, ce n'est pas clair si cette sanction telle que la suspension pour les données WHOIS qui ne sont pas précises et qui sont spécifiées sur le RAA.

Puis, je ne sais pas quel est votre processus pour la gestion des plaintes. Les gens voudraient savoir comment vous présentez la plainte, est-ce que ça se fait directement auprès de vous ou comment est-ce que les plaintes vous parviennent? Est-ce que les plaintes sont enregistrées aux bureaux d'enregistrement et

c'est ça que vous réunissez ou est-ce que les plaintes passent directement à ICANN?

Maguy Serad:

Bien Holly, je vais répondre à ta première question. Sur ma diapo 14, vous voyez que les plaintes nous arrivent de différentes façons. Normalement, on a trois systèmes que les gens connaissent aujourd'hui et que l'on appelle le ticket C, le ticket W et l'UVRP. Chacun sert à un propos différent. On reçoit aussi des e-mails et des appels. C'est pour ça qu'on reçoit des appels et qu'on les appelle en même temps. Ce n'était pas une question qu'on nous a fait mais on essaie de répondre à ceci dans ce forum. On a des plans pour la consolidation du système de plaintes pour avoir un outil lorsqu'on en aura besoin.

Pour ce qui est du processus de conformité, le processus de suspension porte sur une petite notification et Pam va vous dire ceci avec plus de détails.

Pam Little:

Holly, si j'ai bien compris votre question, vous demandiez sur l'imprécision des obligations WHOIS, ce qui nous mènerait sur une suspension comme punition.

Comme vous voyez sur ce schéma, tout ce qui a un manque de conformité suit un processus, que se soit le système de

rapport pour les données. Tout ceci suit un processus et on passe par les trois étapes de notification qui sont la première, deuxième et troisième notification.

Pour ce qui est de la plainte du manque de précision des données WHOIS, tout le monde doit suivre ses pas pour qu'on puisse investiguer ceci pour suivre les pas raisonnables pour pouvoir enquêter sur ceci. S'ils peuvent démontrer ceci, on va suivre avec une notification de manque... On passera de ce processus si on a une infraction.

Holly Raiche:

Le problème n'est pas l'imprécision mais plutôt comment le bureau d'enregistrement suit les pas raisonnables et voit la question que vous demandez. Et donc s'ils ne le font pas, c'est pour ça qu'on a un problème avec le RAA en ce moment. Le processus, c'est ce que l'on vient de décrire.

Pam Little:

En ce moment, on est en train de réviser le processus de suivi du manque de conformité. On sentait que ce processus était trop long et donc on est en train d'essayer de raccourcir ce processus. Un autre pas très important que l'on essaie de suivre et de changer en fait est que, lorsque l'on envoie une première notification au bureau d'enregistrement, on demande des preuves. On ne nous dit pas ce que l'on devrait

faire et on fait référence au contrat. C'est le RAA, l'accord d'obligation de rétention des données du bureau d'enregistrement. Ces données vont être passées à ICANN si on le demandait.

On a vu sur la première notification qu'on va leur demander de ne pas nous rendre des preuves et donc sur ces dispositions, on va voir où est la non conformité et où est l'imprécision. On va essayer d'améliorer ce système pour nous assurer que ce processus est plus efficace.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien, donc on a une queue à suivre. On a Evan en premier lieu.

Evan Leibovitch:

Bonjour, c'est Evan Leibovitch:. J'ai une question de clarté, de transparence et de précision. Ma première question porte sur la diapo numéro 10. Vous avez des chiffres dessus et je voudrais savoir ce que ça veut dire pour le 15 que vous avez inclus là-dessus.

Khalil Rasheed:

Je voudrais vous interrompre pour répondre à ceci. Le 16 sont les plaintes reçues à travers les candidatures pour ceux qui n'ont pas mis en place les décisions UDRP. On a aussi un système de plaintes général où les gens peuvent se plaindre

de n'importe quoi et on aurait reçu plus de 205 plaintes sur les décisions UDRP et le manque de mises en place. En fait, la plupart ou 95% de ces plaintes ne portaient pas sur la conformité et voilà pourquoi on ne les a pas incluses dans le graphique.

Mais pour ce qui est des décisions UDRP, on adresse donc le manque d'implémentation dans le contrat même si les plaintes sont, en général, incluses dans un autre système. Est-ce que ceci précise ta question?

Evan Leibovitch:

Bien sûr. Donc ceci m'amène à la diapo numéro 6 sur les plaintes de manque de clarté. Ma question porte sur les 24% d'invalidité que vous avez mentionnée. Ceci me gêne un peu parce que ça ne me dit pas sur quoi ça porte: si ce n'était pas pertinent, s'il s'agissait de problèmes techniques. 24%, c'est quand même un numéro assez haut de plaintes pour les rejeter. Je voudrais savoir plus clairement ce que ceci signifie et pourquoi vous dites que c'est invalide. Quels sont les raisons pour lesquelles les plaintes sont rejetées comme invalides?

Khalil Rasheed:

On a plusieurs raisons. D'une part, dans notre système, lorsque l'on reçoit une plainte d'invalidité, on doit confirmer la

plainte dans un délai spécifique de temps. Si on manque de faire ceci, la plainte est rejetée comme invalide. On a aussi plusieurs catégories où les données peuvent être disponibles pour le public. Parfois, le manque d'informations précises que le rapport n'est parfois pas demandé par le RAA.

On a aussi une catégorie de plaintes de manque de précisions présentées ou ce n'est pas en fait le cas. Il s'agit d'un problème avec le site web mais il ne s'agit pas d'un problème de manque de précisions dans le contrat. En fait, le contrat doit réguler tout ce que l'on fait et lorsque l'on ne mentionne pas les irrégularités des données WHOIS, on doit le rejeter.

Evan Leibovitch:

Je suggère d'améliorer ceci parce que c'est important pour la communauté de savoir si leurs plaintes, qui peuvent être valables pour la communauté mais ne sont peut être pas dans la portée de ce que vous faites. C'est peut être quelque chose qu'ICANN devrait traiter. Peut être que ce n'est pas à vous de le traiter mais l'ICANN devrait le considérer et on devrait le savoir.

Khalil Rasheed:

Je te remercie pour tes commentaires et sur ces diapos, on a aussi inclus l'adresse e-mail où les gens qui pourraient avoir d'autres commentaires et qui ne les font pas pourraient nous

envoyer leurs commentaires ou leur contribution d'idées pour l'amélioration de ce processus. Cette adresse e-mail pourrait encore être mentionnée à la fin si vous le voulez.

Evan Leibovitch:

Bien, ma dernière question porte sur la diapo 14 sur le processus de conformité générale. Je pense que si on a 5 étapes etc.... Lorsque l'on voit les schémas avec les carreaux jaunes, on ne voit pas qui est le bureau d'enregistrement. Il faudrait aussi que vous nous dites à quelle étape il se trouve. Ce n'est pas suffisant de dire « on ne peut rien vous dire ». Au moins, on devrait savoir aussi où vous en êtes avec chacun de ces bureaux d'enregistrement. Est-ce que vous venez de découvrir ceci? Est-ce que vous travaillez dessus depuis 5 ans? C'est important pour nous de savoir où vous vous trouvez dans ce processus. Et ceci devrait fonctionner bien pour ce qui est du processus et le système et la conformité.

Ce serait bien de savoir pour la communauté s'il y a une plainte. Si vous allez couvrir les informations avec des carreaux jaunes, on devrait être aussi clair que possible. Et finalement, je voudrais tout simplement être d'accord avec ce que Beau disait sur la responsabilité d'être transparent. Franchement je ne sais pas pourquoi il faut attendre jusqu'à l'infraction pour publier les données. Ce serait pour le bénéfice des consommateurs de savoir que quelqu'un a reçu

beaucoup de plaintes. Ce n'est peut être pas une infraction mais c'est un fait que le bureau d'enregistrement a reçu des plaintes et je ne sais pas pourquoi vous ne pensez pas que ce serait pour le bénéfice de la plupart de savoir ceci.

Evan Leibovitch:

Au lieu d'avoir des carreaux jaunes sur les données.

Pam Little:

Bien, donc en fait, on essaie de montrer à quelle étape du processus nous nous trouvons mais notre idée est de considérer ceci comme un modèle qui s'autorégule. Tout le monde reconnaîtrait ceci je crois mais c'est important pour les bureaux d'enregistrement de travailler avec nous ou alors pour nous de travailler avec eux parce que ça nous donne l'occasion de résoudre les problèmes.

Auparavant, comme je l'ai dit, on a révisé les données pour suivre notre processus mais on a beaucoup de chaos: on n'a pas de communication de la part du bureau d'enregistrement ou alors du plaignant. On a tout simplement la plainte qui dit qu'il y a une infraction ou un abus ou un usage frauduleux. On devrait permettre que l'autre part vienne nous dire ce qu'il s'est passé. Parfois, on n'a pas eu cette occasion et c'est pour ceci qu'on est en train de réviser notre processus. Peut être

qu'on ne sait pas quelles sont les données pour les contrats et on aimerait pouvoir vous les fournir.

Pour ce qui est des communications, il s'agit ici d'une infraction et on est donc en train de revoir le processus. Mais c'est pour avoir une meilleure collaboration qu'on croit qu'on ne devrait pas révéler quelle est l'identité du bureau d'enregistrement qui suit ce processus de résolution préventive. Si la communauté ressent qu'on a une nécessité de traiter ceci, on devrait considérer la collaboration et viser à atteindre un meilleur résultat pour tous.

Evan Leibovitch:

Ma suggestion serait de considérer ceci et ce processus sans couvrir avec le carreau jaune comme un bénéfice pour tous. Ce serait bien de le savoir avant d'arriver à une infraction.

Olivier Crépin-Leblond:

Par rapport au deuxième commentaire d'Evan, si on a une partie du processus de plainte qui serait nécessaire pour la communauté, peut être que la plainte ne doit pas être obligatoire mais peut être que les gens veulent rédiger une déclaration mais on essaiera de résoudre ceci lorsqu'on en aura besoin. Je crois qu'on finira avec ce sujet ici parce que je pense qu'avec les questions que l'on vient de traiter, ces trois questions, on a déjà passé 45 minutes. Donc Garth, vas y.

Garth Bruen:

Merci Olivier. Je voudrais voir un peu de processus d'équipe dans ce domaine. J'ai deux questions. La première, j'attends la réponse et ensuite je poserai la deuxième. J'ai une lettre du service des plaintes d'ICANN de décembre 2010 et dans cette lettre, il est dit qu'ICANN va vérifier le site internet des bureaux d'enregistrement et que cela appartient au système régulier. On va donc vérifier les sites. Et la nuit dernière, j'ai vu dix registraires qui se sont accrédités récemment qui n'ont pas eu le temps de donner des informations concernant leurs contacts sur leurs sites internet et ma question est la suivante: est-ce que ce processus est vraiment en marche? Comment est-ce que les bureaux d'enregistrement s'accréditent? Ensuite, j'attendrai la réponse pour poser la deuxième question.

Khalil Rasheed:

Deux choses. L'équipe de conformité d'ICANN ne travaille pas avec les bureaux d'enregistrement donc je ne suis pas trop à l'aise dans ce domaine. En ce qui concerne les bureaux d'enregistrement qui ne donnent pas les données et qui ne respectent pas les RAA, lorsque nous voyons des plaintes émanant des membres de la communauté, nous les écoutons parce que des fois il y a des choses que nous n'avons pas vu.

Nous vous demandons de nous renvoyer ces informations parce, que des fois, il y a des choses que nous ne voyons pas.

Garth Bruen:

D'accord, merci. Je le ferai. Je pensais que c'était un programme rétroactif. Ma deuxième question est, je voudrais des précisions sur toutes ces questions parce que c'est ce qui va être la question la plus importante qui va être posée lors de cette conférence. Je vais la formuler très clairement. En ce qui concerne le point 3.7.8 du RAA, est-ce qu'il y a une infraction du contrat du bureau d'enregistrement d'enregistrer un domaine avec des données WHOIS fausses? Est-ce que cela ne respecte pas le processus? Est-ce que cela implique que l'on va faire une enquête surtout?

Khalil Rasheed:

J'aimerais vous donner une réponse oui ou non, mais je ne peux pas vous le dire. Ce n'est pas possible de faire une analyse de plainte de cette façon là et il y a deux conseils nécessaires pour les problèmes de ce type, concernant l'exactitude des données WHOIS. Donc hélas, il n'est pas possible de répondre à votre question.

Garth Bruen:

Le comité du Conseil a indiqué que cela dépend du bureau d'enregistrement et ce n'est donc pas un prérequis ou

quelque chose qui pourrait être considéré comme une infraction et pour laquelle on pourrait faire un avis d'infraction. Je voudrais un peu plus de précisions sur ce point là.

Olivier Crépin-Leblond: Merci, on passe maintenant à la personne suivante. Question rapide et réponse rapide. Cheryl Langdon-Orr?

Cheryl Langdon-Orr: Je peux vous dire que la question sera rapide en tout cas. Pour la diapo qui est ici sur l'écran, la case rouge de suspension. Je suis assez fanatique de suspension. Je pense que nous avons un mécanisme assez rétroactif pour s'occuper de ces questions et de ces problèmes de ces TLD. Je voulais vous demander cependant si la suspension est quelque chose d'assez nouveau et que se passe t-il en termes de protection des consommateurs et de bureaux d'enregistrement qui n'ont pas d'identité pendant cette période de suspension? Quel est le risque auquel nous nous exposons? Parce que c'est un modèle très intéressant mais j'ai quand même peur qu'il y ait des risques ici.

Pam Little: Merci, c'est une bonne question Cheryl. Avant la suspension ou juste après l'avis de suspension, nous publions une FAQ en

expliquant de quoi il s'agit, pourquoi le bureau d'enregistrement a été suspendu. Cette suspension implique deux interdictions. Le bureau d'enregistrement ne peut pas ajouter de nouveaux noms et ne peut pas faire de transferts. Donc toutes les activités vont continuer quand même à exister. Les registrants peuvent toujours transférer leur nom.

A part ces deux activités que je viens de nommer et de mentionner, tout le reste fonctionne normalement. Les nouveaux clients ne seront donc pas affectés. Ils doivent publier sur leur site web qu'ils ne peuvent pas accepter de nouveaux noms sur leur site web. C'est une espèce d'alerte pour ceux qui vont se rendre sur leur site. Ça veut dire qu'il y a une suspension en cours. Ils essaient donc de prendre des mesures et à ce moment là, on va publier cet avis sur leur site web, leur site internet.

Si vous voyez d'autres mesures que nous n'avons pas considéré et que nous devrions considérer, allez-y faites nous des suggestions, des recommandations. Nous les considérerons avec plaisir.

Cheryl Langdon-Orr:

C'est quelque chose que la communauté souhaiterait analyser et ce sont des points sur lesquels la communauté aimerait donner son point de vue. Le souci est en trente jours, une fois que la suspension est mise en place, pour toutes les bonnes raisons, le registrant veut quitter cette partie suspendue et il

ne peut rien faire pour empêcher la partie suspendue de rendre ce transfert très difficile.

Je crois qu'il faut donc faire très attention, les choses peuvent être passées à d'autres organisations, des organisations sœurs. Ce sont des choses que certains acteurs mal intentionnés pourraient faire. Ce sont donc des thèmes sur lesquels nous devrions nous pencher lors de la prochaine réunion.

Olivier Crépin-Leblond:

Nous avons trois personnes encore dans la liste. Nous avons cinq minutes de plus, une question et une réponse très courte s'il vous plait. Siva, vous avez la parole.

Salanieta Tamanikaiwaimaro:

Le nombre de plaintes et le problème de plaintes qu'ICANN reçoit, est-ce que c'est une indication réelle, l'ampleur réelle du nombre de plaintes des clients, de l'ampleur réelle des problèmes des consommateurs? Est-ce qu'ICANN peut permettre aux consommateurs de rentrer directement en contact en intégrant directement un contact auprès du site du bureau d'enregistrement ou bien envoyer directement une plainte à l'ICANN en disant que ses problèmes n'ont pas été résolu par le bureau d'enregistrement?

Et ensuite, l'autre point, c'est que vous parliez qu'en cas de suspension le bureau d'enregistrement est obligé de présenter un avis sur son site internet. Mais la plupart des enregistrements ont été fait non pas par le bureau d'enregistrement mais par le revendeur. Donc est-ce que vous obligez aussi le revendeur à présenter cet avis de suspension du bureau d'enregistrement sur son site internet?

Pam Little: Non, ICANN n'a pas de contrat avec les revendeurs. Par conséquent, nous ne pouvons pas rendre obligatoire ce type d'avis pour les revendeurs.

Salanieta Tamanikaiwaimaro: Mais vous pouvez obliger le bureau d'enregistrement à dire que ce bureau d'enregistrement et ses revendeurs ont des problèmes avec cette RAA?

Pam Little: Oui, parfois certains revendeurs ne sont pas vraiment concernés. Donc actuellement, nous ne faisons pas cela. Dans le secteur des revendeurs ça ne se fait pas.

Olivier Crépin-Leblond: Deux questions de plus. Une de Beau et une de Alan et ensuite on s'arrête.

Beau Brendler: Je vais être aussi rapide que possible. Je voudrais dire tout d’abord que je pense que cette présentation n’était pas vraiment satisfaisante. Ma question est: en ce qui concerne le manque de précision des données WHOIS, on parle d’un document qui a déjà dix ans. Il faudrait peut être regarder en particulier ce document qui date et qui est un peu obsolète.

Khalil Rasheed: Oui, il y a deux accords pour les bureaux d’enregistrement. Un qui date de 2009 et un qui date de 2010. Je sais qu’il y a différentes décisions d’ICANN pour aborder ce problème avec les bureaux d’enregistrement.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Khalil. Une dernière question Alan.

Alan Greenberg: Ce ne sont pas des questions en réalité. Ce sont deux points que j’aimerais commenter. Un commentaire qui est apparu à mes yeux lorsque je travaillais sur le PDP. Je pense qu’il y a de bonnes raisons techniques pour lesquelles on peut faire cela. Je voudrais répéter sur votre formulaire de plainte, vous avez une longue liste de plaintes, non? Le logiciel, le formulaire d’internet ne permet que d’en sélectionner un seul. Ce qui est

un problème pour les statistiques parce que l'on ne peut pas choisir le problème que l'on a. On a différents types de plaintes et on ne peut pas les caractériser. Donc, on peut peut-être choisir la mauvaise raison. Je pense qu'il faudrait voir comment on peut corriger ce problème. Je ne sais pas si c'est facile ou difficile mais je pense qu'il faudrait résoudre ce problème.

Maguy Serad:

Je ne vais pas dire que nous travaillons là-dessus mais j'ai des détails sur les plans à venir pour résoudre ce problème.

Alan Greenberg:

Bien, je continuerai à le dire jusqu'à ce que je voie qu'on a résolu ce problème.

Maguy Serad:

Nous verrons où nous en sommes dans ce processus à la prochaine réunion.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien, si vous avez d'autres questions à poser, d'autres commentaires, vous les envoyer par mail.

Alan Greenberg:

Moi j'ai quelque chose que je n'avais pas sur ma liste jusqu'à ce que Pam réponde à la question préalable. Et s'il vous plait, ne dites jamais que nous n'avons pas de contrats avec les revendeurs alors qu'il y en a.

Je comprends votre problème avec les multiples bureaux d'enregistrement qui revendent à des revendeurs mais nous n'avons pas de contrats avec les revendeurs. Nous avons des contrats avec les bureaux d'enregistrement et nous pouvons leur imposer de faire certaines choses. Cette réponse nous énerve profondément.

Olivier Crépin-Leblond:

Ok, nous allons voir comment aborder ce problème. Je vous propose de laisser Maguy et Pam continuer. Une dernière petite chose et nous allons utiliser l'histoire habituelle: je suis le père Noël et mon nom de domaine m'a été volé, je vais à la page de plaintes et je me rends compte que ça n'a rien à voir avec moi. Moi je suis vieux, je dois distribuer des cadeaux aux petits enfants du monde entier une fois par an et lorsque je lis les choses qu'ils me disent, si vous avez un problème avec une accréditation avec un bureau d'enregistrement, vous devez résoudre cela avec le bureau d'enregistrement.

On vous donne une liste des bureaux d'enregistrement qui est très longue. S'ils ne pouvaient pas résoudre cela, vous pouvez vous adresser aux agences du secteur privé et faire une

plainte auprès des organismes de protection des consommateurs etc. Et vous voyez une grande liste de choses qui n'ont aucun sens pour vous. C'est donc très compliqué. Il faut modifier cela.

Evan Leibovitch:

Je vous demanderais de prendre soin de deux choses. S'il y a une série de points ou de choses qui n'ont pas été posés, est-ce que vous vous engagez à répondre à ces questions le plus rapidement possible de façon à ce qu'on puisse diffuser vos réponses auprès de la communauté? Il y a une longue liste, on ne peut pas donner la parole à tout le monde mais on aimerait obtenir des réponses.

Maguy Serad:

Je pense que nous avons déjà eu cette discussion à Singapour et à Dakar. Vous m'envoyez cela deux jours avant, le wiki a été ouvert pendant des semaines et je n'ai vu que trois questions. Je pense que je demanderais au public, si je n'ai pas répondu à toutes vos questions, c'est parce que je n'y ai pas répondu. Nous sommes ouverts mais, s'il vous plait, envoyez-nous vos questions mais pas des plaintes.

Pour les plaintes, nous ne sommes ouverts que quelques heures mais nous voulons maintenant obtenir des faits de façon à pouvoir mesurer ce que nous faisons. Mettez vous à

notre place. J'aime ce que je fais, je suis passionnée par ce que je fais mais s'il vous plait, donnez-nous des données spécifiques sur lesquelles on puisse travailler.

Je ne peux pas répondre à toutes les lettres que tout le monde va m'envoyer parce que notre système ne peut pas gérer cela mais je dirais qu'au niveau des commentaires pour les nouveaux outils, j'en tiendrais compte. Comme ça, nous allons pouvoir être à jour. Envoyez-moi vos questions comme ça nous allons pouvoir vous répondre. Merci beaucoup, merci à tous. C'est toujours un plaisir d'être avec vous. Je sais que c'est difficile de satisfaire tout le monde. Ce n'est pas ici une question de plaire à tout le monde, mais essayer de répondre aux besoins d'ICANN. J'espère que nous allons pouvoir améliorer les choses mais de toute façon nous appartenons la même équipe. Merci et bonnes séances pour toute la semaine.

Olivier Crépin-Leblond:

Khalil, Maguy, merci beaucoup. Et merci Pam. Donc la page wiki va rester ouverte.

Evan Leibovitch:

Pour le moment, tout le monde a des questions. Je veux rafraichir un petit peu vos idées. Vous avez vu les discussions, vous avez vu les diapos. Vous avez ces questions en tête. Il

nous faut trouver un moyen de recueillir ces questions, de les résumer et de pouvoir les présenter pour y répondre.

Donc, plutôt que d'attendre et de vous dire d'aller sur le wiki, je vous propose maintenant, en temps réel, tant que vous pensez au problème. Réfléchissez, écrivez vos questions et envoyez-les-moi.

Pour reprendre ce que Matt a dit, si vous avez des questions à poser, tant que vous les avez en tête après cette discussion, si vous voulez faire une référence au diapo, mettez le sur le wiki et je m'engage à regrouper ces questions et à les envoyer à la personne qui se chargera d'y répondre.

Olivier Crépin-Lebond:

Nous sommes en retard, c'est dans notre habitude. Il faut passer au point suivant dans l'ordre du jour. C'est la feuille de route des événements At-Large avec une petite discussion. Alors Matt, est-ce que vous avez cela dans votre appareil pour les mettre sur l'écran?

Pendant que notre page se télécharge, voyons un petit peu la feuille de route qui a été un peu élaborée pour voir comment nous allons nous organiser dans les deux années à venir et fournir une diffusion des besoins pour les finances d'ICANN, de nos besoins futurs. Comme chaque année, on se présente, on dit ce dont on a besoin: conférences, développement de

comportement, assemblées générales, etc. Les sommets au niveau de la région comme celui du Mexique et on nous dit: « ah d'accord », mais on ne sait pas comment on va faire pour diffuser cela.

Il faut donc essayer de mettre en place une feuille de route pour contrôler tout cela.

Je ne sais pas si tout le monde à vu cette feuille de route. Je sais que les membres des finances et du sous-comité du budget l'ont vu. On voit ici les 4-5 prochaines années en prenant en compte des années fiscales, du mois de juillet au mois de juillet. Vous voyez ici les prévisions des fonds dont nous aurons besoin et les fonds que nous allons réclamer pour le financement de notre assemblée générale. Vous voyez ici les différents cycles de notre région dans lesquels se feront les réunions de l'ICANN. On a accordé qu'il vaut mieux faire une assemblée générale dans la région où se fera la réunion de l'ICANN. Je vois ici que c'est tout petit...

J'espère que vous avez le lien. Vous pouvez cliquer sur le lien et voir ceci en plus grand. On aura une assemblée générale... On a fait une demande pour l'Amérique du Nord, il y a aussi eu une demande pour l'Europe. La feuille de route en elle-même est un document qui a été créé pour discuter du futur et des finances d'ICANN. Je ne sais pas si quelqu'un veut

discuter de cela en détail ou s'il y a des points spécifiques qui vous intéressent.

Je sais que Tijani a une série de suggestions sur cela. Nous allons travailler sur un document Excel. La discussion que nous avons eu dans le passé concernant la possibilité d'organiser une assemblée générale tous les... deux réunions dans chaque région pour que chaque région ait une assemblée générale avec des réunions présentiellees tous les cinq ans et un sommet tous les sept ans.

Je pense que c'est quelque chose qui a été discuté il y a longtemps et c'était une façon de le présenter sur la feuille de route. Maintenant vous avez la parole. Je vois qu'il n'y a pas beaucoup de volontaires pour discuter de ce point là. Il y a moins de volontaires que pour la partie des plaintes. Tijani, je vois que vous voulez faire un commentaire. Tijani, allez-y.

Tijani Ben Jemaa:

Merci Olivier. La projection dont parle Olivier semble vraiment être faisable. Si on compte, on va avoir en sept ans une assemblée générale par région plus un sommet. Cela signifie deux sommets puisqu'une assemblée générale par région, c'est un sommet en termes de coûts. Nous pourrions réfléchir à la possibilité d'un sommet périodique organisé tous les 3 ou 4 ans. Ce serait moins compliqué à mettre en œuvre mais, comme Olivier l'a dit, peut être que ce type de proposition ne

sera pas accepté parce qu'on va considérer cela comme quelque chose de très coûteux, de très cher. Si on fait seulement une assemblée générale par an, ce sera moins cher qu'un sommet tous les 3 ou 4 ans. Ce serait une autre façon de voir les choses. Je pense que les deux sont faisables mais le plus simple serait de travailler avec des sommets périodiques tous les 4 ans.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Tijani. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires là-dessus? Sergio?

Sergio Salinas Porto ;

Merci Olivier. Je réfléchissais un petit peu à ce que disait Tijani. Il me semble que c'est important de pouvoir faire une proposition durable et soutenable dans le temps et dans la région et que cette idée de faire quelque chose tous les 3 ans est une bonne idée. Parce que sinon on va passer 7 ans sans pouvoir participer. Dans 7 ans je serais peut être encore là mais peut être que je serais aussi remplacé. Moi j'aimerais bien vous voir un peu plus souvent. Donc le fait qu'on crée un lien, je pense que c'est important de se voir tous les 3 ans, d'organiser un sommet tous les 3 ans et je pense que ce serait bien de pouvoir proposer quelque chose à ICANN que l'on pourra ensuite respecter. Parce que sinon, ça va être comme une sorte de menace de leur proposer quelque chose que l'on

ne pourra pas mettre en œuvre et finalement on va se transformer en un problème pour eux.

Je pense qu'il va faudrait voir quelque chose qui puisse être viable, un sommet tous les 3 ans par exemple, et qui nous permettrait de nous voir tous les 3 ans. Pouvoir réunir tous les RALO, avoir une synergie, c'est important pour notre travail. Voilà, c'est tout ce que je voulais dire. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sergio. Alan?

Alan Greenberg:

Si l'on regarde dans l'histoire, certains d'entre nous ne le font pas mais le concept que l'on avait proposé il y a quelques années... Pardon. Cinq assemblées en 3 ans et pendant les années suivantes pas d'assemblées mais un sommet quelque part pendant cette période. Peut-être qu'on pourrait le choisir pour minimiser le prix des déplacements. Parce que 4/5 des personnes viennent d'une autre région.

C'était un bon plan sauf que, jusqu'à cette année, ou en tout cas jusqu'à maintenant, on n'a pas pu obtenir de l'argent pour les assemblées régionales. C'était donc difficile de faire des plans à long terme. Nous ne sommes pas encore en position pour laquelle nous voyons un résultat pour ce budget et nous pensons que nous ne pourrions pas avoir cinq assemblées

régionales en 3 ans et actuellement je pense que le mieux serait de faire cinq assemblées régionales en 5 ans. Ce serait déjà suffisant.

Je pense qu'il nous faut établir les financements annuels réguliers à un niveau raisonnable qui serait une offre raisonnable. Lorsqu'on est dans une position dans laquelle ICANN nous propose ces fonds là, alors on pourrait à ce moment organiser des sommets. Sinon, si on essaie d'organiser un sommet maintenant, je pense que nous allons devoir mettre tous nos œufs dans le même panier et avoir ses approbations. Il faut faire attention car nous ne pourrions peut être pas ensuite le respecter.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Alan. Il faut qu'il y ait un changement culturel, ça c'est sûr. Sala?

Sal Tamanikaiwaimaro:

A propos de ces planifications futures et de ces types de choses, je voudrais faire une suggestion en termes de sommets du RALO. Est-ce qu'il serait possible pour les planifications futures de se coordonner avec l'IGF régional ou la réunion d'ISOC régional pour pouvoir mieux organiser les coûts des voyages? Si tout le monde est réuni pour une autre raison, on peut mieux en profiter. Ce serait un bénéfice pour

tout le monde. Et c'est aussi un travail de sensibilisation du point de vue d'At-Large que l'on pourrait faire.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sala, c'est une bonne idée, une bonne suggestion. Cette suggestion a déjà été faite. Si l'on veut que ce type d'assemblées ce fasse, il faut prendre ce type de décision. Je pense qu'il y a des raisons qui sont tout à fait inexplicables mais qui font que l'on n'obtient jamais ces financements. Sandra?

Sandra Hoferichter:

En Europe, nous parvenons à nous réunir pour l'assemblée générale. Avec le dialogue européen sur la gouvernance et ça pourrait être comme Sala l'a dit, quelque chose qui permet d'économiser des coûts et je pense aussi que c'est un outil de sensibilisation très utile. Je pense que vous êtes d'accord avec moi, ça pourrait être à développer et on devrait peut être essayer d'avancer dans ce sens et de surmonter les difficultés.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sandra. Wolf et puis Sala à nouveau.

Wolf Ludwig:

Un commentaire direct. Peut être que la plupart d'entre vous constate que je n'aime pas contredire Sandra mais je dois le

faire dans ce cas parce qu'il y a deux aspects qui sont ici en question. EuroDIG, Sandra l'a dit, est une bonne occasion de sensibilisation pour le RALO et cela a renforcé le RALO et la crédibilité, la réputation du RALO de manière considérable parce que le RALO était aussi un membre qui finançait EuroDIG. Mais c'était un besoin d'utiliser cet EuroDIG comme occasion.

Selon nos statuts, nous sommes obligés d'organiser une assemblée générale par an. Et nous n'avons pas reçu de soutien d'ICANN en 2009. Nous avons donc utilisé l'IGF en novembre 2010. Pour nous réunir l'année dernière, nous avons utilisé l'EuroDIG à Belgrade. Et cette année, nous allons utiliser l'EuroDIG de Stockholm pour notre assemblée générale. Mais seulement une petite partie de nos membres peuvent venir. Donc ce n'est pas vraiment une réunion présentielle, je dois insister. Sur ce point, ICANN n'assume pas ses responsabilités parce que nous n'avons pas réussi à convaincre Microsoft ou une autre marque mondiale importante de nous soutenir.

C'est donc une question volontaire pour beaucoup d'entre nous pour les ALS européennes. Je pense que l'année prochaine en tout cas, en 2013, nous aurons peut être une chance d'organiser notre première assemblée générale en présentielle, 4 ans après celle de Mexico. Je peux vous dire que les motivations parmi nos membres diminuent

considérablement parce qu'il y a beaucoup de frustration au sein de notre communauté. Une chose est d'avoir des nouveaux membres mais autre chose pour le RALO, c'est surtout de garder ses vieux membres actifs. C'est un autre problème que nous avons au niveau du RALO.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Wolf, nous sommes tous d'accord avec toi. C'est bon de le répéter. Sal puis Tijani puis Fatima.

Sal Tamanikaiwaimaro: Nous avons eu cette discussion dans notre RALO et nous reconnaissons que dans ce budget en particulier il est impossible mais dans la préparation future de ce type de choses, je pense que nous allons discuter de cela au niveau de notre RALO et nous voulons héberger une IGF spéciale dans notre région et je suis heureuse de vous dire que nous avons de très bons soutiens de différents domaines dans le secteur privé et je voudrais ici remercier Marine qui est dans le fond de la salle qui est la présidente de PIC ISOC et qui est donc venue participer à la réunion d'ICANN.

Dans le Pacifique, nous organisons une réunion qui a été lancée par le CCNSO, par certains membres du CCNSO, et dans notre région, nous soutenons le renforcement de capacité. Cela aura lieu au mois de mai d'ailleurs. La communauté At-

Large avec les différents RALO de la région vont se réunir et nous sommes heureux dans la région du Pacifique de vous dire qu'actuellement il y a une ALS qui fonctionne et nous espérons pouvoir développer et mettre en place un renforcement des compétences.

Merci Monsieur le Président.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sala, Tijani vous avez la parole.

Tijani Ben Jemaa:

Merci. Les inconvénients de cette assemblée générale est de l'organiser à l'extérieur des réunions d'ICANN. Hormis les inconvénients énumérés par Wolf et par d'autres, il y a aussi le fait que nous n'utilisons pas vraiment les locaux des réunions d'ICANN et les services comme l'interprétation et d'autres choses. Un autre point aussi, c'est que nous devons penser au fait que c'est dommage que, lorsque nous faisons une assemblée générale, les gens n'ont pas la possibilité de participer à la réunion d'ICANN en même temps et c'est dommage. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Tijani. Maintenant Fatima.

Fatima Cambronero:

Merci Olivier. Je vais parler en espagnol. Je vais être brève parce que ce que je voulais dire a déjà été dit. L'année dernière lorsqu'on organisait l'IGF régionale d'Amérique latine aux Caraïbes, on a demandé des fonds à l'ICANN pour organiser un événement de sensibilisation avec le pré-IGF et on n'a pas obtenu de fond des membres de l'ACRALO. Cette année, nous avons planifié de tenir notre assemblée générale de l'ACRALO avec l'IGF régionale. Nous ne savons pas encore où il aurait lieu.

Je ne sais pas quelles sont les raisons pour lesquelles nous avons pris cette décision. Je sais qu'il y a une certaine résistance. Les gens qui organisent les IGF régionaux ne veulent pas se mêler aux personnes qui appartiennent à l'ICANN. Je ne comprends pas très bien pourquoi parce que nous appartenons tous plus ou moins au même secteur. On pourrait essayer d'articuler cela de façon à ce que l'on obtienne certains résultats de ces réunions. Voilà, c'est ce que je voulais dire. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Fatima. Ça pourrait être un point à suivre que l'ExCom pourrait poser vendredi après-midi après la réunion. C'est une question pour laquelle je n'ai pas eu de réponse et pourtant nous avons posé cette question à différentes personnes de l'ICANN. C'est le moment de la poser à nouveau. Pourquoi est-

ce que nous ne pouvons pas faire un travail de sensibilisation comme cela devait être fait?

Le point à suivre serait de demander aux personnes qui vont venir nous voir vendredi après-midi pourquoi est-ce que le travail de sensibilisation et les financements pour le faire ne sont pas possibles dans des endroits à l'extérieur d'ICANN? C'est une question que vous devriez arranger un petit peu, la rédiger un petit peu pour qu'elle ait plus de sens. Je ne suis pas d'accord avec ce point à suivre.

Tijani Ben Jemaa:

Est-ce qu'il n'est pas préférable de faire une assemblée générale à l'extérieur des réunions d'ICANN?

Olivier Crépin-Leblond:

Ce n'est pas seulement lié aux assemblées générales, c'est lié au financement de tout ce qui a lieu à l'extérieur du monde d'ICANN que l'on pourrait utiliser pour les financements de la sensibilisation. Je crois que vous avez déjà demandé des fonds pour cela parce que sinon vous devez le payer de votre poche.

Maintenant, c'est clair. Je pense qu'on peut passer au point suivant de notre ordre du jour. Nous sommes un petit peu en retard, seulement de quinze minutes. Carlton va nous donner les commentaires concernant le processus WHOIS. Je n'ai pas le nom correct. Les perspectives d'At-Large sur WHOIS.

Carlton Samuels:

Merci monsieur le Président. Vous vous souvenez qu'on a parlé ce matin et qu'on vous a demandé de vous focaliser sur la déclaration préliminaire sur le rapport de l'équipe de révision du WHOIS. On a déjà suivi certains aspects. On a le problème du data 7 pour les données du WHOIS. Quelles sont les informations que l'on requiert des bureaux d'enregistrement pour qu'ils se connectent avec les plaintes de WHOIS?

En deuxième lieu, nous avons le problème d'accès aux données. Et en troisième lieu bien sûr, toute cette affaire d'accès et de conformité des données, c'est-à-dire pour la confidentialité et les problèmes de proxy. J'ai déjà suivi ceci depuis 2008 mais mon collègue Alan Greenberg a observé ceci depuis plus longtemps que n'importe qui d'entre nous et Alan est la liaison pour la GNSO. La GNSO se considère comme un participant principal dans le développement des politiques au sein de l'ICANN. En tant que liaison pour le GNSO, il a observé et analysé ces problèmes. Ce qui souvent fait partie de notre perspective.

Je vais demander à Alan de s'adresser à vous et de traiter le problème de la perspective At-Large par rapport aux données WHOIS, en particulier pour ce qui est du côté de la GNSO. Alan? Tu peux prendre la parole.

Alan Greenberg:

Ok, merci. Tu viens de dire que la GNSO se considère comme le principal participant. En fait, la GNSO est le participant principal pour l'établissement des politiques des gTLD. Donc ce n'est pas un point à discuter mais en fait, bien que certaines personnes ne pensent pas ceci au sein du conseil, ce n'est pas la seule chose que la GNSO peut faire. Mais en fait, il domine tous cet aspect car pour établir des politiques, on a certaines implications si le conseil d'administration peut ou ne peut pas approuver un point.

Donc les problèmes de politiques des gTLD portent sur ceci. Quant aux gTLD, on a souvent vu que l'on ne pouvait pas approuver ceci par notre culture même et que ceci n'a pas prospéré. On a vu d'autres efforts qui ont été fait et certains d'entres eux sont continus parce que certains participants de ce processus sentaient qu'ils ne pouvaient pas finir avec ce problème sans leur donner les données. Donc on a plusieurs études qui sont en train d'être faites. Le GAC a déjà fait une demande pour faire certaines études qui ont été ajoutées à la liste. La GNSO participe aussi à certaines études ou alors en commanditent. Ce n'est pas une conséquence. L'équipe de vue de WHOIS a aussi mené sa propre étude et certains des problèmes que l'ont voit sont rarement traités lors de la réunion avec le conseil d'administration et la GNSO. Je ne pense pas qu'on ait fini avec ceci.

Je ne sais pas comment ça s'est passé mais en fait l'affirmation des engagements dit qu'il devrait y avoir des équipes de révision et que le conseil d'administration devra mettre en place les recommandations dans le délai d'un an. Donc, ceci traite de la transparence parce que ceci est le domaine du conseil d'administration. Dans nos statuts, nous voyons que le conseil d'administration ne peut pas prendre une action sur certains de ces problèmes de façon unilatérale et donc on ne sait pas quelle sera la façon dont les résultats seront mis en place et il faudra réfléchir à ceci. Je ne crois pas que les ALC soient écrites en argot pour qu'on le comprenne, pour qu'on sache vraiment comment se font ces processus.

Mais il y a beaucoup de travaux parallèles qui sont en train d'être fait et je voudrais croire que d'ici un an, tout ceci aura abouti à un bon patron qui sera bon. Je ne suis pas sûr que moi ou quelqu'un d'autre sache comment on va y parvenir. Je sais aussi que nous ne sommes pas nombreux à pouvoir supporter l'idée de travailler dessus le reste de nos vies. On va donc devoir trouver la façon de résoudre ceci. On n'a pas assez d'influences externes. Le fait qu'il y ait une équipe de révision du WHOIS incluse dans l'ALC nous donne une idée de la conviction du monde externe du fait qu'ICANN survivra à tout ceci et sera en fait vraiment au contrôle de tout ceci.

Je ne sais pas si je pourrais dire quelque chose de plus clair que ceci. Cette situation n'est pas claire du tout en ce

moment. J'espère que ceci s'améliorera. On est en train de travailler beaucoup. Je pense que j'ai envoyé aux listes At-Large et ALAC une liste de projets. Je pense que vous connaissez déjà l'équipe de révision de WHOIS et vous devez tout simplement vous rendre sur le site d'ICANN pour voir les discussions de conformité et voir que la conformité ou que la précision de WHOIS ne va pas être ignorée.

On ne sait pas si on va la résoudre efficacement mais en tout cas, on ne va pas l'ignorer. Je ne sais pas si c'est très clair et si vous êtes confus, ça vous dire que vous commencez à comprendre.

Carlton Samuels:

J'allais dire que c'est exactement comme ça, parce que c'est confus partout. Mais en fait, on peut apporter des informations d'ici.

L'équipe WHOIS propose qu'on ait une politique compréhensive sur Whois et lorsqu'ils disent politique, ceci veut dire que ça va passer par la GNSO et ça deviendra une politique. On a beaucoup de problèmes qui pourraient être traités dans le contrat des RAA en soi-même et ceci requerra des processus de développement des politiques qu'on devra développer.

On dit ceci parce que la complexité des problèmes et en fait la décomposition des politiques sont une situation contractuelle. Ceci est toujours valable et on n'a pas de consensus général.

Et même, ces deux facteurs pourraient être le début et la fin. Donc en fait, pour définir la perspective At-Large, je pense qu'on devrait, en tant que membres d'At-Large, sur lesquels on est d'accord à présent et donc je rendrais la parole à Alan.

Alan Greenberg:

J'ai une question pour Mikey. Les PDP pour les UDRP actuels. Quand est-ce qu'on a commencé à travailler avec ceux-ci? Si je ne me trompe pas, ce serait aux alentours de 2004-2005. Mais en fait, on a créé de nouveaux PDP et on les crée toujours, n'est-ce pas? Donc je voudrais savoir ceci.

Je pense qu'on a commencé à travailler sur ceci en 2006-2007. Les IRTP, je vous le rappelle ce sont les politiques de transferts de noms de domaines entre les bureaux d'enregistrement. Ce que je veux dire ici, c'est que ceci prend beaucoup de temps et que, pour ces politiques de transfert IRTP, ça a pris beaucoup de sagesse. Et en fait, je n'ai pas fait partie de la prise de décision. On a du séparer ceci et le décomposer en morceaux pour voir comment on travaillait dessus.

J'ai été présent dans une discussion sur un autre sujet de politique et Bruce Tonkin, qui était le président de la GNSO avant de passer au conseil d'administration, nous a dit qu'une politique peut être simple ou détaillée et spécifique. On nous a dit qui a le droit de transférer des noms de domaine. On a établi ceci et voilà, c'est la politique. On a établi ceci

simplement ou alors avec beaucoup de détails très spécifiquement et ceci complique tout.

En fait, je voudrais savoir si on va parvenir à avoir une politique simple et lui ajouter des spécificités. J'espère que ce ne sera pas en un seul document parce que ce serait très compliqué à comprendre. Voilà, c'est ce que je voulais dire. Je ne sais pas comment on va y parvenir sinon mais pour les IRTP, je pense qu'il s'agira d'un ensemble de choses. Ceci prend beaucoup d'efforts pour essayer de résoudre les problèmes que nous voyons et qui ne vont pas disparaître du jour au lendemain mais on devra établir une feuille de route pour savoir comment y parvenir et identifier le processus.

Carlton Samuels:

Merci. Je voudrais dire que ceci est un bon commentaire qui ajoute à ce que je voulais dire parce que lorsqu'on parle du point de vue ALAC pour la perspective du développement de politiques, la déclaration de politique simple que je pense que nous devrions soutenir est de dire que le propos qui est toujours valable devrait être inclus ici. Voilà la déclaration, si vous voyez l'objectif ou le but que nous avons, c'est que c'était tout simplement ça, que les bureaux d'enregistrement devaient réunir certaines informations des bureaux d'enregistrement.

Une fois que cette information était déjà réunie, elle doit être conservée dans un endroit spécifique et qu'elle devait être partagée de façon libre, ouverte. C'est tout ce que cette déclaration disait. Si vous voulez donc articuler la politique pour voir comment on faisait ceci, comment on leur donnait accès. C'est commencer à travailler sur une politique simple et puis le long du temps, on développait les détails qui se connectent à ceci. Je pense que ce serait raisonnable et la façon rationnelle, en fait, de traiter ceci.

L'ALAC voudrait soutenir ceci en termes de politique. Fatima, je pense que tu voulais ajouter quelque chose?

Fatima Cambronero:

Oui, merci Carlton. J'ai une question. Je pense qu'il y a quelque chose que je ne comprends pas. L'équipe de révision de WHOIS, lorsqu'ils ont fait leur travail, ils ont vu partout dans les documents qu'ils avaient révisé...Ils n'avaient pas trouvé de politique par rapport aux données WHOIS de la part d'ICANN.

Ce que je ne comprends pas est la position d'At-Large par rapport à ceci, si on a déjà établi une position ou alors si on n'en a pas. Ou alors si vous recommandez un processus de développement de politiques par rapport à WHOIS ou alors comment on devrait approcher ceci. Quelle est donc la position d'At-Large, d'ALAC? Merci.

Carlton Samuels:

Le rapport préliminaire est d'accord avec la perspective de l'équipe de révision et on devrait définir les politiques d'ICANN par rapport au WHOIS. Mais on va un peu au-delà de ceci et je dis qu'on a une approche pour définir cette politique qui recommande de commencer avec une politique toute simple et puis avancer pas à pas à partir de ceci. Donc on a une déclaration de politique simple qui dit que le WHOIS est nécessaire. Voilà, point. Et puis, on commencera à travailler dessus.

Alan, je vois que tu veux dire quelque chose?

Alan Greenberg:

Oui, je pense qu'on devrait être tranquille. Qu'on ne devrait pas se risquer à faire des déclarations et dire qu'on n'a pas une seule politique facile à trouver dans un seul endroit. On a plein de politiques en fait, on a plein de contrats qui se convertiront ensuite en politiques parce qu'ils devront être défini d'abord en tant que contrats et qu'on a plusieurs politiques de consensus déjà écrites mais ce n'est pas unifié dans un seul endroit où on peut aller voir pour le trouver comme politique de WHOIS.

Donc c'est une déclaration un peu confuse et on a beaucoup à lire à ce sujet et ce n'est pas facile à trouver. On ne sait pas où

c'est placé et on ne doute pas que ce sera difficile. En fait, je pense qu'une partie de ceci sera de réunir tout ces documents et de les stocker dans un serveur unique pour voir ce que nous avons et ce que nous n'avons pas.

On ne devrait pas être trop enthousiaste ou alors penser qu'on n'a pas de politique et penser que le monde en finit là.

Carlton Samuels:

Je pense que ce qu'il veut dire est que l'on n'a pas une perspective que l'on défend ou avec laquelle on avance. Je pense que c'est ça. On est content de voir la déclaration et de voir qu'il s'agit d'un contrat. Il s'agit d'obligation de contrat et de voir que ceci est inclus dans ce que la communauté entière pense qu'on devrait faire et comment ça devrait se passer.

Les contrats des RAA incluent les politiques WHOIS en ce moment et on verra la conformité à partir de ceci. Mais ce n'est pas nécessaire que nous même, nous croyons que la politique WHOIS soit comme ça. Mais en fait, on devrait réunir toute cette position de consensus de politique de l'ICANN pour que ceci soit créé.

Je voudrais répondre à Holly en premier.

Holly Raiche:

Je pense qu'on devrait faire attention à ce que l'on dit pour la GNSO et pour savoir quel est le rôle. Parce qu'en fait, on n'a pas de politique ICANN pour dire quelle est notre position et même si ICANN a des obligations qui sont incluses dans les contrats, ce serait bien de penser que la CCNSO considère ceci parce qu'il me semble qu'il s'agit d'un problème beaucoup plus profond. Je pense qu'il s'agit ici d'un problème de conformité. C'est quoi la conformité et comment devrait-on la faire respecter?

Alan Greenberg:

Par rapport à ce que Holly dit, je pense que lorsque l'on parle de WHOIS, on parle de WHOIS par rapport aux gTLD et donc, en fait, jusqu'où l'ICANN a la capacité de la faire respecter ou de la féliciter. Je pense qu'on a d'autres questions ici, je pense qu'il serait utile de penser où nous en sommes.

On a plein de points à suivre par rapport au WHOIS qui sont inclus dans les contrats et on a d'autres points par rapport au WHOIS qui sont sous-entendu. On ne les a jamais mis par écrit. Peut être qu'on a traité ceci il y a une ou deux réunions pour savoir où nous en étions et ce que l'on devrait faire mais on a ignoré ceci.

Je ne sais plus où j'en étais... Mais en fait je pense que notre défi est de réunir tout ceci de façon telle que se soit sensé. On

devra unifier tout ce que l'on a, on devra remplir les espaces blancs et puis suivre les règles qu'on a écrites.

Dernièrement, souvenez vous que lorsque l'on écrit ou on rédige des règles, on a des problèmes qu'on pète ici parce qu'on a la privacité contre l'accès à la formation parce que ceci représente un conflit. On va devoir faire des concessions pour certains cas et parfois on devra établir des règles claires parce qu'on a des sujets qui posent des conflits et on ne peut pas les résoudre. Donc toutes les politiques représentent donc des concessions que l'on devra faire.

Carlton Samuels:

Je voudrais vous rappeler encore une fois que la déclaration préliminaire est disponible. Si vous voyez que des problèmes ont été réunis dans cette déclaration préliminaire, vous verrez que la recommandation qui manquait et que je pensais qu'on devrait ajouter...

Vous allez voir, on va essayer de l'ajouter pour que vous voyez de quoi on parle. On devra donc finir avec la rédaction de la déclaration cette semaine mais si vous avez l'occasion de lire la déclaration et si vous pensez à ce que l'on pourrait rajouter, pensez à ce qu'elle est publiée et que vous pouvez lire la version préliminaire avant de la faire passer et qu'elle sorte de l'ALAC.

Evan, vas y. Tu peux prendre la parole encore une fois. Avant que le président reprenne la parole.

Evan Leibovitch:

Bien, je vais reprendre ce que j'ai dit auparavant. Il ne s'agit pas seulement d'ALAC. Ceci porte sur tout ce que l'ICANN fait. Et même s'ils n'ont pas l'autorité de traiter les ccTLD par elle-même, peut être qu'elle a une obligation qui est incluse dans les standards actuels. Peut être que l'on pourrait faire de notre mieux pour pouvoir s'assurer que ceci soit fait ainsi.

Si je ne me trompe pas, ceci n'est pas inclus entre les ccTLD, c'est simplement les domaines de haut niveau génériques. Est-ce que ceci examine les domaines majeurs? Est-ce qu'on a un but majeur ou alors est-ce qu'on a un sens de publier ceci. Et en même temps, je veux être sûr qu'on n'oublie pas l'obligation de l'ALAC de contrôler tout l'ICANN et non pas seulement ces aspects, seulement le WHOIS.

Carlton Samuels:

Oui, je pense qu'il est raisonnable pour nous d'essayer de parvenir au but majeur et la déclaration n'est simplement qu'une réponse de l'équipe de rapport. On pourrait donc ajouter un paragraphe à la déclaration pour mentionner les buts auxquels on aspire.

Holly Raiche:

Ceci pourrait être simplement des domaines de haut niveau mais en fait, ce devrait être une politique ICANN. On devrait fournir des encouragements pour que les ccTLD considèrent les possibilités de leur propre politique et de leur propre considération. Je ne pense pas qu'on puisse dire beaucoup d'autres choses à ce point mais je crois qu'on devrait considérer tout ceci dans l'avenir.

Carlton Samuels:

Oui, merci. J'ai déjà mentionné ceci dans la déclaration. On l'a discuté. On va repasser la parole à la présidence. Monsieur le Président, vous avez encore une fois la parole.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Carlton d'avoir dirigé cette partie de la séance d'aujourd'hui. Je suis sûr que la déclaration sera finie et qu'on pourra voter pour l'ALAC vers la fin de la réunion pour notre séance de clôture.

D'accord. Merci beaucoup. Nous n'avons que 7 minutes de retard. On va maintenant fermer la séance et on va reprendre dans trente minutes, à 16h. On a un peu plus de 20 minutes. Essayez de ne pas être en retard, on a encore beaucoup de choses dont on doit encore discuter et Kurt va être présent. Et on ne veut pas le faire attendre bien sûr. On n'a pas beaucoup de temps non plus. Merci.

Nous sommes un petit peu en retard. Il est tard et nous devons maintenant passer à la partie du renforcement des capacités d'At-Large, participation à l'engagement partie deux, avec les initiatives de participation à l'engagement de l'ICANN, Kurt Pritz notre président pour la relation entre les parties prenantes. Apres nous entendrons Janice Douma qui va aussi nous parler. Mais d'abord, Kurt Pritz, vous avez la parole.

Kurt Pritz:

Merci. Merci à tous. Cette approche de la sensibilisation vise à fournir une façon de mettre en place la sensibilisation pour l'ICANN, pour aider les participants d'ICANN à identifier des initiatives. S'ils veulent obtenir un soutien de financement, cela permet d'obtenir et pour connaitre donc les bénéfices de ces activités. Donc c'est un outil pour que vous puissiez identifier des activités que vous voulez mettre en place pour atteindre les objectifs d'ICANN.

D'abord la première diapo. Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas ici dans la salle, la diapo est très loin d'ici.

[Conversation]

Kurt Pritz:

Nous savons tous que le succès d'ICANN dépend d'un modèle multipartite ascendant et robuste. Nous avons besoin d'une participation croissante et la capacité de ces participants de contribuer au travail d'ICANN. Donc qu'est ce que la sensibilisation outreach? Ca veut dire beaucoup de choses pour différentes personnes. On peut essayer de définir le terme d'outreach, de sensibilisation et de voir un petit peu ce que devraient être les résultats de cette sensibilisation, essayer d'encourager la participation plus efficace au modèle d'ICANN et aussi la formation des compétences, essayer de rendre tout cela mesurable. Et si on fait tout cela, on va contribuer au succès d'ICANN de type multipartis prenantes.

Bien, la suivante.

Donc, comme je l'ai dit, plutôt que d'essayer de définir le terme de sensibilisation, nous avons voulu définir les objectifs de cette sensibilisation. Et ce qui est difficile pour ICANN et pour toutes les organisations d'ICANN, c'est de coordonner les activités de façon efficace et économique. Par conséquent, les objectifs de cet outil de sensibilisation sont de vous donner une façon de mesurer l'efficacité de ... et de l'investissement. Ce que les autorités doivent faire, par exemple où sont les meilleurs endroits pour organiser les activités au sein d'ICANN, travail des équipes d'ICANN, etc.

Quelle est la définition de l'Outreach? Nous allons essayer de définir cela à travers les objectifs, nous l'avons déjà vu.

Un peu plus vite s'il-vous-plait.

Donc ICANN. Ce sont les personnes qui forment et participent à l'ICANN, qui font fonctionner le modèle d'ICANN. Ils travaillent en participant de différentes façons et ils peuvent être des observateurs, ils peuvent venir aux réunions d'ICANN en parlant, en prenant la parole. Ils peuvent être des agents ou des facilitateurs comme les personnes qui président un comité de travail. Ils peuvent faciliter la discussion au sein du groupe de travail. Ils peuvent aussi être des ambassadeurs.

Ils peuvent aller vers la communauté et demander la participation d'autres personnes au processus d'ICANN, et expliquer comment fonctionne le modèle d'ICANN. Par conséquent, un des objectifs d'ICANN est d'augmenter cette participation et ses activités devraient faire venir des personnes dans le modèle d'ICANN en tant qu'observateurs comme les nouveaux arrivants par exemple, le salon des nouveaux arrivants ou le programme de Bourses ou comme experts ou comme dirigeants et pour demander aux gens de participer au conseil du GNSO par exemple ou comme ambassadeur.

Notre résultat du travail de sensibilisation pourrait être de faire que cette participation soit plus efficace, donc pour que

les personnes passent d'un rôle d'observateur à un rôle de quelqu'un qui contribue au rôle de dirigeant, etc. Donc permettre aux gens de monter dans les échelons de la hiérarchie, de devenir de plus en plus efficace. Il y a différentes façons de participer aussi à l'ICANN. Chacune de ces organisations qui forment ICANN, ALAC, ccNSO, le GNSO, les groupes de parties prenantes offrent l'occasion de faire participer les gens au sein de ces organisations en demandant leur collaboration au niveau de toutes les régions.

Si on combine cela. On a ce résultat- à, c'est-à-dire un ensemble d'occasions de participer au niveau de l'ICANN et du modèle de l'ICANN. Mais c'est aussi nécessaire pour ICANN de fournir des individus pour toutes ces petits points ou colonnes que vous voyez ici.

Alors, maintenant ça va trop vite. Il faut donc permettre à un bon nombre d'individus de se déplacer dans cette colonne vers le haut, de monter dans la hiérarchie, et de déplacer ces gens aussi et par conséquent lorsque que l'on a chacune de ces colonnes qui est bien utilisée... le modèle partie prenante est à ce moment là l'objectif de la sensibilisation, et vraiment de permettre au gens de monter cet échelon dans la hiérarchie. Et monter, c'est une bonne chose mais ce n'est pas nécessairement obligatoire.

Il y a certaines organisations qui ont besoin de personnes à tous les niveaux, donc on a besoin d'observateurs, de personnes qui contribuent, etc. Donc nous voulons permettre aux gens qui veulent monter dans cette hiérarchie, de devenir des dirigeants plus efficaces, et des personnes qui contribuent mieux au système de ICANN, ils veulent être sûrs que ce modèle fonctionne correctement et pour que les gens puissent vraiment obtenir de bons résultats dans ICANN. Voilà, c'est un petit peu le modèle que nous voulons appliquer pour le système de sensibilisation.

Alors qu'est ce que nous en faisons de ce modèle? D'abord je pense qu'il faut développer un inventaire de ces activités, savoir quelles sont ces activités au sein d'ICANN. Je dirai du point de vue du budget d'ICANN beaucoup de chefs de département viennent nous demander leur budget pour l'année. Ils nous disent on a besoin de tant d'argent pour la sensibilisation. On a donc ce problème aussi, au niveau de la communauté, on a besoin de faire des inventaires de nos activités et de tester chacune d'entre elles pour voir si cette activité de sensibilisation attire vraiment des gens dans ICANN.

On demande la participation des gens au sein d'ICANN et ensuite nous devons encore donner toutes ces activités une fois que nous avons fait un inventaire. Nous voulons éliminer les doublons, comment faire cela de la meilleure façon.

Ensuite finalement, quelque chose qui est très important dans cette colonne que nous venons de voir, où est-ce qu'il y a des problèmes, des difficultés, où est-ce qu'il y a un manque de formation pour nos futurs dirigeants.

Je vais vous donner quelques exemples. Je pense que l'objectif de l'équipe de révision, de transparence c'était de changer notre forum de commentaires. Si on fait un bon travail, on aura des observateurs qui vont devenir des personnes qui vont contribuer parce que les personnes vont dire "tiens, c'est facile de contribuer donc je vais essayer de m'y mettre". Ces commentaires permettent de transformer les observateurs en personnes qui contribuent; avoir une traduction plus efficace, utiliser un anglais simple en évitant les acronymes, pour que les nouveaux observateurs puissent mieux comprendre ce qui est sur le site Internet, pour que les nouveaux participants puissent dire "oui, je comprends bien".

Les acronymes sont un langage sans aucun sens finalement. Les observateurs deviennent des personnes qui contribuent parce qu'on leur offre une formation, ils sont exposés à différents types de participation au sein d'ICANN et la cible, ces différents SOs et ACs. C'est une présentation un petit peu simpliste mais nous, on se pose cette question. Dans quelles activités nous créons des dirigeants? ICANN a une série d'activités que je décrirai dans la partie des bourses, nous recevons beaucoup de gens au sein d'ICANN. Nous devons

encore travailler plus efficacement pour former davantage de dirigeants parce que nous n'encourageons pas vraiment cela suffisamment.

Où est ce que nous allons maintenant à partir de là?

Je pense que les équipes d'ICANN ont besoin de faire cet inventaire d'activités. Nous devons aussi savoir quelles sont les activités qui existent, savoir quelles sont les activités qui créent ces dirigeants, les opérations d'ICANN dans les différents groupes communautaires pour déterminer où est ce qu'il faut travailler un peu plus. Et finalement je dirai que nous espérons que cela sera utilisé comme un outil pour faire des propositions pour les activités de sensibilisation.

Ce n'est pas quelque chose qui est destiné à être une feuille de route pour fournir des guides aux entités lorsqu'elles ont des activités qui ont besoin de budget. C'est une façon de proposer c'est à dire nous pensons que ca pourrait aider ICANN a atteindre son objectif. Ca permet de faire rentrer des gens, d'obtenir des paramètres, de voir quels types de gens on veut atteindre, quels sont les besoins et les véritables problèmes que nous rencontrons au niveau de la participation, etc. Voilà, ce sont les différents types d'outil que nous proposons. Merci de votre attention et je suis a votre disposition pour les questions si vous en avez.

Olivier Crépin-Leblond: Merci, je vois déjà des mains qui se lèvent et il me semble que je vois la main de Cheryl qui se lève.

Cheryl Langdon-Orr: Merci Mr le Président. J'aime beaucoup votre présentation, votre graphique. Je pense que c'est clair. On peut le comprendre, c'est clair dans n'importe quelle langue. C'est plus un commentaire qu'autre chose. J'aimerais voir une autre diapo qui indique la population que l'on a dans l'ensemble. On a des ambassadeurs qui peuvent rentrer dans d'autres partis de l'ICANN par exemple. Je travaille beaucoup avec des volontaires.

Et certaines organisations travaillent très bien et valorisent l'expérience à tous les niveaux et permettent aux gens de se déplacer horizontalement autant que verticalement. Dans ce modèle multi parties prenantes d'ICANN, nous avons des défis, des opportunités. Donc je pense que l'on pourrait avoir un autre type de graphique qui nous montrerait ce déplacement horizontal aussi.

Kurt Pritz: Merci pour le graphique, c'est une bonne suggestion vous avez raison. Nous allons en reparler aussi je dirai. Vous verrez quelque chose de bien soigné donc on va essayer de tenir compte de votre suggestion.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Kurt. Merci. Andrew Mack.

Andrew Mack: Je voudrai reprendre quelque chose que Cheryl a dit, et que j'ai remarque dans la communauté, c'est la volonté de travailler. Beaucoup de volontaires. C'est un défi des fois à long terme aussi, surtout pour certains de ces programmes à long terme qui demandent beaucoup de temps pour rentrer dans les détails, avoir des connaissances. Je pense que que c'est un des risques de notre communauté des personnes à un niveau élevé. Des fois on nous demande davantage de détails sur quelque chose concernant la mesure des impacts.

Je pense qu'un de nos défis est d'être transparent, de montrer comment on dépense nos ressources et de montrer comment on accomplit ce qu'on essaye de faire. Et je voudrais que vous nous parliez un petit peu de cela, comment on gère l'efficacité de ce type de sensibilisation, et comment on fait le suivi de ce travail. Merci.

Kurt Pritz: C'est une bonne question. De façon simpliste je dirai combien de gens vont rentrer dans ICANN, combien de dirigeants vont être formés au sein d'ICANN par notre travail? La première chose que je pourrai décrire, c'est la façon dont cette

participation croissante pourrait améliorer notre discussion concernant la politique. Et dans en deuxième terme, je pense que les paramètres fournis doivent être mesurer de façon très stricte.

Nous voulons estimer les bénéfices obtenus mais finalement nous voulons des améliorations. Je pense que nous ne devons pas avoir peur de définir des objectifs. On ne doit pas les utiliser de façon punitive mais on doit avoir des résultats positifs, des cibles spécifiques à utiliser. Il ne faut pas en avoir peur.

Andrew Mack:

Je voudrais aussi suggérer quelque chose. Finalement, il nous faut essayer de mesurer ce que l'on peut mesurer et voir les difficultés que l'on a dans ce domaine. C'est intéressant aussi.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Andrew. La prochaine personne sur la liste, c'est Sandra Hoferichter.

Sandra Hoferichter:

Merci Olivier. Sandra Hoferichter. Merci beaucoup pour cette belle présentation. Vous avez touché notre cœur je pense parce que l'on a discuté de beaucoup de ces choses là aujourd'hui et vous avez travaillé avec nous et je suis

convaincu que votre travail de sensibilisation pour l'ICANN est le meilleur outil pour affronter les objectifs futurs et pour un environnement inter-gouvernance.

Je pense qu'ICANN possède un bon modèle. Nous travaillons dans le domaine de l'académie d'ICANN qui actuellement essaye de voir comment les responsables d'ICANN nouvellement élus peuvent être formés dans un programme de trois jours. Et c'est aussi une discussion avec ALAC parce qu'une des recommandations que nous avons reçu d'ALAC était de développer l'académie de l'ICANN comme système global pour offrir des services de formation de compétences qui pourrait inclure des services qui existent déjà.

Nous pensons qu'il y a beaucoup de choses qui existent déjà comme le programme de boursiers, la confirmation de compétences, le programme d'AFRALO. Donc je pense que comparé à d'autres organisations internationales, cela pourrait être fait de façon plus structurée et harmonisée. Cela permettrait aux participants de suivre une formation étape par étape qui pourrait être mesurée aussi en recevant par exemple un certificat, quelque chose qui prouverait que cette personne a suivi cette formation. Nous cherchons vraiment à collaborer avec les équipes d'ICANN dans ce domaine. Ca nous intéresse beaucoup ce travail que vous réalisez. Merci.

Kurt Pritz: Merci beaucoup pour votre gentil commentaire. Tout ce que vous décrivez sont les choses qui font une bonne planification et donc mettre ces activités à l'intérieur d'un plan, c'est ce qui permet d'avoir un plan solide bien sûr. Merci beaucoup.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Kurt, merci Sandra. La prochaine personne sur la liste est Rinalia Abdul Rahim.

Rinalia Abdul Rahim: Merci Mr le Président, merci Kurt pour votre présentation. Merci Janice pour les graphiques. Les acteurs qui peuvent participer ne sont pas exclusifs. Si l'on regarde le problème j'imagine qu'un individu peut porter différentes casquettes. Il peut être un observateur, il peut contribuer, il peut être dirigeant en fonction du problème à aborder. La curiosité que j'ai constaté au niveau des ambassadeurs et il semble que c'est une catégorie d'élites mais en réalité, au niveau plus bas, je n'aime pas beaucoup la hiérarchie, mais je pense que tout le monde peut être un ambassadeur de l'ICANN.

Pour le groupe de sensibilisation je pense que c'est important de savoir comment équiper ces acteurs, pour les rendre vraiment de bons ambassadeurs pour l'ICANN. Ca c'est un point. Et puis pour reprendre ce que Sandra a dit, je pense lorsque ces acteurs représentent l'ICANN auprès du monde

extérieur, il est important qu'ils aient les outils nécessaires pour bien travailler et il serait bon donc d'associer les capacités, compétences et ressources qui ont été fournies à tous les niveaux et que vous avez identifié. Merci beaucoup.

Kurt Pritz:

Merci pour vos commentaires. Il y a beaucoup de problèmes avec les graphiques et ils sont hiérarchiques vous avez raison. C'est vrai, on a l'impression qu'un échelon est meilleur que l'autre parce qu'il est plus élevé. Ce n'est pas le cas en réalité parce que les gens peuvent occuper de multiples fonctions dans cet échelon en fonction du problème dans cette hiérarchie. Mais c'est très important que cet écosystème existe et que les gens puissent apprendre et monter d'une certaine façon dans un échelon et passer d'une sphère à l'autre, que ça veut dire qu'il y a une croissance et les gens veulent participer à cela justement. Ça stimule la participation.

Olivier Crépin-Leblond:

La prochaine personne est Edmon Chung, Sala, Cheryl et Tijani. Et nous concluons avec Evan.

Edmon Chung:

Merci Olivier. Je parle au nom de Edmon Chung de Hong Kong. Je pense que j'ai toujours été pour ce programme de bourse qui existe. Il y a un grand nombre de personnes d'ISOC qui a

participé à ce programme et qui ont pu vraiment avancer grâce à cela.

Kurt vous avez mentionné le fait que l'approche peut être utilisée pour évaluer les projets et activités de sensibilisation ou d'outreach. Est-ce qu'il y a des mécanismes au niveau desquels la communauté pourrait travailler pour rentrer dans ce processus et avoir un processus d'évaluation pour obtenir des financements. Est-ce que cette possibilité existe? Et puis parallèlement à cela, avec ce cadre de travail que vous avez proposé, comment considérez-vous cette évaluation, est ce que vous pensez que l'on peut avoir une participation de la ALSes et d'ALAC dans ce processus d'évaluation?

Kurt Pritz:

Je vais vous répondre. L'année dernière pour la première fois, nous avons demandé des requêtes de financement à la communauté. C'était très bien que l'on ait fait cela parce que le processus d'évaluation n'avait pas très bien fonctionné. On ne savait pas très bien ce qui était nécessaire. Donc c'est un processus qui est en amélioration continue. Et donc je pense que la prochaine étape ce sera cette année, d'essayer d'avoir des demandes de financement et de les mettre en place d'une certaine façon, pouvoir les mesurer et pour que la communauté puisse faire des demandes de sensibilisation et d'autres activités aussi.

Toutes les demandes de financement doivent être en général, pas seulement pour la sensibilisation, comme Janice l'a dit mais pour l'équipe de financement qui s'occupe du budget. C'est une question de budget. On doit essayer d'écouter ces demandes, que ces demandes soient bien transparentes pour obtenir l'opinion de la communauté, un processus d'évaluation et à ce moment-là à donner à ces gens qui demandent des financements, l'occasion d'avoir leur demande de candidature approuvée. La question du budget est importante. On a fait des améliorations cette année au niveau de la transparence. On arrivera peut être à ce que vous proposiez l'année prochaine. Mais c'est une très bonne idée oui, je dirais.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci, la prochaine personne sur la liste Salanieta.

Salanieta Tamanikaiwaimaro:

Merci. Je voudrai vous remercier Kurt et Janice pour votre présentation de très bonne qualité. Je suis tout à fait d'accord avec vous, ce que vous dites dans votre présentation, vraiment je vous remercie. C'est tout à fait intéressant. On constate des leçons tangibles qui peuvent nous être utiles à partir de votre expérience surtout la façon dont vous essayer de plonger les gens dans certains processus pour les aider à comprendre, avec l'esprit qui est derrière tout cela. Les choses

ne sont pas toujours froides et ca me rappelle un problème que nous avons, que l'on oublie souvent au milieu de nos débats.

Vraiment ce qui m'a plut dans votre présentation, c'est la question que vous posez lorsqu'on parle de sensibilisation. Vous avez dit qu'il fallait définir quels étaient les résultats que l'on veut obtenir de cette sensibilisation en terme de politique. Préparer les gens à mieux participer. Je pense que vous avez un peu parlé de la façon dont ça devrait être fait. Dans votre présentation, j'aime bien ce déplacement horizontal et vertical, il y a beaucoup de choses à en apprendre.

J'espère que nous en serons capables. C'est quelque chose que nous développons aussi dans notre région pour essayer de former des compétences, former des travaux de sensibilisation, d'augmenter le partenariat entre les différentes parties prenantes, pas seulement de la communauté de l'ICANN mais aussi au niveau de la population civile en général pour que tout le monde puisse participer à nos travaux. Merci.

Kurt Pritz:

Merci Sala.

Olivier Crépin-Leblond:

Je voudrai vous dire que Sala dirige en ce moment notre travail sur le renforcement de compétences, non seulement au sein d'At-Large mais aussi pour toute l'organisation. Nous avons Cheryl Langdon-Orr maintenant. Cheryl, vous avez la parole.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Mr le Président, Cheryl Langdon-Orr pour le procès verbal. Je voudrais juste reprendre certains points que l'on a mentionnés. Je pense que ça a ajouté un peu à ce qu'on vient de dire. Sur l'espace de l'ambassadeur iranien, sur les horizons, et par rapport à notre situation, je voudrai dire que l'on a une possibilité de se servir d'exemples d'ICANN pour contourner ceci.

Scott tu m'entends. Je pense qu'on a une occasion ici...Une toute petite chose que ce soit une vidéo, n'importe, c'est sur que ce serait bien si tu le fais. Mais en fait, on devrait penser comment nous on pourrait être des ambassadeurs pour ICANN. Ce devrait être aussi simple que la carte de visite avec simplement le logo et l'URL de l'ICANN. On devrait en avoir certaines pour les occasions que l'on a. On doit fournir du soutien et des ressources.

On pourrait même avoir un bureau d'orateur et former les gens pour parler en public sur certains sujets. On a donc un spectrum énorme, beaucoup de possibilités. On pourrait créer

de nouvelles compétences et parfois c'est difficile de faire tout ce que l'on veut faire. On devrait donc se focaliser.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Cheryl. Je pense que tu n'auras pas besoin de formation d'orateur.

Cheryl Langdon-Orr: En fait j'ai du suivre des formations formelles parce que je ne savais pas le faire auparavant.

Olivier Crépin-Leblond: Fantastique maintenant on a Tijani.

Tijani Ben Jemaa: Merci. Tijani pour ce procès verbal. Merci beaucoup Kurt de mentionner ce site. Je parlerai tout simplement des ambassadeurs. Je suis ravie que vous ayez vu que l'on a besoin d'avoir des ambassadeurs et des forums de gouvernance aussi. Le plus important parmi ceci, c'est l'IGF, le Forum de Gouvernance Internet. Je ne crois pas que le meilleur ambassadeur soit celui qui soit bon à parler et qui adresse un très bon discours pour dire que l'ICANN est une organisation avec un modèle de multi-parties prenantes, etc.

Personne ne va écouter cette personne et ce sera négatif. Je pense que le meilleur ambassadeur est celui qui ne parle pas de l'ICANN mais qui participe à la substance, au vif du sujet avec de bons sujets et débats et qui fait que les gens essayent de participer à ce sujet et qui montre à ces gens que l'ordre est là, que la communauté est en train d'organiser l'évènement, qui ne s'agit pas de l'équipe. C'est la communauté qui présente des propositions, qui reçoit un point de vue critique. Lors de ces forums on a pas seulement des amis, on a plus d'ennemis que des amis et on doit les convaincre.

On les convainc avec des activités réelles et pratiques qui les font sentir que l'ICANN est vraiment une organisation qui respecte ses multi-parties, que la communauté participe vraiment aux activités de l'organisation, qu'elle participe à la prise de décision en même temps. Merci.

Evan Leibovitch:

Au sujet des messages, est-ce que vous voyez des défis stratégiques spécifiques pour l'ICANN pour inclure ce qui ne sont pas autrement intéressés en tant que consommateurs finaux dans le processus.

Kurt Pritz:

Je ne sais pas si je peux répondre à cette question, si je suis qualifié pour le faire parce que les relations contractuelles sont régulées par des lois et on a des règles, des modèles sur quand l'information des parties contractées peut être publiée. Je vais parler à ce sujet avec Maguy et voir quels sont les commentaires d'ALAC, pour voir si l'on peut partager ce type d'information et évaluer dans quelles circonstances on devrait publier les informations ou pas.

Certainement, la meilleure pratique disponible implique les activités qui ne sont pas conformes avec les contrats. Je ne suis pas exactement sûr comment ceci est construit.

Olivier Crépin-Leblond:

Je pense qu'on est arrivé à la fin de cette séance. Je voudrai remercier Kurt et Janice de nous avoir rejoint et merci à vous tous. Je crois qu'on a reçu beaucoup de bons commentaires dans cette salle.

Maintenant, dans notre ordre du jour, on a Scott Pinzon. C'est une personne très attrayante comme vous savez. Scott, tu es très populaire ici entre nous, peut être pas partout au sein de l'ICANN mais au sein d'At-LARGE tu es très populaire. On a une mise à jour du département de communication et tu vas nous

parler du site d'ICANN et le guide des candidats et nouveaux arrivants. Tu as la parole.

Scott Pinzon:

Merci. J'apprends l'espagnol en ce moment, mais je parle comme un tout petit enfant, un enfant de 2 ou 3 ans. Pour moi, l'anglais est beaucoup mieux, je me sens plus à l'aise. Je vous remercie de me souhaiter la bienvenue.

Je vais parler de certains points du site ICANN.org qui je pense sont intéressants pour les gens qui sont intéressés à At-Large. Matt est déjà là-bas pour m'aider. Merci Matt. Vous saurez déjà ceci peut être si tu descends dans le site Matt, là où on a le texte orange. Sur la droite, on a les SO et les AC, les comités consultatifs et les organisations de support. At-Large a son propre site. Vous pouvez arriver au site At-Large à travers un seul clic donc ceci me fait beaucoup plaisir.

Mais c'est encore plus facile que ce que vous savez. Tout en bas de la page de l'écran, peut être que vous ne le voyez pas, mais on a une petite barre noire. Il s'agit d'une barre qui apparaît au fur et à mesure que Matt se déplace dans le site, vous voyez que cette barre reste au même endroit. On a un label sur la droite qui dit ICANN network.

Si vous cliquez dessus, on a tous les comités consultatifs At-Large. Cette barre est partout où vous allez sur le site

ICANN.org. N'importe où sur notre site officiel vous pouvez arriver au site de At-Large avec un seul clic. Je pense que ceci vous fera plaisir. Je voudrais aussi en même temps vous montrer un peu plus bas une barre grise sur plusieurs pages qui dit « Stay connected » donc « restez connecter ». Ceux-ci s'élargissent si vous cliquez dessus. Vous avez des façons faciles de voir notre Twitter et les mises à jour des politiques.

Vous verrez un choix dessus qui dit « CONNECT ICON », ce qui n'est pas fréquent. Si vous cliquez dessus vous verrez qu'on a prit toutes les informations qui connectent avec ICANN et le twitter d'ICANN et ceci se met à jour sur ce site. Si vous êtes fanatique de l'ICANN tels qu'Olivier ou Cheryl vous pourrez suivre tout ce qui se passe seulement en visitant ce site de temps en temps. Il n'y a pas tout le monde qui le sait donc je voulais vous dire ceci, vous raconter un peu.

J'ai aussi une autre question à poser au groupe. Je ne crois pas que vous voudriez répondre tout de suite mais vous pouvez y réfléchir. Si vous passez d'ici au site At-Large, vous verrez une énorme différence au niveau du design, du style du site. Je voudrai vous proposer si ceci vous intéresse, puisqu'on est prêt à refaire le site At-Large, pour changer la façon de naviguer, l'aspect du site principal. Vous n'êtes pas forcer de la faire, on ne veut pas vous obliger. Mais si vous voulez bien, on voudrait travailler avec vous pour améliorer votre site comme vous voudrez.

Olivier Crépin-Leblond: J'ai demandé d'éteindre le micro pour le son des gens mais tu pourras poser des questions à la fin de la séance.

[conversation]

Scott Pinzon: Je voudrais maintenant commencer avec le site des nouveaux arrivants, on va prendre les questions maintenant.

Olivier Crépin-Leblond: Nous avons Siva et Sergio. Siva, tu iras en premier pour le procès verbal.

Sivasubramanian Muthusamy: L'un des problèmes principaux dont on n'a pas discuté ce matin, c'est que l'interface de l'utilisateur partout sur le site d'ICANN peut être amélioré scientifiquement. A ce point-là, on essaye de voir avec les gens d'ALAC et avec vous et changer le design et aussi l'aspect du site. Je me présente volontiers pour traiter, pour proposer des idées.

Scott Pinzon: Excellent.

Olivier Crépin-Leblond: Maintenant Sergio tu peux prendre la parole.

Sergio Salinas Porto: Je vais parler en espagnol, [spanish talk 46:45] pour le procès verbal. Scot, je suis très surpris par ce que vous avez fait, c'est un énorme travail. Le site est plus accessible, mais j'ai trouvé quelque chose qui me préoccupe un peu. Je sais que c'est un petit détail mais en fait lorsque j'accède aux documents en espagnol, je reçois un menu des documents d'ICANN en espagnol, donc ma langue. Cependant, sauf pour un document qui apparaît téléchargé le 6 mars, tout le reste montre comme date février.

Ceci me préoccupe parce que je cherche des cantonniers lorsque j'ajoute la date je ne trouve que février. Je sais que c'est peut être une erreur technique mais si on change la base de données, on pourra voir les contenus au moment exact où il ont été mis sur le site. Donc c'est juste une petite contribution. Merci.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Sergio. On a maintenant Evan.

Evan Leibovitch: Merci Scott d'être venu. Je ne vais pas répéter ce que j'ai déjà dit à Kurt. Mais en fait, c'était dit de façon à ce qu'il sache

qu'on veut travailler autant que possible sur ce site, c'est un travail qui est nécessaire surtout pour ICANN ou au sein de l'organisation qui a besoin de ce type de travail. On pourrait même avancer un peu plus, on pourrait parler de conformité, ou alors que le coin de support des clients ou quelqu'un qui dit « J'ai un problème, je viens de perdre mon domaine » ou si on a un problème, on pourra conseiller quoi faire, un site qui décrit les options que l'on a.

Je pense que ce serait une bonne addition à notre site. J'espère que vous pouvez donner ce type de traitement sur qu'est ce qu'on fait lorsque quelque chose ne fonctionne pas bien. Si quelqu'un a un domaine et il a eu un problème ou alors quelque chose comme les domaines du co-pays ou du nom générique ont le même traitement pour l'utilisateur même pour certains bureaux d'enregistrement, ils ne le savent pas. Si quelqu'un a une plainte sur la façon dont un domaine a été traité, ils ne savent pas pourquoi ils reçoivent une réponse étrange.

Je voudrais encore parler d'un petit point sur lequel on devrait travailler. Je voudrais savoir ce qu'on peut faire à ce sujet sur cette partie. J'appelle ceci le support clients de l'ICANN parce je ne trouve pas de meilleurs mots pour l'appeler. On a pas de support technique mais je voudrai qu'on inclut une petite explication sur ce qui se passe avec la plainte des personnes.

Comment le processus se passe lorsqu'une plainte arrive au sein de l'ICANN.

Peut être s'il y a avait une petite explication, on aurait pas de problème avec 24 % des plaintes qu'on reçoit. Je ne sais pas si vous avez considéré ceci, ou alors si vous pourriez nous dire quelles sont vos autres priorités, où vous en êtes pour l'harmonisation et l'humanisation principalement de l'ICANN.

Scott Pinzon:

Merci Evan. Normalement tu poses toujours des questions difficiles. J'ai essayé de traiter ce sujet de l'humanisation des conformités et du jargon de la conformité et j'ai enregistré un podcast avec Maguy. On est un peu passif où on en est parce qu'il y a des implications légales qui ne sont pas exprimées. Jusqu'à présent, on n'a pas réussi à parvenir à créer un langage qui soit plus simple pour les utilisateurs. On n'a pas de réponse pour ceci mais je vais continuer à travailler dessus.

On pourrait peut être déjà commencer à travailler dessus dans cette salle parce qu'on a un très bon historique pour créer le guide des débutants. On a déjà fait ceci donc on pourrait peut être penser a ce qu'on pourrait faire si on a un problème. Un guide de débutant pour résoudre les disputes des noms, les conflits des noms.

Evan Leibovitch: S'il y a une raison légale pour laquelle on n'avance pas, on devrait voir ce dont vous aurez besoin pour continuer à travailler.

Scott Pinzon: Je vais me servir de ce commentaire pour le sujet suivant. On va donc cliquer sur l'onglet horizontal. Vous voyez l'information qui est là, c'est le deuxième choix. Cliquez là dessus s'il te plait. Nous avons maintenant une petite section de formation online et une section du guide des débutants. Ce guide inclut ce qu'on a fait ensemble. Ceci est disponible en anglais, en espagnol et en français. Ce guide des débutants en ligne est très bon, je suis très contente de faire ceci avec vous, je pense que c'est très efficace. On essaye de s'améliorer à chaque fois pour chaque réunion d'ICANN. Le guide de débutants pour participer à At-Large est l'amélioration que vous avons apportés pour cette réunion, je voulais savoir ce que vous en pensez.

[Applaudissement]

Scott Pinzon: Je voudrais parler avec vous de ce qui suit. Lors de la réunion à San Francisco, on a parlé de créer un guide de débutants qui soit simple et en même temps inclusif. Je voudrais vous dire que l'on a parlé avec l'équipe sur ceci et la réponse a été «

qu'est ce que ca veut dire? ». Pour la réunion de Prague de juin, on voudrait savoir ce que vous voulez commencer à faire, quel serait le processus pour déterminer la portée en même temps.

Olivier Crépin-Leblond: On laissera cela pour un autre moment. On a maintenant Sandra et puis Carlton.

Sandra Hoferichter: C'est Sandra pour le procès verbal. Je voudrai féliciter l'équipe parce que j'aime bien le nouveau site. C'est plus simple pour moi d'accéder au contenu du site d'ICANN. C'est une bonne expérience. Une proposition que je voudrais faire: Je serai très contente si les documents étaient traduits dans d'autres langues que l'espagnol, l'anglais et le français. Je sais qu'on a des documents en russe ou en allemand même pour d'autres propos. Je voudrai bien que ces documents soient faciles d'accès.

Je ne sais pas comment ceci pourrait être fait. Je sais qu'on inclut les langues et les documents disponibles pour chaque langue en particulier. J'ai un autre travail bien sûr et parfois j'ai besoin d'autres informations pour la distribution et la sensibilisation en allemand, parce que je suis allemande bien. Ce serait donc peut être plus simple de pouvoir retrouver ce

document sur le site Internet si ce document est disponible. Sinon, je pense qu'on devrait laisser ce sujet pour un autre forum, pas pour celui.

Je voudrai travailler sur la traduction d'un document spécial. Je vous en remercierai, j'en serai reconnaissante. Lors de la réunion de Dakar, je me suis rendue compte du fait que l'on a déjà des documents sur les nouveaux gTLDs en allemand, ce qui est fantastique. Mais ils n'ont pas été distribués à la communauté At-Large, ce qui serait très bien. Ceci n'a pas été fait exprès parce qu'on ne savait pas que ce document existait. Ce serait bien pour nous d'avoir ce genre de mécanisme automatique ou on peut accéder simplement à un document dont on a besoin, le soir ou même tôt le matin. Parfois, c'est très bien de pouvoir lire ce sujet dans la langue maternelle. Merci.

Scott Pinzon:

Merci d'avoir fait ce commentaire, je le trouve très utile. Je voudrai en même temps vous montrer notre secret du site web d'ICANN. Vous voyez dans le haut de la page une barre langue. Je suis déçue de te dire que l'on n'a pas le site en allemand. Mais pour que tous les documents puissent apparaître dans Ma Langue, on a inclut une option en haut de la page, tu peux choisir français, russe, etc. On a toutes ces options incluses là. Je voudrai reproduire cette navigation du

site en anglais dans les autres langues. Le problème était un peu plus grand que la portée du design du site web.

Au moment où l'on a migré l'ICANN dans son nouvel aspect, on avait 33000 fichiers ICANN en anglais mais on avait plus que 300 fichiers en d'autres langues. Lorsque l'on a un petit pourcentage de fichiers traduits, on ne peut pas reproduire cette navigation. Voilà donc le problème sur lequel on travaille toujours. On essaye de le résoudre. J'ai des réunions avec plein de gens ici à San Jose pour pouvoir fournir le support multilinguistique. Voilà, c'est tout ce que je peux dire pour l'instant.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Scott. On a toujours une longue queue que l'on va devoir finir maintenant. On a Carlton Samuels en premier, et on va en finir avec Salanieta. Je ne vais pas dire ton nom de famille, c'est un peu trop dur pour moi, je m'excuse. On va laisser Carlton parler.

Carlton Samuels:

Merci. Je voulais simplement dire que c'était un très bon travail que vous avez fait. Voici un des défis que l'on pourrait avoir. Il serait très utile s'il était distribué ainsi: si vous m'envoyez 1000 de ces brochures, je peux les partager dans les systèmes de Jamaïque. Ils cherchent toujours du contenu,

du matériel. Je suis aussi membre de l'association de la formation de Jamaïque. Si on pense à produire davantage de guide, je sais qu'on pourra le partager davantage pour espérer que vraiment les gens qui en ont besoin les reçoivent.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Carlton. On a maintenant Oksana.

Oksana Prykhodko: Merci Mr le Président. C'est Oksana pour le procès verbal. Je voudrais continuer avec mon sujet préféré, c'est la traduction. Il me semble qu'il est vraiment nécessaire d'avoir davantage de matériels, d'autres langues. Je m'oppose à la traduction complète. Il me semble qu'on devrait avoir des ponts en quelques sortes entre les communautés qui ne parlent pas anglais et la communauté ICANN. Par exemple, une petite session d'information sur les sujets les plus importants, pour ne pas engager des gens hors de l'organisation et pour montrer vraiment où ils peuvent trouver davantage d'information en anglais.

Ils doivent comprendre l'anglais. Un autre commentaire que je voudrais faire est que j'ai reçu une mise à jour des politiques. Je ne sais plus le nom exact. C'était absolument confus pour moi, la traduction des abréviations me confondait un peu. Ceci ne m'aide pas à trouver les informations plus tard sur le site si

l'on change les acronymes d'une langue vers l'autre. Pour comprendre la LAC en russe, pour moi c'est impossible. Et puis je n'arrive pas à trouver ces informations sur le site quand je les vois traduites. Merci.

Scott Pinzon: Merci Oksana. J'ai pris des notes, c'est un bon commentaire.

Olivier Crépin-Leblond: Merci. Jean-Jacques Subrenat, vous avez la parole.

Jean-Jacques Subrenat: Merci Mr le Président. Scott, je trouve que le résultat de tout cela est très bon. Je veux vraiment féliciter tous les gens qui ont travaillé avec vous. (Je disais), ex-président du forum de participation. Je voudrais faire un commentaire. Nous savons tous que les podcasts, les vidéos sont vraiment très efficaces. Je vous encouragerai à développer cela davantage. Je regardais les podcasts qui sont disponibles actuellement, par exemple numéro 11: quels sont les nouveaux gTLD?

C'est un domaine dans lequel on peut utiliser des ressources d'ICANN comme les ressources pour les nouveaux arrivants, les personnes qui ont une bourse d'ICANN et faire des conversations entre nouveaux arrivants qui participent pour la première fois à une réunion d'ICANN et poser des questions et

y répondre. Ça pourrait être beaucoup plus vivant pour la communauté et ses membres en général.

Cela ne signifie pas qu'il faut que tout soit être traduit ou interprété dans chaque langue des Nations Unies. Pour nous, ça suffit que certains sujets soient traités en arabe, d'autres principalement en chinois, etc. Ici, le point important c'est la participation. On ne veut pas être complet au niveau encyclopédique concernant les langues et la traduction.

Scott Pinzon:

Merci Jean-Jacques. Je respecte beaucoup votre travail. Je suis très heureuse que vous soyez satisfait de notre travail. Je suis tout à fait d'accord avec cette suggestion concernant les vidéos, les podcasts dans lesquels les nouveaux arrivants peuvent poser des questions dans leur propre langue. Je vais y repenser, c'est une bonne idée.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci. Maintenant Salanieta Tamanikaiwaimaro. Ensuite, nous allons clore la partie de cette session. Je vous remercie pour cette présentation.

Salanieta Tamanikaiwaimaro:

La partie de demande de commentaires, c'était vous aussi qui l'avait organisé il y a quelques temps. Pour l'amélioration du

site Internet de l'ICANN avec l'arbre d'Internet, c'est vous aussi. C'est bien aussi pour nous de voir le site internet mais nous reconnaissons la complexité, le niveau de travail que vous devez assumer pour regrouper les informations. Pour moi, c'est très cohérent, très facile de naviguer sur le site internet d'ICANN. Toutes mes félicitations.

Je voudrais faire une suggestion. Je comprends qu'il y ait beaucoup de volumes, de matériels. Je pense que vous avez une trentaine de milliers de matériel à gérer. Je sais que ce n'est pas faisable de tout traduire et la conception du site Internet est très compliquée. Je suppose que vous avez déjà un plan à long terme concernant la traduction, l'organisation des documents sur le site internet. J'aimerais bien qu'il y ait une date pour que certaines choses soient traduites. Je sais que ca ne dépend pas de votre département.

Le groupe de travail doit s'organiser dans ce sens. Il y a un modèle que je trouve très facile à mettre en œuvre, comme celui du Conseil de l'Europe et son site lorsque l'on essaye de voir les lois, les documents. On a la possibilité d'accéder à une large variété d'hyperliens en anglais et français. Si quelque chose de ce type pourrait être fait pour le site Internet d'ICANN, ce serait très utile. C'est pas comme le Wiki, on a les langues qui apparaissent les unes après les autres, mais quelque chose de beaucoup plus organisée et dans chaque langue.

Scott Pinzon: Merci, je tiendrais compte de votre commentaire. Il y a certains endroits sur notre site où les documents traduits sont mis en relation avec le document en anglais. Par exemple, si vous trouvez le document anglais, l'addition anglaise de la mise à jour des dernières politiques, vous allez trouver le français, l'anglais, l'espagnol, le russe, l'arabe, etc. Au fur et à mesure que l'on avance, les documents qui sont traduits sont corrélés les uns avec les autres, ce qui est facile à faire pour nous maintenant que nous avons un site Internet avec une base de données dynamique. Il faut donc que l'on continue à avancer dans ce sens là. Nous avons déjà bien commencé.

Olivier Crépin-Leblond: Merci. La dernière personne sur la liste est Yrjö Länispuro de Finlande.

Yrjö Länispuro: Mes félicitations pour l'amélioration de notre site Internet. Pendant de nombreuses années, ICANN était vraiment comme le cordonnier et pour lequel les enfants n'avaient pas de chaussures, ou des chaussures en mauvais état. Je pense que le défi qui nous reste à affronter dans le développement futur d'ICANN, c'est que l'on a différents publics cible. On a la personne qui navigue sur Internet et puis après il y a différents

types d'utilisateurs: on a les nouveaux arrivants, le e-learner, on a l'aide pour le consommateur. Cet aspect-là est important. Que faire quand il y a quelque chose qui ne marche pas?

Finalement, la communauté d'ICANN, je ne parle pas de beaucoup de milliers de personnes dans le monde, mais ces personnes qui ont besoin de ce site Internet comme outil de recherche. Comment organiser dans ce sens les informations pour que les gens puissent revenir dix ans en arrière et trouver le développement d'une politique ou autres choses. C'est un autre défi aussi, les documents que vous devez archiver et auxquels on doit pouvoir accéder.

Scott Pinzon:

Merci. De nouveau, je dirais que je suis tout à fait encouragée par la bonne réception qu'a eu notre site. Je dois mettre l'accent aussi sur le fait que c'est quelque chose que nous faisons ensemble.

Il y a un an, lorsque nous avons vu quels étaient les besoins pour notre site, il y avait un comité au sein d'ICANN qui s'est rendu compte que nous n'avions pas vraiment travaillé là-dessus. On a mis en place des entretiens approfondis avec des personnes d'At-large et d'ICANN. On a passé 40, 60 minutes pour savoir comment ils utilisaient le site, qu'est ce qu'ils voulaient trouver sur le site. Ce qui m'intéresse ici dans vote

réponse c'est que je me rends compte que ces recherches ont été faites en fonction de la réalité.

A nouveau merci beaucoup pour cette réception que vous nous avez faites. C'est un plaisir de voir cette combinaison des équipes d'ICANN et des membres d'At-Large qui travaillent ensemble. C'est quelque chose qui bénéficie à tout le monde.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci beaucoup Scott. Je crois qu'on a des participants à distance qui ont du mal à nous comprendre. On augmente donc un petit peu le volume du son. Nous avons vu toute la liste des questions. J'aurais juste un dernier petit point en ce qui concerne le site Internet. Lorsque l'on nous dit ce qu'est ICANN sur la page principale, je n'ai pas reçu de réponse.

On nous dit qu'ICANN est une organisation à but non lucratif, un partenariat. Partenariat est un mot dangereux dans certaines parties du monde. Quel est votre objectif?

Scott Pinzon:

Merci pour ce commentaire, c'est ma faute. J'ai regardé votre email, j'ai pense qu'on devrait peut être parler de communauté. On va demander à Olivier ce qu'il préfèrerait que l'on mette ici.

Olivier Crépin-Leblond: Est ce que vous pensez que communauté est mieux que partenariat? Oui? Oui.

Scott Pinzon: Donc on va modifier cela, merci beaucoup.

Olivier Crépin-Leblond: Est ce qu'il y a d'autres commentaires ici? Nous sommes en retard. C'est un plaisir d'être avec vous mais il nous faut avancer dans notre ordre du jour. Je pense qu'il va bientôt falloir conclure cette réunion.

[conversation]

Olivier Crépin-Leblond: Nous devons nous dépêcher parce que nous sommes légèrement en retard et nous avons encore trois autres points à aborder, les mesures des consommateurs, la mise à jour du DSSA et un dernier point donc il nous faut avancer.

Matt Ashtiani: Bonjour à tous, je vais être bref. Je sais que nous sommes en retard. Je vais vous donner ma mise à jour habituelle sur les medias sociaux. Je vais vous présenter la prochaine étape dans notre campagne de medias sociaux. J'espère que vous serez d'accord. Il y a quelques mois lorsque nous avons commencé

à travailler avec At-large, nous avons une certaine quantité d'amis sur Facebook, maintenant nous en avons 800 en plus.

Nous avons plus de 350 amis qui se sont ajoutés. Nous avons aussi un compte sur YouTube. Nous avons de nombreuses vidéos avec des leaders régionaux, avec des membres ExCom ET ExCom préalables. Pour continuer à avancer, je vous dirais que ce sont des questions que je vous ai posé depuis Singapour. Je pense que l'on n'est pas encore parvenu à une conclusion. At-Large doit augmenter ses domaines concernant les medias sociaux, en général pour savoir comment utiliser les medias sociaux, soit pour annoncer les candidature d'ALS ou certaines présentations générales.

J'aimerais que l'on soit tous d'accord sur ces points la. J'ai commencé à travailler sur les améliorations du projet d'At-large. J'ai constaté que cette réponse avait déjà été répondu par l'At-large lui-même. C'était le groupe de travail du développement de la technologie qui s'occupe de faire des révisions de la technologie, de la collaboration, de la communication, de faire des recommandations sur les outils concernant tous les medias que l'on peut utiliser.

Maintenant je voudrais vous recommander officiellement que les medias sociaux soient utilisés, comment les utiliser dans le futur. Je donne la parole au groupe de travail de technologie qui est à la tête duquel se trouve Dev. Nous espérons que ce

groupe de travail va pouvoir développer certains standards sur la façon dont on doit travailler avec les medias sociaux et comment continuer dans ce domaine. Voilà, j'ai fini.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci beaucoup Matt. Est ce qu'il y a des questions, des commentaires? Jean Jacques? Merci Olivier, Jean Jacques Subrenat.

Jean-Jacques Subrenat:

Pour reprendre un petit peu ce que Matt a dit, c'est vraiment un domaine dans lequel le multilinguisme peut avoir un grand impact. Un exemple, ca va prendre plus de 160 caractères ou espaces pour exprimer la moitié de ce que je voudrais dire maintenant sur un de ces sujets. Dans certaines langues comme le coréen, le japonais, le chinois avec 160 caractères, on peut presque raconter une histoire complète. Les difficultés que nous avons, c'est que nous ne pouvons pas traduire parce que c'est trop long et cher.

Il faut donc avoir comme objectif la possibilité d'avoir une série de niveaux par langue pour en tirer le meilleur parti possible. Avec une discussion en chinois de certains aspects sur la participation publique, on ne pourra pas aller d'une langue à l'autre, ce n'est pas possible. Mais il faut quand même que certaines choses soient faites dans une langue

donnée. C'est un domaine dans lequel la censure n'est pas suffisamment systématique pour exclure la véritable discussion concernant ICANN. Si on analyse la possibilité pour ICANN ou pour At-Large d'ouvrir un compte sur le site chinois par exemple, il faut essayer de la faire.

Matt Ashtiani:

Merci Jean-Jacques. Le groupe de travail de technologie peut analyser cette question, essayer de développer cela, c'est une bonne idée.

Olivier Crépin-Leblond:

Parfait. Merci. Est-ce que nous avons notre question maintenant? Pas d'autres questions. Bien. Alors Scott vous avez la parole à nouveau.

Scott Pinzon:

J'ai quelques points concernant les medias sociaux que je voudrais mentionner ici. Matt, vous pouvez nous montrer votre site de nouveau. Cette fois-ci, je voudrai que l'on aille sur ICANN.org, nouveau gTLD. Si vous regardez sur la page, nous avons le domaine de premier niveau. C'est la page centrale de la section des gTLD de ce site. Je veux vous montrer cela parce que j'ai eu le plaisir de travailler avec le groupe de soutien aux candidats.

Nous avons pu faire quelques suggestions dans ce domaine. Si vous descendez un petit peu plus, on va vous dire ce qui est nouveau dans les gTLD. A la dernière ligne, on parle du programme de soutien pour les nouveaux candidats. Est-ce que tout le monde sait de quoi je parle lorsque je parle du programme de soutien aux nouveaux candidats.

Olivier Crépin-Leblond:

Vous parlez de nouveaux gTLD? Ils sont nouveaux les gTLD?
[rire]

Scott Pinzon:

Ca, c'est la page sur laquelle vous pouvez avoir des informations sur ce programme d'aide aux candidats. Un des choix que nous avons maintenant, c'est de répandre les informations, de faire passer le message. On a deux campagnes. On demande aux gens de participer pour augmenter la sensibilité. On a une campagne de Twitting avec cet emblème qui montre quelqu'un qui aide une autre personne à arriver au même niveau. Si vous changez votre twitter et votre Facebook, et si vous faite un Twitt sur l'emplacement de cette page de soutien pour les nouveaux candidats, vous pouvez connaître ce programme.

Nous l'avons faite parce que nous n'avons pas beaucoup de temps. Le dernier jour pour se présenter pour un nouveau

gTLD est le 21 mai. Il y a donc beaucoup de choses ici qu'il faut faire vite. Nous avons deux suggestions qui sont venues du groupe. L'une, c'est que nous devons créer un système pour que les gens qui veulent commencer une conversation puissent pas exemple porter un badge. On va leur demander s'ils veulent parler des nouveaux gTLD, est ce que c'est correct pour vous au niveau du prix. Ici vous avez tous ces badges si ça vous intéresse. On va les distribuer, il y en a une quinzaine ici.

Je porte le mien, c'est le même emblème. Si vous voulez parler aux gens de ce guide de soutien aux candidats, vous avez un compte Twitter ou Facebook, vous pouvez donc avoir ce badge pour faire courir le bruit. Une dernière suggestion, si vous descendez un petit peu plus dans la page, vous allez voir un lien ici. Cheryl a suggérer qu'on crée un code pour lorsque l'on imprime quelque chose. Si l'on a un ami qui a un Smartphone et qui veut avoir cela sans avoir besoin de se souvenir, il va avoir ce lien qui va lui permettre de rentrer dans ce site Internet concernant le soutien du nouveau candidat. Voilà pour le programme des nouveaux gTLD. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merçi Scott. Nous devons maintenant conclure cette session spécifique parce que nous avons encore du travail. Merçi Scott pour votre présence et vous êtes toujours le bienvenu ici.

[Applaudissement]

Maintenant, je m'excuse pour ceux qui attendent de faire leur présentation. La prochaine présentation concerne les paramètres pour les consommateurs. On va nous parler de la confiance des consommateurs, de la concurrence. Plusieurs d'entres nous ont participé au groupe de travail. On attend que Cheryl se prépare. C'est un effort qui a été fait par beaucoup de gens dans cette communauté. Ce n'est pas un groupe de travail intercommunautaire, c'est un groupe de travail de la GNSO qui a accepté plusieurs personnes pour donner une série de paramètres qui pourront être utilisés avec le programme de nouveaux gTLD pour voir si le programme fonctionne correctement ou pas. Je donne la parole maintenant à Cheryl Langdon-Orr.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Olivier. Olivier va revenir pour nous parler de la prochaine section. Je ne peux pas voir ce qui est sur cet écran d'ici. Je vais demander à Matt d'agrandir la première diapo sinon je vais regarder sur l'ordinateur d'Olivier. Je ne suis pas en train de regarder mes emails, ne vous inquiétez pas.

Avec cette présentation, vous allez voir si vous êtes capable de participer à la session qui aura lieu mercredi. J'encourage les dirigeants des régions à participer, prenez des notes, assurez-vous que les membres de votre communauté, les ALS, les

hommes et les femmes sont ici sur le terrain et qui participent à cette session. Cette session durera 90 minutes. Elle sera très importante parce qu'elle va nous permettre de rentrer dans le détail. Le but est d'avoir des questions et des réponses principalement.

Maintenant je vais vous montrer un petit peu de quoi il s'agit. Comme je ne veux pas que vous entendiez de nouveau la même chose lors de cet atelier mercredi, je vais rapidement vous montrer ce qu'on fait en vous donnant une idée très rapide et en mettant l'accent sur comment, nous en tant que ALAC, nous avons contribué à ce travail. Prochaine diapo. Ce que nous allons faire dans cet atelier, nous allons voir le contexte dans lequel nous travaillons même si vous ne connaissez pas ce qu'a dit l'affirmation des engagements, si vous ne savez pas quels sont les problèmes de définition tels que consommateurs, confiance des consommateurs, etc.

Pourquoi faisons-nous des paramètres ou pas? On va vous expliquer dans cet atelier ce que nous avons fait. Nous avons beaucoup travaillé depuis Dakar. Et pour ceux d'entre vous qui ont participé aux présentations de Dakar au niveau de ce groupe de travail, je suis heureuse de vous dire qu'il y a des preuves selon lesquelles dans notre présentation nous vous avons entendu et nous allons vous le montrer dans cette présentation.

Il y a des questions qui ont été faites en fonction de commentaires faits par des personnes ici. Nous allons voir les conseils, c'est quelque chose qu'ALLAC doit et voit vraiment dans le détail. Pourquoi ALLAC? Parce lorsque ce commentaire public qui a lieu maintenant sera fini, cela deviendra un conseil final. A ce moment-là vous, en tant que comité consultatif, vous allez débattre pour savoir si vous acceptez cela, ou si vous voulez le modifier en fonction de votre propre politique pour répondre à la résolution du directoire.

Toutes les SO et les AC doivent le faire. C'est très important. S'il y a quelque chose qui à votre avis est un problème, dont on devrait parler au niveau de l'atelier, venez me voir ou allez voir Olivier ou bien vous pouvez aussi, et j'encourage de le faire, diffuser quelques chose pendant la période de commentaires publics qui est ouverte actuellement. Ne revenez pas au début dans le temps, il y a 3 mois, sinon on sera en retard pour que vous puissiez répondre au directoire. C'est important de pouvoir le faire. Il est clair que nous voulons aussi que la communauté participe à tout cela.

Ici, nous avons l'affirmation des engagements, c'est très bien. La partie en rouge, c'est la partie importante dans l'affirmation des engagements. On a une série de points importants. Mais on dit surtout que cela est fait pour promouvoir la confiance et le choix du consommateur, la concurrence sur le marché du DNS. Ca c'est important. Ces

mots sont liés, ce n'est pas la concurrence en général, c'est la concurrence sur le marché et les ventes du DNS. C'est la confiance et le choix des consommateurs sur ce marché du DNS. C'est quelque chose de très particulier. C'est une série de choses très importantes dont nous devons tenir compte.

Vous voyez ici, la section 9.3 de l'affirmation des engagements... Comme nous le savons, il y a une série de choses qui s'appellent les équipes de révision indépendantes basées sur la communauté et qui travaillent sur l'affirmation des engagements. Celle-ci est liée spécifiquement à 12 mois plus tard, au niveau GTLD. Ce sera une affirmation d'engagements qui va demandée à l'équipe de révision, comme nous l'avons fait pour la TRT, de travailler sur ces paramètres.

S'ils peuvent travailler avec la méthodologie, le matériel, les définitions et les paramètres, à ce moment-là ce processus sera terminé au bon moment. Ce sera la reconnaissance du directoire dont nous aurons besoin. Nous pourrions donc avoir la partie de conseil offert par les AC et le SO. Nous avons besoin d'établir les mesures que nous voulons analyser. Nous devons établir les définitions et voir un petit peu le conseil, les commentaires publics.

Nous avons défini, mesuré, établi des cibles pour le consommateur parce que nous n'avons pas de définition du

consommateur pour le monde d'ICANN. Ce n'est pas moi quand j'achète des chocolats mais alors qu'est ce que ca veut dire la confiance du consommateur, le choix de consommateur? Ces termes sont liés et la concurrence au sien du DNS.

J'ai déjà vu cela donc on passe à la diapo suivante. C'est la façon dont nous travaillons. Nous avons obtenu un certain consensus sur des définitions proposées. Ca n'a pas été facile d'obtenir ce consensus je peux vous le dire. Il y a une voix qui n'était pas d'accord sur les paramètres proposés. Nous avons obtenu un consensus sur les cibles sur 3 ans. Nous avons créé 7 itérations.

Des conseils préliminaires sont déjà disponibles et nous avons une version en anglais qui a été diffusée. Les traductions sont en cours mais la période de commentaire public et le jour de la fin de ces commentaires publics ne commencera pas tant que la dernière traduction ne sera pas diffusée. Les personnes qui parlent anglais, attendez un petit peu, mais espagnol et français vous aurez un peu moins de temps, un délai minimum, ne vous inquiétez pas.

Je voudrais maintenant vous ramener à la façon dont nous avons fait ces définitions. Voyons un petit peu. Ne discutons pas sur ces définitions, mais réfléchissons. Ces discussions pendant le groupe de travail, les ateliers sont essentielles.

Nous avons maintenu notre définition de consommateur dans l'espace DNS et la définition est un utilisateur actuel et potentiel d'internet et les registrants. Mais pas seulement les registrants.

Ce n'est pas seulement ceux qui sont du bon côté de la brèche numérique. C'est plus large que cela. Nous avons défini la confiance du consommateur comme la confiance des registrants et des utilisateurs. Remarquez cela. En vert, la cohérence de la résolution de non et le degré de confiance entre les registrants et utilisateurs selon lequel un opérateur de registre TLD respecte son objectif, les politiques de l'ICANN et les lois nationales. Nous pensons que nous avons vraiment un bon niveau de compréhension et de définition. Si vous trouvez qu'il y a un blanc quelque part dans cette définition, c'est le moment de le dire.

La prochaine diapo, il y a une liste de paramètres proposés. On va le voir en détail pendant l'atelier. Nous parlons donc de registres actuels, d'enquêtes, de sondages réalisées auprès des consommateurs et des utilisateurs finaux. Au cours de plusieurs années, nous parlons de mesures du UDRP et de URS et de recherche pour faire des améliorations et changer les valeurs, chercher aussi des différentes instances qui existent. Certaines choses sont mesurables, d'autres sont plus difficiles à mesurer.

Vous verrez un tableau quand vous regarderez les documents. Lors de l'atelier, vous verrez des présentations et on vous montrera les difficultés, le coût que représenteront ces mesures.

Maintenant, le choix du consommateur. De nouveau, je dirais que nous essayons de répéter que nous avons fait une définition du consommateur. Dans cette définition, le choix du consommateur est défini comme la série d'options disponibles pour les registrants et les utilisateurs, pour les alphabets et les langues des domaines. Nous pensons que nous avons la bonne définition mais c'est à vous de nous dire si vous êtes d'accord.

Pour les TLDs qui offrent des choix, pour les objectifs proposés et pour l'activité des noms et registrant de domaine, il nous faut voir qu'il s'agit ici du type de plainte que vous allez obtenir en tant que registrant dans ce domaine de gTLD et comment ce la va améliorer le choix du consommateur. Si on offre toujours la même chose, on ne va pas améliorer ce choix du consommateur.

Voyons maintenant le choix du consommateur. Nous avons ici une série de détails mais nous verrons seulement les paramètres. Nous avons reconnu qu'il y a une question d'alphabet, de langue et le choix de l'endroit où on peut avoir son nom enregistré, le choix des registres et des bureaux d'enregistrement.

On a aussi ce que nous pensons va arriver dans les trois années à venir. Il va y avoir différents modèles, par exemple dans les enregistrements offensifs au début du lancement des nouveaux gTLD et après 2-3 and plus tard. Nous pensons que nous avons vraiment les paramètres nécessaires, la diversité géographique nécessaire aussi de registrants. Si nous ne considérons pas plusieurs milliards de personnes qui n'ont pas participé à ce processus, il nous faut vraiment voir tous les aspects des registrants dans différentes parties du monde.

Il nous faut donc travailler au niveau global pour le monde entier.

Maintenant la concurrence, on la définit comme la quantité, la diversité et le potentiel pour la rivalité sur le marché des TLD, pour les operateurs des registres TLD et pour les bureaux d'enregistrement. Remarquez s'il vous plait que la lettre « G » n'a pas été ajoutée au domaine de haut niveau. Diapo suivante.

On voit les paramètres ici, on voit le nombre total d'opérateurs des TLD. Voyez que maintenant on a la croissance des opérations de gTLD qui fonctionnent déjà. On voit aussi les fournisseurs c'est à dire les bureaux d'enregistrement, les fournisseurs de service de registre ainsi que leur quota de marche pour les registres, les registrants qui passent au travers d'un registre des nouveaux arrivants et

enfin les prix des enregistrements pour les nouveaux gTLD, non pas pour les cibles. On doit préciser ceci parce qu'on a des conflits par rapport aux avis et conseils que l'on a reçu.

D'un côté, nous avons des avis ou des conseils de notre propre expérience au niveau national pour l'industrie des télescopes. On nous dit qu'il ne sera pas facile d'accéder à ce processus. On n'a pas de conflits à ce sujet. Par rapport au conseil juridique, on est préoccupé par la possibilité de collusions. On évite donc ce risque à travers la publication de cette lettre avec le conseil. Je n'ai pas de cible ici, mais c'est un paramètre valable.

Cette chaine vous informera de tout ce qui est inclut sur cette diapo. Ce qui est important c'est la ligne de temps. Vous verrez le conseil que l'ALAC devra considérer. Il ne s'agit pas ici de données que l'on va considérer lorsque tout ceci sera complet. Je pense que c'est ici notre dernière diapo à moins que vous ayez des questions ou commentaires. Je ne vais pas répondre, je vais dire allez-y, parlez, discutez-en entres vous, faites vos contributions pour l'atelier. Si vous n'avez pas l'occasion d'être présent lors de l'atelier, vous pourrez me les envoyez par email.

Mr le Président n'est pas là, alors on va voir le vice- président, ce qu'il en a à dire.

Evan Leibovitch:

En fait, j'ai un commentaire, je ne sais pas s'il s'agissait de moi quand je disais qu'il y avait des gens qui posaient des questions difficiles.

[Conversation]

En fait, j'étais membre du comité, je n'ai pas consacré autant de temps qu'Olivier et Cheryl l'ont fait, mais j'ai travaillé avec le comité et j'ai finalement conclu que c'était une réponse détaillée et très bien conçue pour une question qui était fausse, ou peut être c'était la mauvaise question.

On a un paragraphe qui a été ajouté au rapport. Je ne pense pas que ceci est été ajouté à la diapo. Je pense que la portée de ce projet est limitée. Il manque ici beaucoup de problèmes principaux de la confiance des consommateurs. Je voudrais que vous sachiez que vous ne mentionnez pas la confiance des consommateurs dans le programme des nouveaux gTLD en disant « on a cette quantité de bureaux d'enregistrement, de registres et de registrants », ce n'est pas pareil. Dans le système principal, on voudrait savoir s'ils se servent du système de nom de domaine ou alors s'ils se servent d'autres systèmes de travail.

On a eu un très bon exemple tout à l'heure dans la séance précédente. On avait vu où on pouvait trouver le code, le mot

clé. A chaque fois que vous voyez un mot clé ou un service de raccourci, ou bien lorsque vous recherchez sur Google, on fait un détour du DNS. Les DNS sont en train d'être utilisés. Mais en fait, pour le problème de la confiance et du choix des consommateurs, lorsqu'on considère que les personnes trouvent les informations sur Internet, les noms de domaine sont une petite partie du puzzle.

Si on contourne les noms de domaine pour les services ou les medias sociaux, il s'agit ici du choix du consommateur qui n'est pas mentionné. Il me semble qu'il y a ici une question plus large qu'on devrait traiter. Ce qui me préoccupe, c'est que lors de la mise en place du programme de gTLD, on devrait conclure ce que l'ICANN voudrait publier et savoir quels sont les bureaux d'enregistrement, les registres, les registrants, etc.

Je pense que cette présentation ne répond pas à la question entière. Le groupe a beaucoup travaillé pour répondre à la question qu'on leur avait donnée. On leur avait donné une mission très spécifique pour mesurer tout ceci. Je crois qu'on a trop limité la question et le groupe de travail n'a pas eu l'occasion de mesurer tous les composants du choix et de la confiance des consommateurs. Je pense que la présentation est bonne mais que ce n'est qu'une petite portion du problème.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Evan. On va maintenant devoir continuer avec la partie suivante de notre programme, qui est la mise à jour des SSA. C'est l'analyse de stabilité et de sécurité des DNS, le groupe de travail du jour. C'est un travail génial. On a Mikey O'Connor avec nous, l'un des coach et vice-président du groupe de travail. On a plusieurs co-présidents en fait. Il y en a trois qui sont présents ici. C'est marrant en fait parce que ce qu'on voit sur l'écran est différent de ce que je vois sur mon ordinateur. Peut importe.

Si on passe à la première diapo, on voit les buts pour aujourd'hui. Je vais vous mettre à jour sur le progrès du groupe de travail et la sensibilisation du travail que le groupe de travail est en train de faire. Pour que vous puissiez faire vos contributions si l'on a le temps, et je comprends que l'on a pas assez de temps aujourd'hui parce qu'on a eu de longues séances.

En fait, l'acte a des buts et des objectifs. En premier lieu, on voudrait faire des rapports pour les organisations de support et les comités consultatifs qui participent tous là-dessus. On veut leur passer un rapport sur le niveau de progrès actuel, pour les menaces au DNS. Ceci a été important par rapport aux activités actuelles pour mitiger ces risques et ces menaces.

On fait des efforts et on organise des activités pour ceci. On a des brèches dans la réponse actuelle au problème de DNS et on pourrait avoir davantage de risque de mitigations pour les activités qui pourraient nous assister à la clôture. Je pense que le bas de la diapo avec le fond et on ne voit pas très bien. Sur la diapo suivante, on va voir ce qu'est la décomposition de ces termes. On va voir les menaces et donc les événements de menace qu'on ne devrait pas confondre avec les impacts adverses. C'est ce qui pourrait se passer tel un effet boule de neige.

En deuxième lieu, les vulnérabilités qui permettent que ceci se passe. En troisième lieu, on a les conditions qui le prédisposent pour ceci, qui pourrait aider à ce que la menace se passe, puis les mitigations et les contrôles qui réduisent la probabilité et l'impact et les sources de menace qui sont celles qui initient.

Pour les contrôles et les mitigations, on pourrait analyser jusqu'à l'infini ce qui ne peut être même pas être analysé. On doit tout analyser. Il faut penser à réduire la quantité de matériel à analyser. Suivant.

Comme vous voyez, depuis la réunion de Singapour, on a beaucoup travaillé. En premier lieu, on a essayé de développer un protocole pour traiter les informations confidentielles parce que nous voyons ici des analyses de faits réels. Certaines

informations sur les vrais menaces qui pourraient être des menaces au DNS sont souvent confidentielles et ne peuvent pas être partagées pour des raisons de confidentialité ou commerciales. On ne peut donc pas partager pour ces raisons. On devrait avoir une feuille de route pour savoir quelles sont les menaces au DNS.

On va aussi voir la méthodologie pour la structure du reste de notre travail et ceci nous a pris beaucoup de temps pour pouvoir réunir toutes ces informations. On avait besoin de cette méthodologie pour avoir des directions. On ne parviendra même pas à une réponse d'ici à 5 ans. J'espère qu'on pourra y parvenir. On a fait aussi une analyse détaillée de l'évaluation des risques. On en est là en ce moment.

La méthodologie qu'on a créée est le NISTE 830. C'est une méthodologie que l'on n'a pas essayée car elle est toute neuve mais elle a été déjà mise en place. On ne va pas réinventer la roue. On a révisé d'autres alternatives, mais celle-ci était disponible. C'était déjà soutenu par la communauté alors que d'autres méthodologies peut être n'étaient pas conformes avec toutes ces sous-catégories. On devait peut être réviser ceci, des dizaines d'alternatives au sein de l'ICANN. Je ne dirais pas de nouvelles méthodologies mais des méthodologies avec lesquelles on avait déjà travaillé.

Je ne sais pas si vous voyez suffisamment bien le schéma, c'est un peu complexe, je ne sais pas si l'on aura assez de temps pour l'expliquer. Pour la méthodologie, vous pouvez accéder à cette présentation et aux diapos après la séance et poser vos propres questions que ce soit par email ou alors nous approchez lors d'un groupe de travail, lors des séances des DNSEC qu'on maintiendra plus tard cette semaine pour que vous puissiez digérer ceci. On passe à la diapo suivante.

Où on en est? On a travaillé pendant assez de temps depuis qu'on a commencé. On avait beaucoup à faire. En premier lieu, on devait trouver où étaient les menaces et vulnérabilités. On devait les identifier. C'était intéressant en tant que façon de travailler. On a essayé de faire un Mind map. Je sais que certains d'entre vous le connaissent déjà en tant que système.

On a essayé de faire une liste organisée dans un mind map comme schéma. Puis on a essayé de traduire ceci dans un tableau et voir quelles étaient les vulnérabilités. On a essayé d'enlever certaines des menaces et vulnérabilités, celles qu'on croyait n'allaient pas être vraiment pertinentes par rapport à ce qu'on cherchait.

On a eu tendance à diverger trop facilement. On va voir où on en est sur l'analyse en ce moment. Pour la réunion de Prague, on espère une version simple de ceci, une version de haut

niveau pour pouvoir présenter un rapport. Mais ceci est un peu plus loin. Comme je l'ai dit, on a travaillé pendant 43 semaines ou bien 43 heures.

On a travaillé 1 heure par semaine à l'exception des présidents qui se réunissaient 1 heure de plus par semaine pour travailler sur ceci, pour voir ce que le groupe de travail allait faire. Je ne suis pas sûre du nombre de personnes dans le groupe de travail mais on a des bureaux d'enregistrement, des registres, des commerciaux, des non-commerciaux, des registrants, des experts sur ce sujet venant de partout dans l'ICANN.

On a développé des données et méthodes substantielles. Au vu de nos ressources, on a choisi deux ou trois voies spécifiques que l'on allait poursuivre particulièrement pour les détails, pour identifier et analyser les cas à haut risque. Faites moi confiance, on a des centaines de cas où on aurait beaucoup de risques qu'on ne peut pas tout traiter. On a pris 6 mois ou 36 semaines pour arriver jusqu'ici. On ne va pas prendre encore 6 mois pour le conclure.

Plus on enlevé des facteurs, moins on a de précisions. On a essayé de trouve l'équilibre entre les 3 facteurs.

Où on en est par rapport aux évènements de menace et les impacts? On va voir d'abord les impacts.

[conversation]

Olivier Crépin-Leblond:

Je regarde un autre écran donc peut être je vois autre chose. Dans le pire des cas, on verra ici les utilisateurs, les operateurs et les consommateurs Internet, ce qui pourrait renverser tout le système et l'électricité encore une fois. Dans tous les cas, on aurait des problèmes significatifs pour les registrants et les utilisateurs dans la zone elle-même. On s'excuse, l'adresse du site Web n'est pas disponible.

Les évènements de menace apparaissent lorsque la zone n'est pas résolue ou lorsque la zone est incorrecte. Si vous ne savez pas ce qu'est une zone, tous les TLA, les domaines de haut niveau sont associés à un fichier de zone. Si ce fichier de zone n'est pas résolu, s'il est incorrect ou si la sécurité a été mise à risque, ce serait un niveau d'impact très haut.

La nature de l'impact serait un dommage à un secteur d'infrastructure critique, un dommage à la réputation de notre confiance parce qu'on n'a pas besoin de porter atteinte aux relations. S'ils nous semblent que certaines choses ne fonctionnent pas correctement, la réputation va souffrir bien sûr. Les lésions aux individus ou opérations portent atteinte à notre vie de tous les jours.

On a toujours travaillé sur les vulnérabilités. On a donc celles qui sont plus générales, plus sévères. On devrait voir si les conditions qui les prédisposent sont pervasives ou compréhensives. On va voir si les contrôles et les mitigations sont efficaces. Ceci serait intéressant mais en même temps, ce serait un sujet très difficile vu les nécessités pour chacun.

On devrait regarder ceci avec plus de détails, les impacts et l'intensité, quelle est l'intention qui porte atteinte au DNS en tant que cible. Ceci pourrait arriver dans le futur, on ne sait pas. Quelle est la probabilité que ceci se passe? Parfois, il n'est pas probable qu'un évènement comme celui-ci ait vraiment lieu.

Je vais passer la parole à Mr qui est ici à côté, s'il veut ajouter des commentaires. Non, c'est bon, on peut passer aux questions. Allez-y, posez vos questions Jean Jacques?

Jean-Jacques Subrenat:

En fait, ce n'est pas vraiment une question mais plutôt un commentaire. J'ai entendu les interprètes toute la journée sur la chaîne française. Je pense qu'il est très difficile pour les interprètes de travailler comme ça. On parle trop vite, et parfois la structure des phrases devient un peu confuse. Les interprètes doivent imaginer ce qu'on veut dire parce qu'on ne finit pas les idées.

Il est 18h, en théorie on devrait finir maintenant avec notre séance d'aujourd'hui. Il ne faut pas que j'oublie parce que je n'ai pas pris assez de caféine mais je voudrais que l'on applaudisse vraiment les interprètes. Merci.

[Applaudissement]

Finalement, pour ce qui reste de la séance, Mr le Président, je suggère de rappeler à tous les orateurs de maintenir leur débit. Il faut que l'on soit constant.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Jean-Jacques. Je vais faire un Mea Culpa à ce sujet. Il me semble que la menace du temps de clôture de cette séance qui s'approche produit quelques sortes de problèmes dans ma tête. Si on revient spécifiquement à ce sujet, est-ce que vous avez des questions par rapport au travail que l'on est en train de faire et que le DSSA a déjà fait. Je sais que l'on a déjà passé sept heures. Mickey, est-ce que tu veux ajouter des commentaires.

Mikey O'Connor:

Il faut que je dise quelque chose au moins une fois à chaque fois que je me trouve dans une salle. Je vais essayer de marmonner quelque chose pour faire un commentaire. Je pense que mon commentaire principal est simplement de dire quelle est l'importance de la contribution des membres de la

communauté At-Large à ce projet. Je n'avais pas mentionné Cheryl jusqu'à présent. Elle a assez bien travaillé, jusqu'à 1 heure du matin toutes les semaines.

Elle a une énergie et une volonté merveilleuse. Elle apporte beaucoup à Olivier et les autres membres. Du point de vue des contenus, je n'ai rien à ajouter et je veux simplement remercier tous les membres du groupe de leadership.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Mikey. Je crois que puisqu'on a passé tellement de temps dans cette salle, on est déjà au point où il est difficile même d'articuler les phrases, nous avons besoin de café. On est arrivé à la fin de cette séance. Mais avant de finir, merci Mikey d'être venu. On a également un dernier point à suivre sur notre ordre du jour. C'est la révision des instructions de publication et l'allocation de rapport aux réunions non-At-Large. Je vous rappelle qu'on a un site avec le programme des réunions.

Je sais qu'on a passé beaucoup de temps dans cette salle et que l'on aura d'autres réunions. On devra écrire des rapports sur ce qui se passe dans les autres comités. Je vous propose d'ajouter tout ceci sur un document de Google. Je vous encourage vivement à pouvoir assigner des tâches et que nous choissions nous-mêmes, la séance à laquelle on veut

participer pour faire un rapport plus tard. Pourquoi dis-je que 5 lignes?

Il a y d'autres fois où on a tous dit: « oui, oui je vais le faire », mais pour la plupart des cas, on n'a même pas deux lignes. 5 lignes, c'est déjà mieux qu'une ligne. Si possible, vous pouvez le faire en anglais, vous pouvez aussi choisir une autre langue. On se servira du Google translate pour le traduire vers l'anglais. On aura 160 caractères. Oui pourquoi pas, on pourra le publier sur le Twitter.

Mais si vous pouvez le publier sur Twitter, c'est déjà mieux que rien. Je vous encourage vraiment à le faire. Je sais qu'on est fatigué. On sera davantage fatigué vers la fin de la semaine mais si vous avez l'occasion de visiter d'autres séances, s'il vous plait partagez vos rapports.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci le Président, c'est Cheryl Langdon-Orr pour le procès verbal. Je révisais tout à l'heure les besoins sachant qu'Allan et moi travaillons à travers le comité de liaison généralement. On note les points importants des autres réunions. On avait déjà reçu nos devoirs. Je voudrais savoir si votre intention est de ne pas avoir les liaisons rapportées à ce comité. Si vous ne le voulez pas, croyez-moi, c'est un grand plaisir pour parce qu'on est déjà fatigué, on a beaucoup de travail et on voudrait savoir qu'elle est votre intention à ce sujet.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl. On a eu des problèmes de programme avec notre séance de clôture parce qu'il s'agit de la séance où on va arriver à la conclusion de notre travail de la semaine. C'était en fait un problème de réservation des salles. On a du compresser nos deux séances. La numéro 1 et la numéro 2 l'une après l'autre et on aura un peu moins de temps pour accomplir tout ce travail.

Ces rapports seront bien publiés en ligne. Si vous ne pouvez pas faire ceci, allez-y, faites le s'il vous plait. Ca ne veut pas dire que vous n'aurez pas à publier de rapport mais vous, Allan, Raid, Mon et toutes les liaisons devront faire ces rapports de toute façon. Merci beaucoup.

Je vois finalement qu'on est très fatigués. Je vous remercie tout simplement d'avoir passé la journée entière ici, sans être payé. Merci beaucoup à toutes les personnes qui travaillent sur l'enregistrement, l'IT, l'audio, aux gens qui s'assurent que tout fonctionne ici et merci beaucoup aux interprètes, un grand applaudissement.

[Applaudissement]

On finira donc avec le jour le plus long de notre semaine. Merci beaucoup.